



Aujourd'hui: le temps sera encore assez ensoleillé puis la nébulosité augmentera, averses ou orages se produiront.

Demain: temps changeant et frais, quelques pluies surtout dans l'est et le sud. Jeudi, accalmie, ensoleillé dans l'ouest.

Lac des Brenets 748,32 m					Lever 5 h 38	Coucher 21 h 32
Lac de Neuchâtel 429,30 m	25°	15°	3000 m		1 h 19	15 h 17

Fête à souhaiter mardi 27 juin: Fernand

OUVERT SUR

Déchirure entre le Sénégal et la Mauritanie

Tout est parti d'un banal incident survenu à la frontière, sur l'îlot de Ndounde Khoré, au nord-est du Sénégal. C'était au mois d'avril. Depuis, c'est le déchaînement de haine raciale au Sénégal et en Mauritanie.

La pauvreté et la crise économique ne sont pas étrangères aux incidents qui ont éclaté entre les deux communautés.



L'Impartial

OPINION

Sous le soleil exactement

Trop et trop peu gâtent tous les jeux!

Les conditions météorologiques et la conjoncture se ressemblent furieusement ces temps-ci. Vous rétorquerez que le parallèle est évident, mais que voulez-vous, il faut bien parfois sacrifier à la facilité...

Bref, aujourd'hui le soleil luit et l'économie surchauffe. Demain, à coup sûr, il pleuvra sur une conjoncture frigorifiée.

Que ce soit pour notre santé ou notre portefeuille, il apparaît que les soins ou les préventions sont appliqués avec beaucoup moins de motivation quand l'atmosphère se réchauffe. Ce qui n'est pas fait pour nous rassurer. Car dès les premiers signes de l'été, les plagistes imprudents arrachent leurs habits pour exhiber leur nombril au sourire de Phoebus. De même, nos industriels ouvrent largement leur carnet de commandes à la moindre accélération conjoncturelle.

Rôtis ou étouffés par leurs engagements, nos «excités» vont lentement se rendre compte de leur erreur respective. Mais la leçon n'a pas porté pour autant. Après une couche d'ambre solaire ou un nouvel horaire chargé d'heures supplémentaires, les voilà repartis dans leurs excès.

La période que nous vivons actuellement est le reflet de ce scénario. Une fois encore, notre économie se distingue par un manque d'auto-discipline. L'exemple de nos horlogers est ainsi affligeant. Eux qui se sont tellement plaints et qui ont souffert quand la crise les a pris à la gorge au milieu des années 70, prennent le risque, avec un volume de pièces gigantesque occasionnant des délais de livraison intenable, de revivre ces heures douloureuses.

S'il s'agissait d'enfants, on leur taperait sur les doigts en leur rappelant qu'il ne faut pas avoir les yeux plus gros que le ventre!

Il faut toutefois reconnaître que les conditions du marché de l'emploi, asséché par cette belle conjoncture, ne leur ont pas permis d'adapter leurs capacités de production. Mais c'est aussi un moindre mal si l'on songe à d'éventuels futurs licenciements...

Seuls au monde dans leur béatitude commerciale, ils pourraient bien tomber malades et être nombreux à peser dès lors contre les faibles moyens de la médecine économique. Car il ne faut pas croire qu'une insolation est plus agréable qu'un petit rhume!

Jacques HOURIET

Panne de réacteur

Sous-marin soviétique en difficulté au large de la Norvège

Une panne de réacteur a provoqué un incendie à bord d'un sous-marin soviétique qui croisait au large de la Norvège dans la nuit de dimanche à lundi, obligeant le submersible à regagner au diesel sa base de Mourmansk (URSS).

L'accident n'a pas fait de victime mais il a suscité les protestations de la Norvège qui s'est plainte du retard avec lequel elle a été informée des faits.

Cet accident est le deuxième du genre, dans les mêmes eaux, en moins de trois mois. Le 7 avril dernier, un sous-marin nucléaire soviétique de classe Mike, endommagé par un incendie, avait coulé en mer de Norvège et 42 marins avaient péri noyés.

L'accident de lundi est nettement moins grave: un réacteur est tombé en panne et a pris feu alors que le sous-marin — un vieil «Echo-2» des années 60 — se trouvait, vers 3h00 GMT, à 110 km des côtes norvégiennes. Le sinistre a été maîtrisé et le réacteur arrêté. Le submersible, aidé par d'autres vaisseaux soviétiques, a dû mettre en marche ses moteurs diesel pour regagner

à faible allure Mourmansk, a rapporté le ministère soviétique de la Défense. Le ministre norvégien de la Défense, M. Johan Joergen Holst, a déclaré que son pays aurait dû être informé immédiatement de l'accident. «Il n'est pas satisfaisant pour nous, en tant que pays voisin, de n'être pas averti», a-t-il expliqué.

«Lorsque deux accidents de ce genre se produisent à un intervalle aussi rapproché, nous ne pouvons que nous sentir mal à l'aise à l'idée de ces vaisseaux croisant si près de nos eaux. S'il y a des problèmes opérationnels à bord de sous-marins nucléaires transportant des armes nucléaires alors nous sommes mal à l'aise», a-t-il ajouté.

Le commandant en chef de la marine soviétique a reconnu, à la télévision, que le sous-marin à propulsion nucléaire accidenté au large de la Norvège transportait des armes nucléaires. L'amiral Vladimir Tchernavine a néanmoins ajouté que les armes elles-mêmes n'avaient pas été touchées par l'accident du réacteur.

(ap)

Nuages interdits

Thierry Béguin: le faux débat de la dépénalisation de la drogue



Faut-il, comme l'a proposé la semaine dernière une sous-commission «drogue» de la Commission fédérale des stupéfiants, ne plus poursuivre les consommateurs de drogue, tolérer les fumeurs de H et considérer les toxicomanes uniquement comme des malades? Non, dit le procureur du canton de Neuchâtel, Thierry Béguin, ce serait reculer dans la répression du trafic, mais surtout dans la prise en charge des toxicomanes.

Impartial. — M. Béguin, faut-il tolérer la consommation de drogue, ne plus poursuivre les consommateurs?

Thierry Béguin. — Un seul exemple: en Espagne, la consommation de stupéfiants, drogue dure ou douce, n'a jamais été réprimée, même sous Franco. Par la suite, le gouvernement socialiste avait même dépénalisé le trafic de cannabis. Or la situation y est toujours aussi dramatique qu'ailleurs. Et un ministre espagnol vient de déclarer que son pays envisageait de créer une police nationale des stupéfiants avec un procureur spécialement détaché.

En Italie, où l'on avait dépénalisé la consommation, on envisage un retour en arrière. Sur ce front, les expériences ne concluent donc à aucun progrès.

Impar. — Mais la loi qui punit les consommateurs n'est-elle pas dépassée, puisque l'on ne poursuit en réalité qu'une très faible proportion d'infractions?

T.B. — Est-ce que le vol cesse d'être punissable parce que l'on n'attrape que rarement les auteurs des milliers de vols de cycloteurs?

Dans le canton de Neuchâtel, j'ai pour principe de poursuivre tout ce qui m'est dénoncé, même des cas bénins, comme le passage de 3 grammes de H à la frontière. Quitte après à demander des peines proportionnées à l'infraction, généralement quelques jours d'arrêt.

Propos recueillis par Yves PETIGNAT

Rappelons qu'actuellement la consommation de drogue est une simple contravention à la loi sur les stupéfiants. L'avantage de la poursuite, c'est que cela permet de recenser la population toxicomane, de remonter les filières d'approvisionnement et de démanteler les petites bandes. Mais surtout la justice peut ainsi récupérer nombre de jeunes consommateurs qui n'en sont qu'au début. On peut leur proposer une prise en charge thérapeutique à la place d'une peine et donc intervenir avant l'aggravation. Sans pénalisation, ce ne serait plus possible, ces jeunes consommateurs seraient laissés à eux-mêmes.

Impar. — Mais les toxicomanes sont d'abord des malades et on ne peut pas les poursuivre comme tels.

T.B. — Si on me démontre qu'un autre système, non pénal, pourrait aboutir à la même prise en charge des malades par la société, je suis prêt à revoir mon opinion. Mais je constate que même le Drop-in de Neuchâtel considère que «la police a un rôle extrêmement important à

jouer sur le plan de la prévention par une intervention mesurée et précoce». Si la consommation n'était pas punissable, la police ne pourrait plus intervenir à ce niveau.

D'un point de vue éthique, je ne peux pas admettre que la société assiste sans intervenir au suicide des toxicomanes au nom de la liberté individuelle. Ce serait la fin de la société.

Impar. — Libéraliser les drogues douces?

T.B. — Faux débat. C'est la personnalité du toxicomane ou du consommateur qui est déterminante, pas le produit. Là-dessus, je rejoins le comité d'étude de la drogue de la CE, qui estime que ni l'héroïne, ni la cocaïne ou les produits du cannabis ne doivent être libéralisés ou leur accès facilité. La sous-commission drogue du Département fédéral de l'intérieur vient avec des propositions qui ont dix ans de retard. C'est souvent comme cela en Suisse.

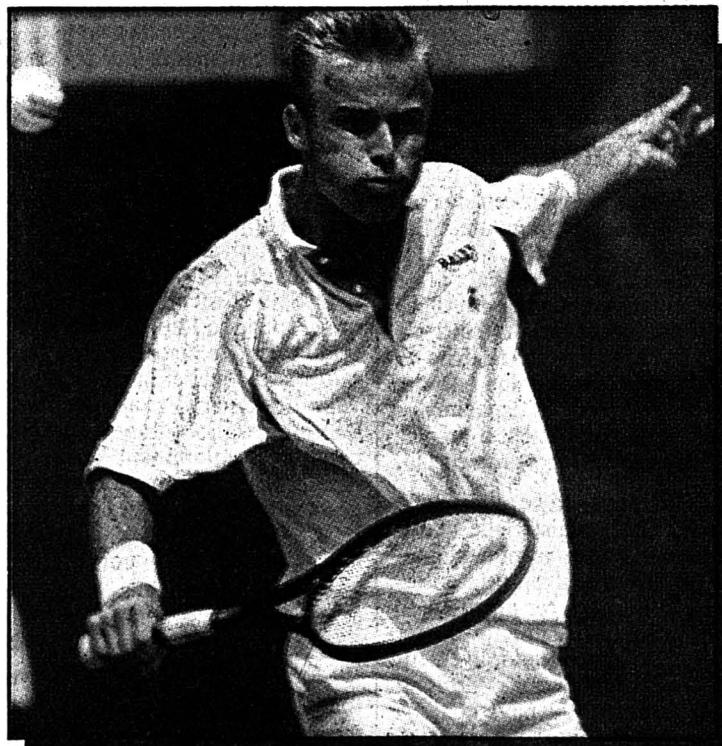
Corruption à Cuba

Le général Arnaldo Ochoa Sanchez, héros de la révolution et ancien chef du contingent cubain en Angola, a reconnu être coupable de toutes les accusations de corruption et de trafic de drogue portées contre lui, a rapporté le quotidien gouvernemental «Granma».

(ats, reuter)

Surprenante défaite

Hlasek out à Wimbledon



Le tennisman suisse Jakob Hlasek s'est incliné en trois manches sur le gazon de Wimbledon devant le modeste Suédois Thomas Högstedt, 115e joueur mondial. Lire en page 16.

(ASL-a)

SPORTS 9 - 11 - 13 - 15- 16

ÉVÈNEMENT

Attendre pour voir

On interdit le vol, les abus sexuels, le meurtre. Pourquoi pas la consommation et l'emploi de la drogue? Une société choisit ce qu'elle admet et ce qu'elle ne tolère pas.

Les parcs à drogués de Zurich scandalisent. Mais qui les a voulus? - Ce sont les juristes et les autorités politiques.

Au nom de la liberté, ils ont rendu quasi impossible l'internement.

Le corps médical a dû plier sous leur joug. Mais aujourd'hui qu'ils appliquent la loi de peur d'avoir des ennuis avec la justice, les Ponce Pilate de celle-ci s'en lavent la seringue.

Au demeurant, y a-t-il moyen de sortir de l'impasse dans laquelle un droit permisif nous a enfermés?

Une personne qui a quotidiennement à s'occuper de drogués nous tenait à peu près ce langage. «A Zurich, tour à tour, on a essayé toutes les méthodes c'est frustrant. Rien n'a réussi. Le drogué refuse, en fait, la discussion. Il tient à sa dose comme le bébé à son biberon. Il y aurait bien la méthode forte: le travail dur obligatoire. Comme on l'a fait au Canada. Mais notre société actuelle y est opposée. Il y aurait contradiction entre sa philosophie et sa morale et le retour à la contrainte. En conséquence, étant bien entendu qu'il s'agit de consommation des drogues fortes, le mieux est de maintenir le statu quo. Peut-être la société occidentale changera-t-elle?

Pour le moment, il faut la laisser avec ses drogués. Cela contribue, en quelque sorte, à son équilibre interne.»

Propos trop négatifs? Il faut laisser faire le temps. Pour une dizaine d'années, les «héros» des événements de juin 1968 tiennent en main les rênes du pouvoir. Une autre génération s'annonce. Très différente.

La diffusion du Sida, principalement chez les adolescents, risque de hâter son avènement ainsi que les menaces toujours plus grandes contre l'environnement.

Vituperer au sujet de la situation actuelle peut être utile, mais c'est crier dans le désert.

L'essentiel est de creuser les chemins par lesquels l'avenir s'engouffrera.

Willy BRANDT

Madrid: Margaret Thatcher regimbe

Désaccord persistant sur l'union monétaire européenne

Les chefs d'Etat et de gouvernement de la CEE ont réaffirmé, hier à Madrid, leurs positions extrêmement divergentes sur le projet d'union monétaire, la Grande-Bretagne ne faisant pratiquement aucune concession sur son opposition à ce projet cher à la plupart de ses partenaires.

La «Dame de fer», le premier ministre britannique Margaret Thatcher, s'est déclarée favorable à la mise en œuvre de la première phase du rapport Delors sur l'union monétaire, qui prévoit un renforcement de la coopération monétaire entre les Douze. Mais elle a réitéré son refus d'engager son pays dans un engrenage qui aboutirait à une banque centrale et une monnaie communes.

La France et la RFA ont au contraire insisté sur la globalité du projet Delors. Le président François Mitterrand a haussé le ton en estimant qu'«on ne pourrait pas traiter de la même façon les pays qui veulent continuer d'avancer et ceux qui veulent revenir en arrière», soulevant ainsi la menace à peine voilée d'une Europe à deux vitesses.

Mme Thatcher a toutefois lâché un peu de lest sur l'éventuelle entrée de la livre sterling dans le mécanisme des changes



Les chefs d'Etat de la CEE ont été reçus hier par le roi d'Espagne Juan Carlos.

(Bélino ap)

du Système monétaire européen (SME) que ses partenaires réclament depuis des années. «L'entrée de la livre dans le SME, a-t-elle déclaré, se fera lorsque l'inflation aura été réduite de façon significative en Grande-Bretagne.»

OPPOSITION

A l'opposée de la position britannique, Espagnols, Français et Allemands ont réaffirmé avec force leur volonté de parvenir à un «engagement politique clair» des Douze en faveur de l'union monétaire. Cet engagement doit

notamment se traduire par la décision de convoquer une telle conférence «dans un délai prévisible», ainsi que l'a déclaré le chancelier Helmut Kohl.

M. Mitterrand a menacé de remettre en question l'adhésion de la France à la libéralisation

des mouvements de capitaux prévue pour l'été 1990, si cette mesure n'était pas accompagnée d'autres progrès dans la construction européenne. Le président français a ajouté: «Si ceux qui ne veulent que le libéralisme cherchent à nous attirer sur leur terrain, nous ne pourrions pas les suivre».

CHARTRE SOCIALE

Les chefs d'Etat ou de gouvernement réunis au Palais des congrès de Madrid ont provisoirement délaissé en fin d'après-midi le dossier monétaire - au centre de ce sommet - pour faire le traditionnel bilan de l'avancement des travaux pour la réalisation du grand marché de 1993.

Ils devaient également avoir avant le dîner un premier échange de vues sur le projet de Charte sociale européenne; un sujet encore plus controversé que l'union monétaire, mais qui, de l'aveu même de ses défenseurs, n'est «pas encore mûr».

Dans la soirée, les Douze devaient aborder, en marge des discussions sur l'union monétaire, les dossiers de coopération politique, ainsi que tenter de parvenir à une position commune sur les derniers événements en Chine.

(ats, afp, reuter)

«Ce qu'ils méritaient»

Un officier chinois justifie la répression

Un officier supérieur de l'armée chinoise a minimisé et justifié lundi la sanglante répression de la nuit du 3-4 juin sur la place Tien An Men, tandis qu'une importante purge se préparait au sein du PCC dont certains membres ont participé de près ou de loin au Printemps de Pékin.

Ceux qui ont été abattus en résistant à l'armée cette nuit-là «ont eu ce qu'ils méritaient», a affirmé sans ambages Li Zhiyun, l'un des commandants qui a dirigé l'assaut contre les manifestants de la place Tien An Men.

Il a déclaré à des journalistes à qui il a fait visiter la place que le mot d'ordre du gouvernement était alors de ne pas tirer sur les étudiants. «Tout le processus était non-violent. Personne n'a utilisé d'armes à feu». Les sol-

dats ont tiré en l'air une fois lorsque «des voyous» occupant un édifice au sud-est de la place ont ouvert le feu, blessant un soldat.

Selon les autorités, 300 personnes ont été tuées cette nuit-là.

Au total, 1.800 personnes, dont 500 à Pékin, ont été arrêtées dans le pays. Dernières condamnations en date, allant jusqu'à 13 ans de prison: 14 membres du «Commando suicide des oies sauvages» qui avaient participé aux manifestations de rue de Shanghai à la suite de la répression à Pékin, selon le Shanghai Daily.

Toutefois, le rythme des arrestations s'est ralenti ces jours derniers, le gouvernement orientant maintenant sa campagne de propagande vers une éventuelle importante purge au sein de la

hiérarchie du parti. Un projet d'une logique sans faille après la destitution samedi de Zhao Ziyang, l'un des pionniers des réformes économiques, de toutes ses responsabilités au sein du PCC.

Les médias chinois ont affirmé lundi que la décision de remplacer Zhao Ziyang bénéficiait du soutien unanime de la population.

La commission centrale de discipline a recommandé une purge de grande ampleur.

Elle estime, selon la presse, que les membres du Parti «qui ont dévié de la ligne politique correcte et violé les règles disciplinaires du parti pendant les troubles et la rébellion contre-révolutionnaire doivent être punis sévèrement (...) et exclus du Parti».

(ap)

Applicable aux mineurs

Peine de mort aux Etats-Unis

Les Etats américains sont libres de condamner à mort et d'exécuter des meurtriers mineurs au moment des faits, a estimé hier la Cour Suprême des Etats-Unis.

Par cinq voix contre quatre, les juges de la Cour Suprême ont souligné que la peine de mort appliquée à des mineurs ne violait pas l'interdiction mentionnée dans la Constitution d'infliger des «châtiments cruels ou inhabituels».

La Cour Suprême a ainsi confirmé que deux jeunes gens (l'un dans le Missouri, l'autre dans le Kentucky), âgés de 16 et 17 ans au moment où ils ont

commis leurs crimes, pouvaient être exécutés. Le jugement de la plus haute juridiction des Etats-Unis constitue également une très mauvaise nouvelle pour les 25 autres condamnés à mort, mineurs au moment des faits qui leur sont reprochés, qui attendent d'être exécutés dans les «couloirs de la mort» des prisons américaines.

Par ailleurs, la Cour, qui examinait un cas intervenu au Texas, a jugé que la Constitution américaine n'interdisait pas catégoriquement l'exécution d'attardés mentaux reconnus coupables de meurtre. (ap)

Première session

Nouveau Soviet suprême en URSS

L'ordre du jour de la première session du Soviet suprême, prévue pour durer jusqu'au 4 août, ainsi que la composition des commissions parlementaires ont été discutés hier lors de séances distinctes des deux Chambres. Ces dernières doivent approuver l'ordre du jour aujourd'hui, lors d'une session conjointe.

Outre l'approbation des ministres et d'autres postes de l'Etat, le nouveau Parlement permanent de 542 membres doit examiner quelque 13 projets de lois, selon un texte distribué aux députés à la reprise, hier, des travaux des deux Chambres après une interruption d'une semaine consacrée notamment à l'examen par les commissions des propositions aux postes ministériels.

Ces projets de loi concernent

notamment les «unions de citoyens» (les groupes informels), l'impôt, la presse, le Code pénal et la justice. Des projets de loi sur la décentralisation économique, les syndicats, la jeunesse et la liberté de conscience doivent être examinés.

La Chambre des nationalités a proposé d'ajouter l'examen de l'augmentation des retraites et du statut des députés. Celle de l'Union a demandé l'examen prioritaire d'une loi sur les procédures d'adoption des lois.

Par ailleurs, la composition de la commission sur le KGB et la défense proposée par le Présidium a été vivement critiquée par des députés du Soviet des nationalités, qui ont déploré qu'elle soit composée presque exclusivement de représentants de ces secteurs. (ats, afp)



Boris Eltsine siège depuis hier au Soviet suprême. (Bélino AP)

LE MONDE EN BREF

PHILIPPINES. - Des rebelles communistes ont attaqué un temple protestant dans un village du sud des Philippines, décapitant le pasteur et tuant 36 fidèles.

PARIS. - Un homme s'est suicidé en se jetant du haut de la cathédrale Notre Dame à Paris, entraînant dans la mort une adolescente qui passait sur le parvis.

OMAN. - Le sultanat d'Oman a fait appel à l'équipe américaine Red Adair, spécialisée dans la lutte contre les incendies des gisements pétroliers, pour combattre le sinistre qui s'est déclaré il y a une quinzaine de jours dans un puits de gaz à Oman.

NOUMÉA. - Un Mélanésien de 32 ans, Simon Loueckhote, membre du parti anti-indépendantiste RPCR (néogaulliste), a été élu, à Nouméa, président du Congrès du Territoire de Nouvelle-Calédonie, un an, jour pour jour, après la signature des «accords de Matignon».

IRAK. - L'Irak a décidé d'établir «une zone isolée et inhabitée» tout le long de ses frontières avec l'Iran et la Turquie.

KENNEDY. - Le sénateur américain Edward Kennedy aurait été «couvert» par de nombreuses personnalités à la suite de l'accident de voiture qu'il a eu en 1969 afin que sa carrière politique ne soit pas compromise, a déclaré au magazine Newsweek le président de la Chambre d'accusation qui à l'époque avait été chargé de l'enquête.

OLP. - L'OLP a constitué une cellule de réflexion sur le projet d'élections dans les territoires occupés proposé il y a un mois par le gouvernement israélien.

VIETNAM. - La quasi totalité des sociétés d'Etat vietnamiennes pourrait être rapidement confiée à des «gestionnaires professionnels» du secteur privé.

NUCLÉAIRE. - La Suède et l'Union soviétique ont conclu un accord portant sur l'échange d'informations dans le domaine des accidents nucléaires.

AUSCHWITZ. - Un survivant du camp nazi d'Auschwitz a été tué à New York après une dispute, par lequel un qu'il accusait d'avoir dessiné une croix gammée sur sa porte.

Angola: un bon exemple

Les non-alignés en conférence

Le ministre zimbabwéen des affaires étrangères, Nathan Shamuyarira, s'est félicité, hier à La Haye, de l'accord «de paix et de réconciliation nationale en Angola conclu jeudi dernier sous les auspices des pays de «la ligne de front» qui fournit, selon lui, «un bon exemple de la capacité des pays en développement à régler par eux-mêmes leurs problèmes».

M. Shamuyarira ouvrait une «conférence ministérielle extraordinaire des pays non alignés sur la paix et le droit international», qui doit durer jusqu'au 30 juin inclus. Le Zimbabwe préside actuellement le mouvement des non-alignés, qui comprend 101 membres, 99 pays et deux organisations, l'OLP et la Swapo.

Le ministre zimbabwéen a appelé le Tiers monde à constituer de «solides et authentiques organisations régionales» sur le plan politique et «des cartels» entre producteurs de matières premières sur le plan économique «pour imposer une montée des prix» de ces denrées, «comme l'a fait l'OPEP en 1973» pour le pétrole. (ats, afp)

On démantèle

Rideau de fer entre la Roumanie et la Hongrie

Les Roumains ont commencé le week-end dernier à démanteler les barrières de barbelés le long de leur frontière avec la Hongrie, apparemment à la suite de la condamnation internationale, l'URSS comprise, de la construction de ce premier «rideau de fer» entre pays socialistes prétendus «frères».

Le colonel des gardes-frontières hongrois Janos Pal, responsable du secteur d'Oroszhaza (sud-est de la Hongrie), a annoncé lundi que le démantèlement des grillages barbelés avait débuté samedi.

Hier, a-t-il ajouté, pratiquement la totalité du «rideau barbelé» et des poteaux avait disparu sur son secteur frontalier de 300 km. La frontière roumano-hongroise est longue d'environ 450 km.

Le régime du président Nicolae Ceausescu avait érigé des barrières de fil de fer barbelés pour empêcher la fuite de la minorité hongroise de Roumanie vers la Hongrie. Un dispositif analogue a été érigé à la frontière de la Roumanie avec la Yougoslavie. (ats, afp)



Dans nos boucheries, jusqu'au samedi 1er juillet



Porc:

Rôti épaule
kg ~~14.-~~ **11.-**

Ragoût
kg ~~12.-~~ **9.-**

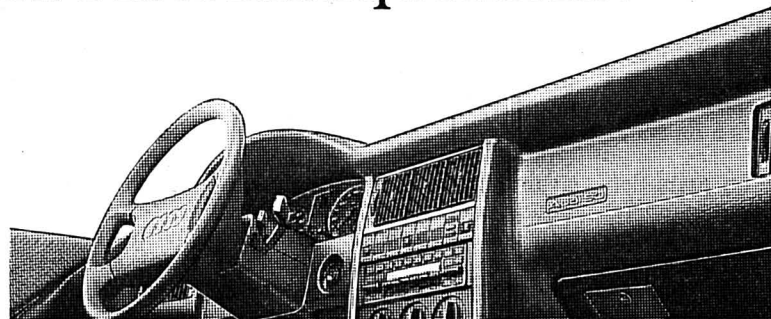
Dans tous nos magasins:
Filets de truite fumés, sans peau
Paquets de 2 pièces, 130 g. env.
kg ~~33.-~~ **29.-**

MIGROS

Société coopérative MIGROS Neuchâtel - Fribourg

Publicité intensive
publicité par annonces

Opter maintenant pour l'Audi 90, c'est faire le bon choix. Automatiquement!



Audi 90. Les temps sont révolus, où le plaisir sportif allait de pair avec un inconfort spartiate!

L'Audi 90, l'une des voitures les plus sportives de sa catégorie, ne séduit pas seulement par un confort digne d'opulentes berlines:

elle y ajoute bien entendu les atouts d'une carrosserie intégralement galvanisée et ceux du système de sécurité «procon-ten». Et de nouveau, en option, l'agrément d'une transmission automatique.

Afin que vous puissiez dompter sportivement et sans changer de vitesse les traquenards du plus éprouvant des «rallyes routiers»: le trafic quotidien!

Audi 90. Une gamme de (4 portes) avec moteur à 5 cylindres et confort long-courrier: 2,6 m² de surface habitable, 1901 mm de longueur intérieure. De série avec système de sécurité «procon-ten» et carrosserie intégralement galvanisée. Moteurs: 2,0 l/85 kW/115 ch, 2,3 l/100 kW/136 ch ou 2,3 l/125 kW/170 ch avec 20 soupapes. Boîte automatique en option sur les tractions avant de 136 ch; ABS de série sur les versions quattro de 136 et 170 ch. 10 ans de garantie contre la corrosion perforante. Un an de garantie d'usine, kilométrage illimité. Deux ans d'assurance de voyage Inter-tours-Winterthur-AMAG.



La technique qui creuse l'écart.



Importateur officiel Audi et VW 5116 Schinznach-Bad et ses 600 partenaires du réseau VAG.



011512

Feuilleton de «L'IMPARTIAL»

8

Janine Boissard

Vous verrez... vous m'aimerez

Droits réservés éditions Plon et Cosmopress, Genève

Personnages réels, personnages imaginaires, acteurs choisis pour les interpréter, parfois, sous la plume de l'écrivain, tout se mêle. Et cette force mystérieuse qu'on appelle le don, parvient à faire d'éléments disparates un ensemble harmonieux où passe la vie; ainsi, dans le tableau d'un peintre, on voit cette vie sourdre miraculeusement d'un mélange de couleurs, d'ombre et de lumière. C'est cela aussi la passionnante aventure de la création.

Mais moi j'ai six ans et, aujourd'hui, je vais faire la découverte de ma vie: la mer!

Nous sommes arrivés hier à Cabourg, en Normandie, comme tombait la nuit. C'est le matin. Où sont passés Maxime et Nicole, je ne sais plus. Je sais que, la main dans celle de mon père, je sors du grand hôtel blanc qui donne sur la palge. Je me souviens du soleil, de mes peids nus, pour la première fois sur la rugueuse fraîcheur d'un sable aux mille cristaux, de cette étendue blonde au bout de laquelle je découvre la dansante chanson bleue. Et cette chanson m'appelle.

Alors, je lâche la main de mon père et je cours. Je cours à perdre haleine et pénètre dans l'eau, encore et encore jusqu'à ce qu'il m'arrête. Et il me soulève haut dans ses bras, riant d'étonnement et de fierté.

Née au pied d'un arbre, j'aurais voulu que cet arbre fût au bord de la mer.

3

Maman a disparu! On nous a promis que nous la reverrions bientôt et qu'elle nous ramènerait une surprise: un petit frère ou une petite sœur. Cette nouvelle ne nous émeut guère: les familles nombreuses, nous avons l'habitude.

Aucun de nous trois ne sait comment

viennent les bébés. Si personne ne nous a parlé de choux ou de cigognes, on ne nous a pas pour autant révélé que les mères les portaient dans leur ventre. A l'époque, dans ma famille du moins, c'était là un secret bien gardé, sans doute parce que, dévoilé, il engendrait à brève échéance la question: «Comment?».

Seconde nouvelle, autrement palpitante: nous allons déménager, aller habiter un endroit plus spacieux où le bébé aura sa chambre et nous davantage de place pour jouer. Un jour d'automne 1938, le chauffeur nous dépose avec notre gouvernante au pied de notre nouvelle maison, à La Muette. Ascenseur, quatrième étage. L'appartement me semble immense. Il l'est! 315 mètres carrés. Après nous avoir recommandé le silence, la gouvernante ouvre la double porte d'une chambre plongée dans la pénombre où je découvre, dans le lit, aux côtés de maman, un bébé pas plus grand que mes poupées. C'est une petite fille: Aliette, celle qui, dans *l'Esprit de famille*, une quarantaine d'années plus tard, m'inspirera «la princesse». Désormais, grâce à Aliette, on nous appellera, Nicole, Maxime et moi, les grands, ce qui

m'emplit d'orgueil. Quant à «la petite», nous ne la voyons guère: elle est confiée aux soins d'une nurse et, pour l'instant, ne change pas notre vie.

Ce qui la change, c'est notre nouvel univers. Il y a d'abord l'entrée, gigantesque et qui deviendra notre terrain de jeu favori. Si les voisins, ces gêneurs, n'existaient pas, on pourrait aisément s'y exercer au patin à roulettes. A un bout, il y a une fenêtre, à l'autre le grand meuble à jouets et, tout le long, des portes glacées ou vitrées. On l'appelle «la galerie».

Cette galerie, digne, pour nous, de celle du château de Versailles, sépare l'appartement en deux. D'un côté, c'est le royaume des parents où nous sommes admis exceptionnellement: chambre à coucher, salle de bains et garde-robe, grand et petit salon, salle à manger, le tout donnant sur le bois de Boulogne. Par sa fenêtre, maman nous a montré, juste en bas, tout près de la gare de Passy, un édifice rond. «Ne vous en approchez jamais», a-t-elle recommandé, «c'est le repaire de vilains messieurs».

(A suivre)

Accusé de gestion déloyale

Khalil Ghattas sera vraisemblablement extradé vers l'Allemagne

La Suisse est d'accord d'extrader le marchand de pétrole Khalil Ghattas vers l'Allemagne fédérale. Vendredi passé, l'Office fédéral de la police a donné suite à la demande présentée par les autorités allemandes à fin mai.

Arrêté à Genève en mars dernier, le patron du conglomérat financier et pétrolier Gatoil est accusé par la justice allemande d'incitation à la gestion déloyale au détriment de la société Kloeckner à Duisburg. Gatoil (Suisse) a d'ores et déjà annoncé lundi à Genève que Khalil

Ghattas faisait recours auprès du Tribunal fédéral contre cette décision d'extradition.

La décision de l'Office fédéral de la police ne constitue pas une surprise. "Ce qui l'est beaucoup plus, c'est le procédé qui consiste à informer les médias avant l'intéressé et ses représentants", écrit Gatoil (Suisse) dans son communiqué. La présente situation met en jeu les intérêts du groupe Gatoil (Suisse) et ceux de ses créanciers suisses, conclut le communiqué.

D'origine libanaise, âgé de 58 ans, Khalil Ghattas, est domici-

lié en Suisse depuis 15 ans. C'est à la demande du Tribunal d'arrondissement de Duisbourg (RFA) qu'il a été arrêté à Genève le 21 mars dernier. Il est recherché par les autorités ouest-allemandes dans le cadre de la procédure engagée contre des responsables de la société d'import-export Kloeckner & Co à Duisbourg. Il est accusé d'incitation à la gestion déloyale au détriment de cette compagnie. Le montant du dommage est estimé à quelque 600 millions de Deutsche Mark. Il s'agissait de pertes consécutives à des spécu-

lations sur le marché du pétrole. Après ce scandale survenu en octobre dernier, Kloeckner & Co s'est retrouvée au bord de la faillite. Elle a été reprise par la Deutsche Bank. Gatoil, qui a d'abord nié toute relation d'affaires avec Kloeckner, a admis ensuite avoir commercé avec la société allemande par le biais d'une de ses filiales au Panama. Libanais chrétien, Khalil Ghattas dirige depuis Genève un petit empire pétrolier comptant plusieurs sociétés panaméennes (Gatoil Overseas et Delata Oil) ainsi que Gatoil

(Suisse), troisième compagnie pétrolière du pays avec ses 350 stations-service et 1.200 employés.

Gatoil a racheté Total (Suisse), puis Texaco (Suisse). Au début de 1988, elle a pris le contrôle de la raffinerie de Colloby (VS). Depuis le 9 décembre dernier, cette raffinerie n'est plus approvisionnée en pétrole brut à la suite d'un litige financier avec la société italienne qui possède l'oléoduc alimentant la raffinerie valaisanne.

Le scandale Kloeckner a accentué la perte de crédit de

Ghattas dont le groupe était déjà en difficulté. L'homme d'affaires libanais a commencé de parler de «complot» alors que certaines banques lui coupèrent ses lignes de crédit.

Le 8 juin dernier, le Tribunal de première instance de Genève a prononcé l'ajournement de la faillite de Gatoil (Suisse) jusqu'au 30 novembre prochain. La demande de mise en faillite avait été déposée par la Chemical Bank, créancière de Gatoil (Suisse) pour 46,5 millions de francs.

(ap)

L'hypothèse du complot

Nouveau rebondissement au procès de Romont

Le tribunal criminel de la Glâne a examiné hier l'hypothèse d'un «complot ourdi par des promoteurs immobiliers contre Marc Frey», le commerçant et député romontois décédé en octobre dernier après avoir absorbé une bière contenant du cyanure. Cette version des faits avait été dévoilée en décembre par une lettre anonyme. Identifiée, dans l'inter- valle, la femme qui a écrit cette missive a été appelée à la barre.

Le complot aurait été organisé par des hommes d'affaires après que Marc Frey eut acquis une grosse parcelle de terrain à la

Tour-de-Trême. Résidant à Romont, la femme a avoué qu'elle avait envoyé une lettre car elle ne désirait pas apparaître au grand jour. Elle a toutefois nié qu'un des avocats de l'accusé Marc. A, associé de la victime, lui ait suggéré de recourir à cette méthode.

Devant les juges, elle a déclaré qu'elle avait participé avec deux hommes à une conversation de bistrot en avril 1988, soit six mois avant le crime. L'un des hommes aurait dit qu'ils étaient chargés d'éliminer un «gros de Romont».

Identifiés à leur tour, les deux hommes, deux sexagénaires, ont contesté avoir rencontré le témoin et avoir tenu de tels propos.

Les vendeurs et les acheteurs du terrain en question, situé à la Tour-de-Trême, sont connus.

A noter que le nom de Marc Frey n'apparaît nulle part dans cette transaction, et notamment au registre foncier.

Un architecte qui s'est occupé de cette vente a révélé hier que l'accusé s'était intéressé en 1978 à reprendre la pharmacie de la Tour-de-Trême mais que sa can-

didature avait été écartée. La thèse du complot fait apparaître également un bijoutier de Bulle qui aurait fourni le cyanure aux «tueurs à gages».

Or il a été établi qu'une employée de ce bijoutier est une voisine des beaux-parents de l'accusé. Cette employée est également une amie de l'auteur de la lettre. A relever enfin, que plusieurs témoins ont affirmé que cette dernière avait tendance à grossir et à interpréter les faits portés à sa connaissance.

(ats)

Attention trottoirs!

Interdiction de parquer dès samedi



Plus moyen de se resserrer.

(Bélino AP)

A compter du 1er juillet, c'est-à-dire samedi prochain, il sera interdit de parquer sur les trottoirs, à moins que des signaux ou des marques ne l'autorisent expressément. Le Conseil fédéral a adopté cette nouvelle réglementation le 25 janvier, en même temps que la révision de l'ordonnance sur la circulation routière, a rappelé lundi le Département de justice et police.

Jusqu'ici, il était permis de

parquer sur les trottoirs qui bordent des rues étroites, à condition que la chaussée ne mesure pas plus de 6 mètres de largeur et qu'il reste un passage libre de 1,5 m pour les piétons. Cette réglementation était compliquée et mal respectée par les conducteurs. Les personnes malades ou handicapées ainsi que les mères avec de jeunes enfants étaient les premières à en pâtir.

(ats)

Charges fiscales variables

Les cantons romands étrillent leurs contribuables

Selon que vous serez zougais ou jurassien, vos charges fiscales varient du simple au quadruple.

D'après une statistique publiée par l'administration fédérale des contributions, les disparités entre charges fiscales sont et restent en effet très considérables en Suisse, malgré les baisses - généralement très faibles, d'ailleurs - enregistrées en 1988 par rapport à l'année précédente. Ainsi, un contribuable marié avec deux enfants lâche au fisc 2,71% d'un revenu de 50.000 francs, à Zoug, et 11,11% à Delémont.

C'est une fois de plus à Zoug, s'agissant de la charge fiscale globale (commune, canton, paroisse) dans les chefs-lieux cantonaux, que la pression est la plus basse, toutes catégories de contribuables confondues. Et

c'est dans les cantons romands, pris dans leur ensemble, que le fisc est généralement le plus vorace, celui du Jura ayant les dents les plus longues.

A considérer les contribuables mariés avec deux enfants et un revenu de 50.000 francs, les charges fiscales calculées en pour-cent du revenu s'étagent de 11,11 à Delémont à 2,71 à Zoug. Juste derrière le chef-lieu jurassien, Fribourg frappe à 8,97%. Puis viennent les chefs-lieux des cantons de Soleure (8,93%), Vaud (8,75), Berne (8,57), Lucerne (8,44), Neuchâtel (8,18), Valais (8,11), Appenzel I.Rh (7,42), Bâle-Campagne (7,33), Bâle-Ville (7,25), Uri (7,16) et Schwyz (7,08). Tous les autres chefs-lieux sont en dessous de 7%, dont le Tessin (6,91) et Genève (5,48).

Pour les contribuables célibataires nantis d'un revenu de 50.000 francs, la main fiscale est particulièrement lourde dans le Jura (16,09% du revenu), à Soleure (16,06), à Genève (15,9), à Bâle-Ville (15,48), à Neuchâtel (15,37) et Lausanne (15,14). Trois chefs-lieux de cantons seulement se trouvent en-dessous d'une ponction de 10 o/o, soit Schwyz (9,91), Nidwald (8,71) et Zoug (7,36).

Toujours pour un revenu de 50.000 francs, les contribuables mariés sans enfants ont tout intérêt à vivre à Zoug (ponction de 4,28%) plutôt que dans le Jura (13,31%), Vaud (11,99), Berne (11,11), Fribourg (10,8) ou Soleure (10,68).

Les rentiers mariés, enfin - cette fois pour un revenu de 30.000 francs - sont traités de

façons extraordinairement différentes selon les chefs-lieux. Avec une ponction de seulement 0,5% du revenu, Genève bat les records de la générosité fiscale. A l'autre bout de la liste, Lausanne «fusille» ses rentiers avec 10,63%, soit 21 fois plus qu'à Genève, et le Jura avec 10,38%. Dans la plupart des cantons, les rentiers mariés consacrent moins de 5% d'un revenu de 30.000 francs à l'impôt. Fribourg, toutefois, y va de ses 8,98%.

Les déductions sociales, pour un contribuable marié avec deux enfants par rapport à une personne mariée sans enfant, varient fortement selon les chefs-lieux.

Pour un revenu de 50.000 francs, elles atteignent 41% à Genève mais seulement 14,6% à Hériseau. (ap)

LA SUISSE EN BREF

FTMH. - La Fédération suisse des travailleurs de la métallurgie et de l'horlogerie (FTMH) s'inquiète de la place de l'homme dans une industrie en pleine mutation technologique. Elle a présenté sa brochure intitulée «Le travail en usine a de l'avenir», où elle explique comment et pourquoi l'arrivée en force de la technologie est en train de gommer complètement les anciennes démarcations entre travailleurs et employeurs.

SOLEURE. - Au terme d'une enquête de huit mois, la police soleuroise a mis fin aux activités d'une bande de malfaiteurs qui avaient commis neuf agressions à main armée - dont sept braquages de bureaux postaux - dans les cantons de Soleure et Berne.

MONTHÉY. - La police valaisanne a révélé l'identité d'un jeune parapentiste tué dimanche à la Dent-de-Valettette, au-dessus de Monthéy. Il s'agit de Ladislav Rivera, 27 ans, qui était domicilié au Grand-Lancy.

VAUD. - Une initiative populaire intitulée «Pour que Vaud reste beau» sera lancée en septembre dans le canton de Vaud, a annoncé lundi le comité d'initiative. Son but est de rendre obligatoire la protection des 13 sites vaudois inscrits à l'inventaire fédéral des paysages. Parmi ceux-ci, le vignoble de la Côte, menacé par la ligne électrique Galmiz - Verbois.

KAISERAUGST. - La société Kaiseraugst S.A. peut désormais toucher les 350 millions de francs approuvés par les Chambres à titre de dédommagement pour la non réalisation de la centrale nucléaire controversée. Le délai référendaire de 90 jours est en effet parvenu à échéance lundi sans avoir été utilisé.

CHUTE. - Une Zurichoise de neuf ans a trouvé la mort en tombant d'une falaise de 80 mètres près des ruines de «Gräpplang», à Flums (SG). C'est en jouant sur un sol couvert de feuilles mortes que la fillette a glissé, avant de tomber.

Affaire Gelli

Genève: le juge Trembley poursuit «L'Hebdo» au tribunal

Le procès en diffamation intenté par le juge d'instruction genevois Jean-Pierre Trembley au rédacteur en chef et à deux journalistes du magazine «L'Hebdo» s'est ouvert hier devant le Tribunal de police de Genève. Présidé par Mme Eliane Bonnefemme-Hurni, celui-ci dira ce matin s'il autorise ou non les journalistes à faire la «preuve de vérité», soit de prouver la véracité de leurs allégations, comme ils le souhaitent.

Ce procès est en principe le dernier épisode d'un feuilleton qui n'a cessé de défrayer la chronique genevoise depuis le 21 septembre 1987, date à laquelle Licio Gelli s'est constitué, après quatre ans de cavale, prisonnier dans le cabinet du juge Trembley.

Dans ses éditions du 1er et du 8 octobre 1987, «L'Hebdo» avait consacré plusieurs articles et deux éditoriaux à la reddition du «grand maître» de la loge P2. En substance, le juge Trembley était accusé par le magazine d'avoir violé les devoirs les plus élémentaires de sa charge, d'avoir rencontré en secret Gelli à toutes les exigences ou conditions de ce dernier.

Le magistrat avait qualifié de «tissu de mensonges» les articles du 1er octobre 1987 et avait déposé plainte contre «L'Hebdo» après la parution de la deuxième série d'articles. Dans l'édition du 8 octobre 1987, le rédacteur en chef de cette publication avait signé un éditorial consacré à l'affaire et intitulé «nous maintenons».

Les accusés ont demandé au Tribunal de police de leur per-

mettre de faire «la preuve de vérité», soit de leur accorder la possibilité de prouver que les articles litigieux «sont conformes à la vérité» ou qu'ils avaient «des raisons sérieuses» de «tenir de bonne foi» leurs allégations pour vraies. Me Michel Halpérin, défenseur du juge Trembley, partie civile, ne s'est pas opposé à cette requête, tout en estimant que les journalistes ont démontré que leur dessein dans cette affaire était de «dire du mal du magistrat alors même qu'il a été blanchi, tant par le pouvoir législatif que judiciaire.»

Le juge Trembley souhaite que ce procès soit celui «de la transparence la plus parfaite» et il a offert au Tribunal de fournir toutes les pièces souhaitées par la défense. Le magazine a été qualifié par son avocat de «pyromane» qui a allumé l'incendie de la République.

Le substitut Pierre Marquis s'est opposé à ce que le Tribunal autorise les journalistes à faire la preuve de vérité en ce qui concerne les articles du 8 octobre 1987. Pour lui «il n'y a pas d'affaire Trembley, il n'y en a jamais eu, elle a été créée de toutes pièces par «L'Hebdo».

L'avocat des accusés, Me Roland Steiner, a évoqué la difficulté du travail du journaliste qui doit protéger ses informateurs sinon il ne peut plus exercer son métier.

Selon Me Steiner, le juge Trembley «n'a pas violé la loi, ni commis une forfaiture. En revanche, il a fait plaisir à Gelli en lui permettant de passer par Genève.»

(ats)

Discret et muet comme une carpe.



Les informations qu'apprendra notre conseiller en assurances sur votre situation financière et vos aspirations resteront taboues pour les tiers et lui permettront de trouver une solution idéale pour votre prévoyance.

Votre conseiller en assurance-vie est d'une discrétion absolue.

Mise en plis **13.50**
 Permanentes/ mise en plis/
 coupe compris **39.50**



GIDOR
 COIFFURE

Ouverture sans interruption et sans rendez-vous
 préalable à La Chaux-de-Fonds: 9, av. Leopold
 Robert 165466

vacances-voyages

VF Voyages Favre
 2203 Rochefort 038/45 11 61
 2053 Cernier 038/53 17 07

NOS PROCHAINS VOYAGES

Du 8 au 10 JUILLET et du 18 au 20 AOÛT (3 jours)
TESSIN - GRISONS
 avec les cols du Grimsel, Nufenen, Maloja, Julier
 Logement à Lugano et Saint-Moritz
 Tout compris par personne Fr. 445.-

EXCEPTIONNEL!!! (14 JOURS)

Du 16 au 29 JUILLET
**Vacances balnéaires sur
 LA COSTA DORADA**
 en demi-pension, hôtel 3 étoiles, en bordure de mer,
 plage de sable
 Car compris, par personne Fr. 897.-

Du 23 JUILLET au 2 AOÛT (11 jours)
LA NORVÈGE et ses fjords

Tout compris par personne:
 Cabine 4 lits Fr. 2240.-
 Cabine 2 lits Fr. 2265.-

FÊTE NATIONALE

Du 31 juillet au 2 août (3 jours)
ILE DE MAINAU - L'APPENZEL
 Participation à la Fête nationale à Trogen,
 avec la télévision suisse.
 Tout compris par personne Fr. 430.-

Du 7 au 12 août (6 jours)
SÉJOUR EN APPENZEL

Avec soirée appenzelloise, selon participation, comprise.
 En pension complète, en chambre à deux lits,
 par personne Fr. 628.-

Demandez notre programme détaillé
 Inscriptions et renseignements:
 ☎ 038/53 17 07 (Cernier)
 ☎ 038/45 11 61 (Rochefort) 000661

offres d'emploi



**PIZZERIA SNACK
 la gondola**

Daniel-JeanRichard 41
 2300 La Chaux-de-Fonds
 ☎ 039/23 74 74

cherche

sommelier

pour date à convenir. Téléphoner de 12 h à 14 h et après 18 h.
 121636

GARAGE INTER-AUTO
 Avenue Charles-Naine 33
 La Chaux-de-Fonds
 cherche

mécanicien auto

Tout de suite ou date à convenir.
 Téléphoner au 039/26 88 44
 ou se présenter. 012447



VILLE
 DE
 LA CHAUX-DE-FONDS

Mise au concours

En raison du départ du titulaire, la di-
 rection des Services Industriels met au
 concours pour le département des ins-
 tallations sanitaires, un poste de

**monteur en
 installations
 sanitaires CFC**

Entrée en fonctions: tout de suite ou à
 convenir.

Salaire: selon qualifications.

Tous renseignements peuvent être ob-
 tenus auprès de M. Ewald Göri, chef
 du département des installations sani-
 taires, ☎ 039/276 711.

Les offres accompagnées des docu-
 ments usuels sont à envoyer jusqu'au
 14 juillet 1989 à la direction des Ser-
 vices Industriels, Collège 30, 2300 La
 Chaux-de-Fonds. 012393

offres d'emploi

PLANOTECH SA - Place du Marché 5
 2610 Saint-Imier - ☎ 039/41 10 80

Nous cherchons pour mi-août 1989

**apprenti(e) dessinateur(trice)
 en électricité**

4 années d'apprentissage. 50554

Romatic SA

Entreprise locloise, jeune et dynamique,
 cherche

mécaniciens

pour montage de machines d'assemblage.
 ☎ 039/31 77 01,
 s'adresser à M. P. Hainard 14188

Nous engageons:

**mécanicien-
 électricien
 câbleur
 ouvriers(ères)**

pour horaires d'équipes
 et normaux;

mécanicien sur CNC

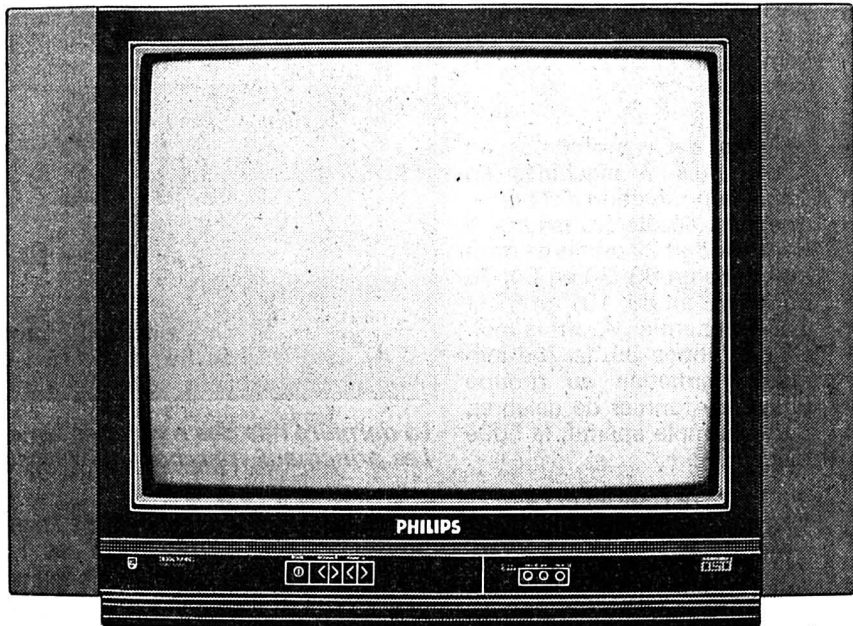
Veillez contacter G. Murinni
 ou G. Forino.

L'agence est ouverte
 tous les samedis matin
 de 9 à 12 heures. 584

**OK PERSONNEL
 SERVICE SA**
 Placement fixe
 et temporaire
**Etre OK
 c'est super!**
 Av. Leopold-Robert 65 2301 La Chaux-de-Fonds
 039/23 04 04

AVIS IMPORTANT À TOUS CEUX QUI NE PEUVENT PLUS VOIR LEUR VIEUX TÉLÉVISEUR:

P R I X D E



Modèle présenté:
 25 GR 5760, version PAL, écran de
 63 cm, fr. 1790.-.
 25 GR 5768, version PAL/SECAM,
 plus fr. 100.-.
 Même équipement, avec écran de
 70 cm, 28 GR 5770, version PAL,
 fr. 1990.-.
 28 GR 5777, version PAL/SECAM,
 plus fr. 100.-.



PHILIPS ED HOTLINE.

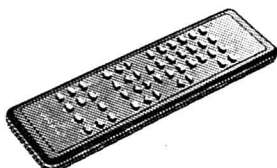
Voulez-vous en savoir davantage
 sur les téléviseurs City Line ou
 souhaitez-vous d'autres rensei-
 gnements sur l'électronique de
 divertissement?

Appelez-nous au 022/64 71 71, int.
 307, du lundi au vendredi, de 08.00
 à 12.00 et de 13.30 à 17.00 heures.

(CITY LINE) DE PHILIPS.

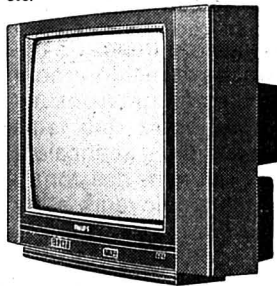
Jugez sur images chez votre com-
 merçant spécialisé.

LANCÈMENT
1 7 9 0.-



■ Télécommande
 jusqu'à 60 sélections de program-
 mes.

■ Prise Euro-AV (Scart)
 pour la transmission parfaite de
 programmes périphériques: ma-
 gnétoscopes, caméscopes (VHS et
 S-VHS), CD vidéo, tuner-satellites,
 etc.



■ Forme élégante
 design classique futuriste.
 En bref:

**QUALITÉ D'EXCEPTION
 À PRIX SÉDUCTION.**



PHILIPS

PS: connaissez-vous les petits
 au grand nom?
 Téléviseurs Smart (portables) de
 Philips. Dès fr. 495.-.
 Votre spécialiste TV se fait un
 plaisir de vous présenter ces
 brillants petits prodiges.

009860

«Elle» a séduit les plus grands

Ismeca: la 500e valait bien un coup de chapeau

En un seul voyage la vie de l'entreprise Ismeca a été transformée. C'est en effet en 1981, à la suite d'un salon américain, que le directeur, M. Jean-Pierre Pellaton, a lancé la production d'une machine pour la mise en bande de composants électroniques. La 500e unité vient de sortir des ateliers!

Quand M. Jean-Pierre Pellaton est parti aux Etats-Unis en février 1981, il ne pensait pas que la visite d'une exposition électronique allait modifier l'orientation d'Ismeca. «J'y ai vu pour la première fois une machine pour le montage de composants électroniques en surface (la fameuse technique CMS). Cette technologie japonaise faisait alors appel au carton. Je suis revenu à La Chaux-de-Fonds complètement convaincu du bien-fondé de cette solution et j'ai immédiatement lancé l'élaboration d'un prototype.»

Quatre mois plus tard, le prototype était exposé à Avignon. Mais en définitive, le lancement a été relativement lent. «Il a fallu qu'un fabricant de composants accepte de conditionner ses pièces avec cette technologie pour que le reste des sociétés lui emboîte le pas. Notre première machine, qui était encore un pro-

TOTYPE, a été vendue à Phoenix au printemps 1982».

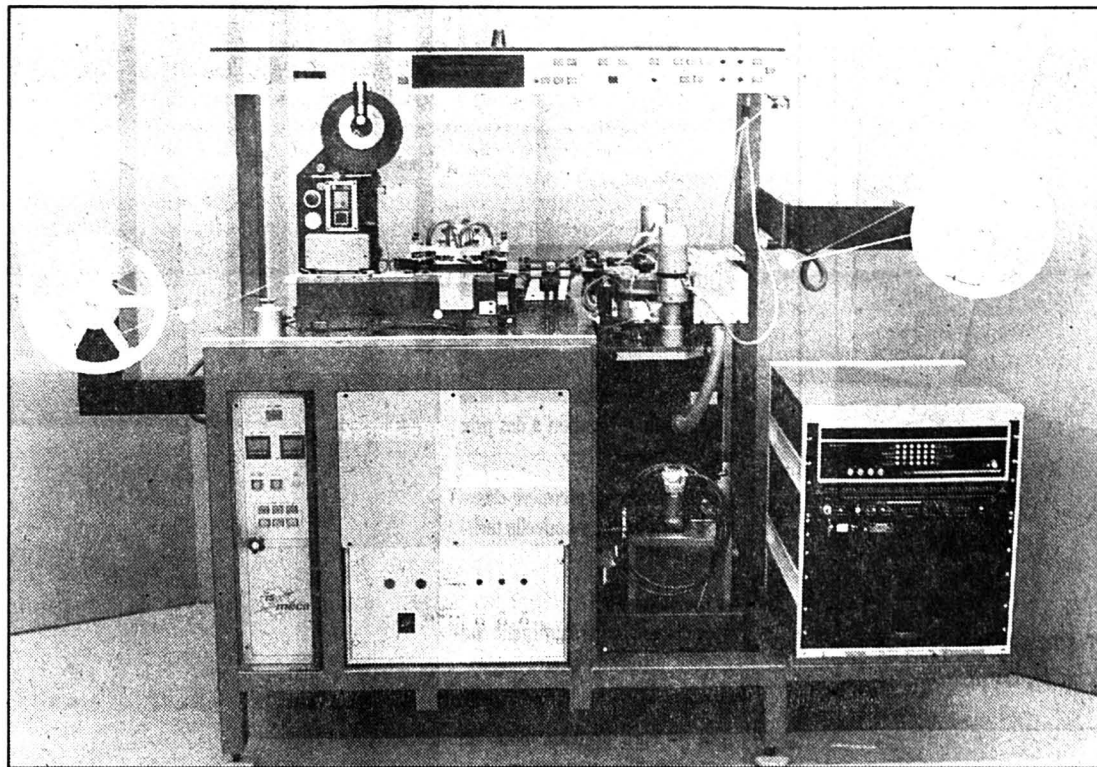
LEADER MONDIAL

Au départ standard, les machines ont gentiment évolué, pour s'adapter aux demandes de plus en plus fréquentes et précises des clients. «Nous devons penser à la concurrence», explique M. René Widmer, directeur technique et responsable du département mise en bande. Car il faut que nous préservions notre place de leader mondial dans le conditionnement de très petits composants».

Après deux prototypes en 1981, puis 7 machines en 1982, la production s'est quelque peu accélérée. Ismeca a donc produit 29 unités de mise en bande en 83, 30 en 84, 76 en 85, 78 en 86, 101 en 87 et 107 l'an dernier. Avant la moitié de l'année 89, la 70e machine permettait au groupe chaux-de-fonnier de célébrer, par un simple apéritif, la 500e pièce.

LE DÉTONATEUR DE LA CROISSANCE

«Je suis très heureux que nous soyons entrés dans ce créneau», précise M. Pellaton. Car la machine en question est à la base de notre développement, de notre croissance en personnel. En outre, elle nous a donné une très bonne image de mar-



La dernière née des machines Ismeca peut travailler au rythme de 80.000 pièces à l'heure. Les principaux marchés étant l'Asie, les Etats-Unis et l'Europe. (Photo Ismeca)

que chez les grands fabricants de composants, ce qui n'est pas négligeable. Rappelons qu'en Suisse, nous n'avons pas de concurrents.

Les performances ont été largement augmentées depuis huit ans, la capacité de mise en bande a été multipliée par dix.

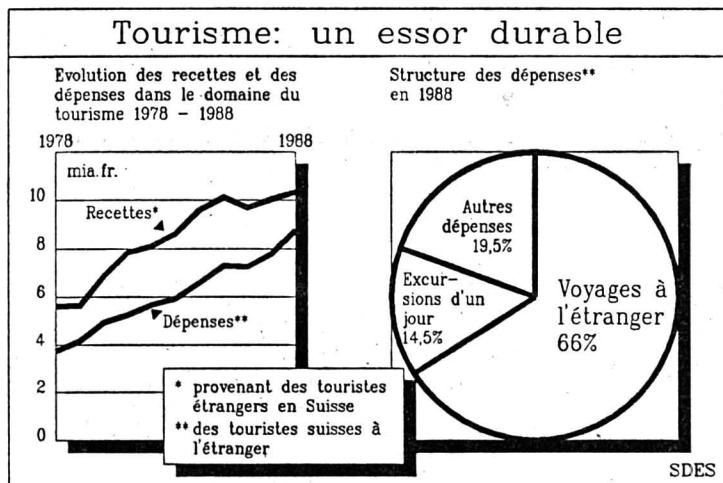
De 8000 pièces à l'heure, c'est aujourd'hui 80.000 composants qui sortent sur leur bande à chaque tour d'horloge.

Pour parvenir à ce brillant résultat, M. Widmer peut compter sur 11 mécaniciens, 8 élec-

troniciens et 6 personnes au bureau technique. On rappellera ici que M. Straumann est le second directeur technique, avec à sa charge le développement et la construction des machines spéciales.

J.Ho.

Toujours plus loin



Les touristes étrangers séjournant en Suisse dépensent en règle générale davantage que les touristes suisses en vacances à l'étranger. L'excédent de recettes de la balance touristique qui témoigne de l'importance du tourisme dans l'économie suisse s'est inscrit en 1988 à environ 1,6 milliard de francs.

Cet excédent est toutefois sensiblement inférieur à celui enregistré les années précédentes, la propulsion des Suisses à se rendre à l'étranger ayant fortement augmenté. En 1988, les dépenses des touristes suisses à l'étranger ont atteint 8,8 mrd fr., ce qui correspond à un accroissement de 960 mio. fr. (12%) par rapport à l'année précédente. Sur cette somme, la plus grande part,

soit 5,8 mrd fr., est représentée par les séjours touristiques à l'étranger de tous genres et comportant au moins une nuitée. Ces chiffres traduisent non seulement un accroissement du nombre de voyages à l'étranger de l'ordre de 7,5%, mais également la persistance de la tendance à choisir des destinations de plus en plus éloignées. En outre, 2,9 mrd fr ont été consacrés aux excursions d'un jour et au tourisme de transit ainsi qu'aux transports internationaux de personnes.

Enfin, le total des sommes dépensées en Suisse par la population résidant pour des vacances et des excursions s'est inscrit à 6,6 mrd fr., montant qui correspond à peu près à celui de 1987. (Sdes)

15000 caisses de pension en Suisse

Quelque 3,2 millions de personnes assurées

La Suisse comptait à fin 1987 plus de 15.000 institutions de prévoyance professionnelles, qui assureraient au total 3,2 millions de personnes et gèreraient quelque 170 milliards de francs. Le nombre d'individus assurés est cependant inférieur à 3,2 millions car certaines personnes sont assurées auprès de plusieurs caisses, a précisé lundi l'Office fédéral de la statistique en publiant les résultats provisoires de sa dernière enquête exhaustive.

Depuis la dernière enquête, qui remonte à 1978, le nombre des institutions de prévoyance a passé de 17.000 à 15.000.

Cette contraction résulte de l'entrée en vigueur, le 1er janvier 1985, de la loi fédérale sur la prévoyance professionnelle (LPP ou 2e pilier). De nombreuses caisses de pension se sont alors affiliées à une fondation collective ou communale existante.

COTISATIONS

En 1987, les institutions de prévoyance (IP) ont encaissé

15,8 milliards de francs de cotisations et de donations, montant dont les assurés ont acquitté 36%, tandis que leurs employeurs en finançaient 64%. Un cinquième des contributions des employeurs a été versé sous forme de contributions ou donations facultatives.

Il faut ajouter à la somme totale des contributions quelque 2,7 milliards de versements initiaux (prestations de libre passage et sommes de rachat au moment de l'admission d'un assuré) et un produit net du capital de 6,8 milliards de francs.

A titre de comparaison, les cotisations AVS, AI et APG se sont élevées en 1987 à près de 15,4 milliards.

Au cours de l'année en revue, des rentes ont été payées à près de 420'000 retraités ou survivants pour un montant de 5,5 milliards de francs. Par ailleurs, une somme de 940 millions a été versée à titre de capital vieillesse, survivants ou invalidité.

Enfin, les IP ont dû débours 3,5 milliards sous forme de prestations de sortie (presta-

tions de libre passage, paiements en espèces).

Les placements administrés par les IP elles-mêmes se répartissent comme suit au 31 décembre 1987: 30% (50 milliards de francs) étaient placés en obligations et en bons de caisse, 17% (29 mrd) étaient placés directement en immeubles et en terrains, 17% (28 mrd) ont été déclarés comme avoir auprès de l'employeur et 10% (17 mrd) étaient placés à court terme (liquidités, livrets d'épargne, dépôts à terme...).

Par ailleurs 8% (13 mrd) ont été consacrés à des placements hypothécaires, 7% (12 mrd) étaient des parts à des fonds de placement, des créances envers des fondations de placement pour caisses de pensions, ainsi que des participations à des sociétés immobilières et à des fonds immobiliers, et 7% (11 mrd) avaient été investis en actions. Les actifs restants représentent 4% (7 mrd). Au passif du bilan, la somme du capital lié et du capital libre s'élevait à 157 mrd, soit 94% du total du bilan qui s'est chiffré à 167 mrd.

(ats)

Marché hésitant

Bourse de Genève

La confirmation à la baisse des taux suisses et américain et surtout la bonne tenue de Wall Street vendredi, attire la gourmandise des boursiers. C'est justement peut-être cette hausse exagérée qui a poussé à la prudence les investisseurs prêts à poursuivre leur mouvement en direction des actions suisses.

Il semble par ailleurs qu'une phase de consolidation est indispensable dans ce mouvement de rattrapage très vivement amorcé en juin, phase qui devrait nous permettre de compter cet été les 10% qui nous séparent du niveau de l'avant krach.

Le marché est assez mou, la plupart des grandes valeurs évoluant dans les cours de la veille, toutefois les quelques prises de bénéfices et le tassement dans l'évolution des bancaires font replier l'indice de quelques points.

Le secteur de la distribution est le seul qui parvient à se maintenir à flot grâce au soutien de la Moenpick nominative (1500 +75) et du Grand Passage (760 +20). La chimie est bien représentée par EMS-Chemie (5235 +135) qui annonce une croissance de 19% durant les cinq premiers mois de l'année, par Siegfried (2350 +50) et par Ares Serono (3150 +40) qui sont toujours très bien placées.

Les nominatives Rinsoz (830 +30), Elvia (2700 +50) objet d'une étude et d'une recommandation de Darier, Leu n100 (630 +10) évoluent positivement en compagnie des actions Gavazzi (2175 +75), et des bons Gurit (665 +15), Mercure (540 +10), Fischer (258 +4) et Fortuna (330 +5).

Après plusieurs séances de hausses, c'est avec étonnement que nous retrouvons Lössinger (645 -50) du mauvais côté, surtout qu'aux dernières nouvelles on reste confiant dans la construction et que sa rivale genevoise Zschokke nominative se distingue par une avance de 60 fr à 1100.

Autres déceptions avec les nominatives Ascom n100 (1000 -50), Eichhof (3050 -125), Sulzer (5200 -200), Jacobs (1480 -50) et les bons Sulzer (390 -14), Attisholz (285 -10). (ats, sbs)

Légère reprise du dollar à Zurich

Le dollar s'est légèrement repris dans le courant de l'après-midi par rapport à la tendance baissière qu'il montrait le matin. La monnaie américaine a clôturé à Zurich à 1,6800 fr., contre 1,6740 fr. vendredi soir. La Banque d'Angleterre est pour sa part intervenue pour soutenir la livre sterling, qui a toutefois poursuivi son recul et terminé à 2,6015 fr. contre 2,6245 fr. vendredi.

Par rapport aux autres monnaies principales, le franc suisse est demeuré stable. Le mark a ainsi stagné à 0,8600 fr., le franc français s'est légèrement affaibli à 0,2530 (0,2540) fr. et la lire est restée inchangée à 0,1186 fr. pour 100 liras. Le yen s'est replié à 1,1975 (1,2045) fr. pour 100 yen.

Les métaux précieux ont continué de s'apprécier. L'once d'or a terminé à 376 (370) dollars et le kilo à 20.275 (19.875) fr. L'once d'argent a clôturé pour sa part à 5,32 (5,27) dollars et le kilo à 287 (284) fr. (ats)

Conférence sur l'or

Les banques nationales gèrent mal

Une conférence mondiale sur l'or s'est ouverte hier à Lugano par des vifs reproches aux banques centrales. Selon le président des débats Robert Guy, la plupart des gouverneurs de banques centrales auraient perdu leur emploi depuis longtemps si leurs instituts étaient gérés selon les principes de l'économie de marché: en raison de leur incurie, les réserves officielles d'or ont perdu de leur valeur ces dernières années.

Les banques centrales gèrent leurs réserves d'or au nom et aux frais des contribuables. Pour remplir correctement cette tâche, elles devraient participer activement au marché de l'or, selon M. Guy, un directeur de NM Rothschild & Sons Ltd. Pour lui, il est pour le moins illogique que les instituts d'émission s'intéressent au marché monétaire et au marché des obligations mais négligent le marché de l'or.

(ats)

L'ÉCONOMIE EN BREF

HORLOGERIE.

L'Union des branches horlogères et microtechniques vient de publier son rapport sur l'exercice 1988. Le point le plus important reste peut-être la modification des statuts, pour une diversification de la société. Elle a ainsi changé de nom, perdant son identité d'Union des associations de fabricants de parties détachées horlogères.

ENTRAIDE.

L'entraide judiciaire internationale est l'arme la plus efficace contre le crime organisé, selon Arnold Koller. Prenant la parole de-

vant l'assemblée générale de la Chambre de commerce Suisse-USA, le conseiller fédéral a estimé que la Suisse se trouve, avec les Etats-Unis, à l'avant-garde dans la lutte contre le blanchissage d'argent sale, les délits d'initiés et les violations des devoirs de diligence des banques.

SIHL.

La fabrique de papier Sihl, la plus ancienne de Suisse - elle a été fondée en 1471 - compte réaliser cette année une croissance de 10% de ses ventes. En 1988, le chiffre d'affaires a augmenté de 6,6% à 352,2 mio. de frs. Les bénéfices ne devraient cepen-

dant guère s'améliorer cette année, en raison de la hausse constante des prix de la cellulose, qui ont augmenté de 25% en 1988.

SOINS.

Hoffmann-La Roche veut participer au développement du marché des soins à domicile aux Etats-Unis en ouvrant plus de 40 centres de soins professionnels décentralisés avant 1991, relevait hier le Wall Street Journal. M. Eckhart Gwinner, porte-parole de Hoffmann-La Roche, a expliqué que la structure des coûts hospitaliers aux Etats-Unis favorise ce genre de services.

NOUVEAU!

PLUS GRAND PLUS BEAU

**AU 2e ETAGE:
PHOTO, HI-FI
DISQUES
MACHINES
DE BUREAU
PLUS DE 3000
TITRES CD
EXPOSES DANS
LE RAYON**

Radio-cassette stéréo UTAX

égaliseur, micro incorporé, piles ou secteur, 1 an de garantie

79.-

Walkplayer SANYO

enregistreur, radio AM-FM autoreverse, avec accessoires

299.-

Téléviseur PAL 51 cm SANYO

30 programmes, timer, télécommande, 1 an de garantie

650.-

Chaîne stéréo STANDARD

platine disque, double cassettes, lecteur CD, radio 3 longueurs d'ondes, 2 X 20 watts, 1 an de garantie

499.-

printemps
Pour vous, le meilleur.

012600

BOURSE

DOW JONES ↓	23.06.89	2531.86
	26.06.89	2511.38

ZURICH ↓	23.06.89	1100.90
	26.06.89	1095.10

\$ US ↓	Achat	1,665
	Vente	1,695

MÉTAUX PRÉCIEUX

Or	Achat	Vente
\$ Once	374.50	377.50
Lingot	20.150.-	20.400.-
Vreneli	117.-	127.-
Napoléon	114.25	122.25
Souver. \$ new	87.50	89.50
Souver. \$ old	-	-

Argent	Achat	Vente
\$ Once	5,31	5,33
Lingot/kg	280.-	295.-

Platine	Achat	Vente
Kilo Fr	27.450.-	27.750.-

CONVENTION OR

Plage or	20.600.-
Achat	20.180.-
Base argent	330.-

INVEST DIAMANT

Juin 1989: 245

A = cours du 23.06.89
B = cours du 26.06.89
Les cours de clôture des bourses suisses sont communiqués par le groupement local des banques

HORS BOURSE

Roche port.	A	B
	34000.-	34250.-
Roche b/j.	17050.-	16950.-
Kuoni	28950.-	28500.-

ACTIONS SUISSES

C. F. N. n.	1475.-	1450.-
B. Centr. Coop.	850.-	840.-
Crossair p.	1230.-	1230.-
Swissair p.	1080.-	1090.-
Swissair n.	930.-	939.-
Bank Leu p.	2950.-	2925.-
UBS p.	3490.-	3470.-
UBS n.	775.-	765.-
UBS b.p.	121.-	120.-
SBS p.	341.-	343.-
SBS n.	295.-	294.-
SBS b.p.	288.-	288.-
C.S. hold. p.	2520.-	2485.-
C.S. hold. n.	510.-	508.-
BPS	1715.-	1715.-
BPS b.p.	161.-	161.-
Adia Int. p.	8410.-	8390.-
Elektrowatt	2970.-	2965.-
Forbo p.	2930.-	2940.-
Galenica b.p.	598.-	601.-
Holder p.	6025.-	6050.-
Jac Suchard p.	7225.-	7250.-
Landis B	1275.-	1265.-
Motor Col.	1530.-	1540.-
Moeven p.	5450.-	5450.-
Bührle n.	1190.-	1210.-
Bührle n.	415.-	415.-
Bührle b.p.	363.-	360.-
Schindler p.	6100.-	6150.-
Sibr p.	445.-	459.-
Sibra n.	405.-	410.-
SGS n.	5550.-	5675.-
SMH 20	119.-	123.-
SMH 100	491.-	482.-
La Neuchât.	1625.-	1625.-
Rueckv p.	10150.-	10175.-
Rueckv n.	7725.-	7725.-
W'thur p.	4525.-	4525.-
W'thur n.	3675.-	3650.-
Zurich p.	4925.-	4900.-
Zurich n.	3825.-	3800.-
BBC I-A-	4110.-	4060.-
Ciba-gy p.	3985.-	3975.-

ACTIONS ÉTRANGÈRES

Abbott Labor	98.25	97.50
Aetna LF cas	95.-	93.50
Alican alu	37.-	37.-
Amx	42.25	43.-
Am Cyanamid	90.50	91.50
ATT	61.50	61.25
Amoco corp	74.50	74.25
ATL Richf	155.-	156.-
Baker Hughes	29.50	29.50
Baxter	35.75	36.25
Boeing	86.-	87.-
Unisys	40.75	41.25
Caterpillar	99.75	100.50
Citicorp	53.75	54.25
Coca Cola	97.-	100.-
Control Data	38.-	38.-
Du Pont	185.50	187.-
Eastm Kodak	81.25	81.50
Exxon	74.-	74.25
Gen. Elec	90.25	91.50
Gen. Motors	68.50	69.50
Paramount	98.50	96.-
Halliburton	50.-	50.75
Homestake	22.50	22.25
Honeywell	123.50	127.-
Inco ltd	45.75	47.-
IBM	183.50	185.50
Litton	149.50	149.-
MMM	124.50	124.-
Mobil corp	82.25	82.75
NCR	91.-	91.-
Pepsico Inc	90.25	92.25
Pfizer	96.25	99.-
Phil Morris	233.50	239.50
Philips pet	38.75	38.75
Proct Gamb	186.50	192.50

Rockwell	37.75	37.75
Schlumberger	64.75	64.50
Sears Roeb	75.50	75.25
Smithkline	103.-	104.-
Squibb corp	132.50	134.-
Sun co inc	68.-	69.-
Texaco	84.-	83.25
Warner Lamb.	148.50	152.-
Woolworth	92.50	91.-
Xerox	106.50	108.-
y Zenith	32.-	32.50
Anglo am	36.25	37.50
Amgold	111.50	113.50
Da Beers p.	26.75	27.-
Cons. Goldf I	37.50	38.-
Aegon NV	78.-	78.-
Alko	118.-	117.-
Algem Bank ABN	33.25	32.75
Amro Bank	65.75	65.25
Philips	31.-	30.50
Robeco	81.-	80.75
Rinolco	80.-	79.50
Royal Dutsch	103.50	105.-
Unilever NV	108.50	109.-
Basf AG	271.-	270.50
Bayer AG	260.50	261.-
BMW	490.-	487.-
Commerzbank	219.50	217.-
Daimler Benz	629.-	618.-
Degussa	414.-	414.-
Deutsche Bank	510.-	507.-
Dresdner BK	284.50	284.50
Hoechst	261.50	261.-
Mannesmann	227.50	225.-
Mercedes	492.-	484.-
Schering	575.-	576.-
Siemens	502.-	501.-
Thyssen AG	225.50	223.-
VW	366.-	363.-
Fujitsu ltd	18.25	18.25
Honda Motor	23.-	23.-
Nec corp	23.25	23.-
Sanyo electr.	11.25	11.-
Sharp corp	17.25	17.-
Sony	93.-	92.-
Norsk Hyd n.	40.-	40.75
Aquitaine	133.-	133.50

NEW YORK

Aetna LF & CAS	56%	55%
Alcan	22%	22%

Alumenco of Am	69%	67%
Amaz Inc	25%	25%
Asarco Inc	28%	28%
ATT	37.-	36%
Amoco Corp	44%	44%
Atl Richfd	93%	93%
Boeing Co	51%	51%
Unisys Corp.	24%	25%
CanPacif	19%	19%
Caterpillar	59%	59%
Citicorp	39%	39%
Coca Cola	59%	58%
Dow chem.	87.-	85%
Du Pont	111%	111%
Eastm. Kodak	48%	49.-
Exxon corp	44%	45%
Fluor corp	31.-	31%
Gen. dynamics	57%	57%
Gen. elec.	54%	54.-
Gen. Motors	41%	41%
Halliburton	30%	30%
Homestake	13%	13%
Honeywell	75%	76%
Inco Ltd	28.-	28.-
IBM	111%	111%
ITT	59%	59%
Litton Ind	88%	88%
MMM	73%	74%
Mobil corp	49%	49%
NCR	54%	54%
Pacific gas/elec	20%	20%
Pepsico	55%	55%
Pfizer inc	59.-	58%
Ph. Morris	142%	140%
Phillips petrol	22%	22%
Procter & Gamble	114%	113%
Rockwell intl	22%	22%
Sears, Roebuck	44%	44%
Smithkline	62%	62%
Squibb corp	79%	79%
Sun co	41%	41%
Texaco inc	49%	49%
Union Carbide	28.-	27%
US Gypsum	5%	5%
USX Corp.	37.-	34%
UTD Technolog	52%	51%
Warner Lambert	90%	92%
Woolworth Co	54%	53%
Xerox	64.-	63%
Zenith elec	19%	19%
Amerada Hess	37%	37%
Avon Products	34%	35%
Chevron corp	52%	52%

Motorola inc	56%	55%
Polaroid	38%	39%
Raytheon	74.-	74%
Ralston Purina	94%	94%
Hewlett-Packard	53%	52%
Texas Instrum	42%	41%
Unocal corp	46.-	45%
Westingh elec	64%	64.-
Schlumberger	38%	38%

(Wertheim Schroder & Co., Incorporated, Genève)

TOKYO	
A	B
Ajinomoto	2650.-
Canon	2000.-
Daiwa House	2010.-
Eisai	1950.-
Fuji Bank	3410.-
Fuji photo	4120.-
Fujisawa pha	1730.-
Fujitsu	1540.-
Hitachi	1620.-
Honda Motor	1930.-
Kanegafuji	1020.-
Kansai el PW	4540.-
Komatsu	1280.-
Makita elct.	1890.-
Marui	2770.-
Matsush el I	2400.-
Matsush el W	1940.-
Mitsub. ch. Ma	1280.-
Mitsub. el	1210.-
Mitsub. Heavy	1250.-
Mitsui co	1050.-
Nippon Oil	1430.-
Nissan Motor	1590.-
Nomura sec.	3240.-
Olympus opt	1530.-
Ricoh	1280.-
Sankyo	2460.-
Sanyo elect.	915.-
Shiseido	1720.-
Sony	7800.-
Takeda chem.	2340.-
Tokyo Marine	2010.-
Toshiba	1390.-
Toyota Motor	2710.-
Yamanouchi	3520.-

BILLETTS (CHANGE)

Cours de la veille	Achat	Vente
1 \$ US	1.64	1.72
1 \$ canadien	1.35	1.45
1 £ sterling	2.49	2.74
100 FF	24.25	26.25
100 liras	-1110	-1260
100 DM	85.-	87.-
100 fl. holland.	75.85	77.25
100 fr. belges	3.95	4.25
100 pesetas	1.28	1.43
100 schilling aut.	12.10	12.40
100 escudos	-95	1.15

DEVISES

1 \$ US	1.665	1.695
1 \$ canadien	1.39	1.42
1 £ sterling	2.5825	2.6325
100 FF	25.-	25.70
100 liras	0.1175	0.112
100 DM	85.60	86.40
100 yens	1.193	1.205
100 fl. holland.	75.95	76.75
100 fr belges	4.06	4.16
100 pesetas	1.325	1.365
100 schilling aut.	12.16	12.28
100 escudos	1.01	1.05

offres d'emploi

Positions supérieures

Collaborateur/trice scientifique

Au sein de la Section des hautes écoles et de la science, programme «hautes écoles» Relevés et enquêtes puis analyses statistiques, et diffusion des résultats. Responsable des banques de données. Formation universitaire complète, de préférence en sciences sociales, excellentes connaissances du TED (maîtrise d'un langage de programmation souhaitée). Talent de rédacteur. Langue: le français, bonne connaissance de l'allemand, intérêt pour les questions liées à la statistique de la formation.

Lieu de service: Berne
Adresse: Office fédéral de la statistique, Hallwylstrasse 15, 3003 Berne

Informaticien/ne

Collaborer à la planification et à la réalisation d'un projet de bureautique pour l'ensemble de l'office, responsable de l'exploitation du système (DEC). Conseiller les utilisateurs et organiser leur formation. Evaluer et résoudre les problèmes liés à la présence de divers systèmes. Formation scientifique, technique ou commerciale. Expérience en informatique (DEC), notamment en bureautique et en gestion d'ordinateurs. Langue: l'allemand avec de bonnes connaissances de l'anglais et du français.

Lieu de service: Berne
Adresse: Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage, Hallwylstrasse 4, 3003 Berne

Un/une fonctionnaire technique

Pour la section installations techniques de la division des mesures de construction, nous cherchons un/une technicien/ne en ventilation TS/VSHL au bénéfice de plusieurs années d'expérience professionnelle et possédant des connaissances approfondies en planification et en exécution d'installations de ventilation et de chauffage. Les activités confiées au/à la titulaire comprennent l'examen technique et l'approbation des avant-projets, des projets définitifs, l'examen des devis et la fixation des subventions fédérales, ainsi que la coordination des contrôles de réception. Il lui appartient aussi de conseiller

EMPLOIS FÉDÉRAUX

Extrait du bulletin des places vacantes de la Confédération. L'«Emploi» paraissant chaque semaine, est édité par l'Office fédéral du personnel. On peut s'y abonner auprès de l'imprimerie Stämpfli + Cie SA, case postale, 3001 Berne (n. de tel. 031/232323), en versant d'avance le montant de l'abonnement sur le compte de chèques postaux 30-169-8. Prix pour la Suisse: 28 fr. pour 6 mois et 35 fr. par an. Les offres de service manuscrites doivent être adressées à l'office qui a mis la place au concours et qui, au besoin, fournira de plus amples renseignements.

sur le plan technique les autorités d'exécution cantonales et communales, les organes de la construction de la Confédération ainsi que les maîtres de l'ouvrage publics et privés. Le/la candidat/e devra accepter une mise au courant minutieuse dans le domaine interdisciplinaire spécifique de la protection civile. Facilité d'expression tant oralement que par écrit, capacité de s'imposer et talent de négociateur. Langues: l'allemand ou le français, avec de bonnes connaissances d'une deuxième langue nationale.

Lieu de service: Berne
Adresse: Office fédéral de la protection civile, Monbijoustrasse 91, 3003 Berne

Un/une juriste

Traiter des questions concernant la signalisation routière, les règles de la circulation ainsi que la durée du travail et du repos des conducteurs professionnels. Collaborer à des travaux législatifs. Etudes de droit complètes; aptitude à saisir des problèmes techniques. Langues: l'allemand, bonnes connaissances du français; connaissances de l'italien et de l'anglais souhaitées.

Lieu de service: Berne
Adresse: Office fédéral de la police, Bundesrait 20, 3003 Berne

Traducteur/trice

de langue française. Traduire, de l'allemand vers le français, des textes techniques difficiles (règlements, prescriptions)

dans les domaines électrique et électronique. Les travaux de traduction s'effectuent en partie à l'aide du traitement de textes. Formation complète d'ingénieur ETS, ou apprentissage d'une profession dans l'administration ou l'industrie, ou formation de traducteur assortie de très bonnes connaissances techniques. Habileté à rédiger. Quelques années d'activité professionnelle en Suisse allemande seraient un avantage.

Lieu de service: Berne
Adresse: Intendance du matériel de guerre, Viktoriastrasse 85, 3000 Berne 25

Coordinateur/trice

de la campagne STOP-SIDA. Surveillance de la planification et de l'exécution de la campagne. Agent de liaison entre toutes les organisations et institutions importantes sur le plan régional, national et international. Collaboration avec des groupes et des institutions au sujet de questions relevant de la prévention auprès des homosexuels en Suisse. Formation complète, si possible avec orientation pédagogique. La connaissance de la problématique du SIDA constitue un avantage. Facilité d'expression par oral et par écrit. Langues: le français ou l'allemand avec de très bonnes connaissances de l'autre langue; connaissances d'anglais de préférence. La durée de l'emploi est limitée au 31.12.1990.

Lieu de service: Berne
Adresse: Office fédéral de la santé publique, Bollwerk 27, 3001 Berne

Un/une médecin, év. biologiste

Un poste d'assistant/e est à pourvoir au Centre national pour les rétrovirus (Institut d'immunologie et virologie de l'Université de Zurich). Le/la titulaire collaborera au sein du groupe de travail de biologie moléculaire au développement de tests de microbiologie moléculaire (polymerase chain reaction) pour le rétrovirus du SIDA et d'autres rétrovirus humains ainsi qu'à leur utilisation dans des études épidémiologiques. Le poste convient à un/une médecin intéressé/e à la virologie ou à un/une scientifique intéressé/e au diagnostic médical. Etudes complètes de médecine ou de biologie. Langues: l'allemand ou le français avec de bonnes connaissances de l'autre langue.

Pour tous renseignements complémentaires s'adresser au Dr J. Schupbach, Centre national pour les rétrovirus, Institut d'immunologie et virologie de l'Université de Zurich, Gloriastrasse 30, 8028 Zurich, t. 01/257.27.00.

Lieu de service: Zurich
Adresse: Office fédéral de la santé publique, Bollwerk 27, 3001 Berne

Professions administratives

Un/une chef de bureau

Suppléant/e du chef du service «Statistique de la paratourisme» de la Section du tourisme. Contribuer à l'élaboration des résultats de la statistique suisse du tourisme. Responsable des points de vue professionnel et technique d'un petit groupe de collaborateurs. Créer et mettre à jour des manuels. Donner des renseignements. Intéressé pour les méthodes de travail informatisées. Formation commerciale, quelques années de pratique. Connaissances élémentaires d'informatique. Faculté de travailler de manière autonome, fiable et rationnelle. Sens des responsabilités. Doué/e pour la gestion de personnel. Langues: l'allemand ou le français; excellentes connaissances de l'autre langue.

Lieu de service: Berne
Adresse: Office fédéral de la statistique, Hallwylstrasse 15, 3003 Berne

Un/une secrétaire

auprès du service du matériel des ateliers principaux CFF Yverdon. Responsable de la gerance des dossiers de commande. Contrôle des délais de livraison, de l'exacti-

tude et de la qualité des livraisons. Excellent/e organisateur/trice disposant d'entendement technique, habile négociateur/trice. Formation commerciale ou technique avec expérience administrative et comptable. Bonnes connaissances d'allemand.

Lieu de service: Yverdon
Adresse: Ateliers principaux, service du personnel, 1400 Yverdon les Bains

Collaborateur/trice au secrétariat

de la Division des toxiques. Enregistrer, coordonner les examens de produits et fixer les délais. Préparer les listes des produits toxiques pour l'imprimerie. Organiser l'expédition. Dactylographe de la correspondance, des rapports et des procès-verbaux en allemand, français, italien et anglais, principalement sur traitement de textes. Certificat d'employé/e de commerce, d'administration ou formation équivalente. Sens de la collaboration. Langues: l'allemand ou le français avec de bonnes connaissances de l'autre langue; connaissances d'italien ou d'anglais désirées.

Lieu de service: Berne
Adresse: Office fédéral de la santé publique, Bollwerk 27, 3001 Berne

Professions techniques/artisanales/exploitation

Collaborateur/trice technique

Traiter et interpréter les données hydrologiques au sein de la section «Elaboration des données et information» du Service hydrologique et géologique national. Collaborer à la mise au point et à l'introduction de la saisie automatique des données, ainsi qu'à la mise en place d'une exploitation rationnelle. Superviser des travaux d'évaluation exigeants et complexes. Traiter de manière classique des enregistrements hydrologiques. Formation technique (sanctionnée par un diplôme) et expérience professionnelle exigées. Bonnes connaissances d'informatique.

Lieu de service: Berne
Adresse: Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage, Hallwylstrasse 4, 3003 Berne

La Caisse de compensation du canton de Berne cherche pour entrée immédiate ou à convenir

collaborateur(trice)/ employé(e) d'administration

Le champ d'activité comprend l'examen et le traitement des demandes de prestations de l'assurance sociale ainsi que tous les travaux y relatifs. Un système TED moderne facilite l'exécution de ces tâches. Il s'agit d'une fonction intéressante et indépendante, après mise au courant, au sein d'une petite équipe.

Sont exigés un apprentissage de commerce ou une formation analogue, ainsi que la volonté de s'initier à un domaine spécialisé et le désir d'occuper un poste durable. Bonnes connaissances de la langue allemande désirées.

Nous offrons de bonnes prestations sociales, traitement selon décret cantonal, horaire de travail individuel.

Les offres accompagnées des pièces usuelles sont à adresser à la

Caisse de compensation du canton de Berne, Service du personnel, Nydegasse 13, 3011 Berne.

MENUISERIE J. HEINIGER
Cure 6
2300 La Chaux-de-Fonds
039/28 36 14

cherche pour entrée à convenir

menuisier qualifié

machines - établi.
Quelques années d'expérience souhaitées.
Salaire selon capacités.
Veuillez téléphoner pour prendre rendez-vous
S.V.P.

Le Service d'aide familiale engage pour les mois de juillet, août et septembre:

jeunes filles

désirant travailler dans notre service auprès des personnes âgées.

Age minimum: 18 ans.

Veuillez prendre contact avec le Service d'aide familiale, Mme Nicolet, Marché 4, ☎ 039/28 22 22.

Publicité intensive, publicité par annonces

PRECINOX SA

cherche **technicien d'exploitation ou constructeur**

pour son bureau technique.

Nous désirons engager un collaborateur:

- avec CFC en mécanique prolongé par une formation complémentaire ET;
- ayant de l'initiative;
- sachant travailler de manière autonome.

Nous offrons:

- travail indépendant, intéressant et varié (entretien, amélioration et construction d'unités de production);
- ambiance de travail agréable dans une petite équipe dynamique;
- rémunération selon qualification et expérience.

Téléphonez-nous ou envoyez-nous votre curriculum vitae.

Nous engageons tout de suite ou pour époque à convenir **décolleteur**

qui conduira un groupe de machines Tornos-Bechler et CNC, y compris mises en train. Travail diversifié de pièces d'instruments.

Vous pouvez écrire ou téléphoner au 032/97 18 23, interne 15
VORPE SA - 2605 Sonceboz

UNIVERSO S.A.

cherche: **aide mécanicien**

pour réglage de machines automatiques (travaux fins). Sérieux et consciencieux.

S'adresser à:
UNIVERSO SA
Fabrique des Crêtets
Rue des Crêtets 5
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/21 21 55

COMMUNICATION

CABLES CORTAILLOD
ENERGIE ET TELECOMMUNICATIONS

Le groupe Cortaillod désire engager **une secrétaire de direction**

expérimentée, bilingue français-allemand, pour lui confier la responsabilité de son secrétariat de direction.

Ce poste, rattaché directement à l'administrateur-délégué et au secrétaire général, comprend, en dehors des activités de secrétariat proprement dites, la gestion informatisée du registre des actions.

Les personnes qui ont su prouver par leurs capacités professionnelles qu'elles sont à même de mener à bien une tâche à responsabilité sont invitées à adresser leurs offres de service manuscrites accompagnées des documents usuels à:

SECE Cortaillod Holding SA, secrétariat général, 2016 CORTAILLOD

SIÈGE ET USINE
Boulevard des Eplatures 42
2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Télex 952 206
Téléphone 039/26 63 64

Une moyenne à la baisse

Spectateurs moins nombreux en Ligue Nationale

De 1,5 million, le nombre d'entrées aux 188 matches de LNA de cette saison est tombé à 1,3 million. Les caissiers des 12 clubs de LNA (8 au tour final) ont donc enregistré 8,5 % moins d'entrées qu'en 87/88. D'une saison à l'autre, seuls cinq clubs ont enregistré une augmentation.

Wettingen impressionne, au plan statistique, avec son 250% de hausse: or, en réalité, le néo-promu n'a passé de 1322 de moyenne, l'an passé en LNB et en tour de promotion/relegation, qu'à 4589 cette saison.

Lucerne enregistre 40 % d'augmentation (de 8828 à 12356 sur la saison), tout comme Bellinzona, qui avait dû jouer le tour de relégation l'an passé. Les deux autres clubs en hausse: Sion (+ 37 %) et GC (+ 8 %).

Le reste s'inscrit à la baisse: modérément pour YB et Lugano (- 7 %), de façon plus prononcée pour St-Gall (- 18 %), Xamax (- 23 %, mais toujours le 2e meilleur public de Suisse, derrière Lucerne), Servette (- 30 %), Lausanne (- 38 %) et Aarau (- 41 %).

Lugano, St-Gall, Lausanne et Aarau paient, évidemment, un lourd tribut à leur participation au tour de relégation/promotion.

GUICHETS FERMÉS

A deux reprises, le nouveau champion de Suisse, le FC Lucerne, a fait le plein de supporters. L'Allmend affichait, en effet, complet pour le match décisif au sommet face à Grasshopper (23.400 spectateurs) et on y jouait également à guichets fermés (24 000 spectateurs; on avait libéré quelques places supplémentaires...) pour l'ultime match à domicile contre Servette.

Sur les 18 matches à domicile de la saison, Lucerne (12.356) et Xamax (10.150) crèvent la barre des dix mille. Servette, Wettingen, Lausanne et Lugano restent en dessous de celle de 5000. Une cruelle déception pour les deux clubs traditionnels romands, surtout.



Le spectateur a boudé les stades helvétiques.

(Widler-a)

Avec une moyenne de 15.700 spectateurs, le club de l'entraîneur Friedel Rausch est le seul à avoir dépassé la barre des 10.000 de moyenne dans le tour final. Xamax, malgré une saison ratée, a gardé un public fidèle (2e affluence avec 9 542 de moyenne). Tour final raté pour Servette et Bellinzona (3528, resp. 2967).

A l'extérieur, en revanche, l'équipe genevoise reste la plus populaire. Avec 9342 spectateurs, la formation de Donzé a attiré davantage de monde que Grasshopper et Lucerne. Le moins populaire à l'extérieur: Wettingen.

SENSIBLE BAISSÉ

Au total, 429.375 spectateurs ont suivi les 56 rencontres du tour final, soit 7667 de moyenne par match. L'an passé, ils furent bien plus nombreux (485.550). La diminution est donc, malgré les «exploits» lucernois, de plus de 50.000 spectateurs, ou, très exactement, 11,6%. La participation au tour final n'a pas apporté

d'amélioration de recettes à tous les caissiers: Lucerne, Sion, YB et Wettingen sont allés crescendo, alors que l'autre moitié, GC, Xamax, Servette et Bellinzona ont perdu des supporters dans le tour final.

Lors du tour qualificatif, les affluences avaient déjà enregistré une tendance à la baisse. Pour près d'un million (981.900) la saison passée, ils ne furent plus que 913.250, cette saison, pour 132 matches. Bref, d'une saison à l'autre, 8,5 % de spectateurs supplémentaires ont préféré rester à la maison.

UNE MORNE PLAINE

Le raffermissement de l'élite en LNA (passage de 16 à 12 clubs il y a deux ans) et l'élargissement de la LNB (de 16 à 24 équipes) fait apparaître la seconde catégorie de jeu de notre pays comme une morne plaine. Même l'apport de prétendus «grands» de LNA (cette saison, St-Gall, Lausanne, Aarau et Lugano), qui viennent se mêler l'espace de 14 tours

aux ténors de LNB, ne pèse pas très lourd. Le groupe 1 a attiré 2729 de moyenne, le groupe 2 même seulement 1524.

Les malheureux des tours de relégation en première ligue ont dû se contenter de 833, respectivement 731 spectateurs par partie.

Les huppés de LNB ont noms Bâle et FC Zurich, qui vivent encore de leur récent passé auréolé de LNA: 3767 spectateurs de moyenne pour les 18 matches de la saison à Saint-Jacques, 3555 pour autant de rencontres au Letzigrund. Yverdon, avec 2 086 de moyenne, est le numéro 3 de cette catégorie de jeu où, parmi les moins favorisés, on retrouve Montreux (593) et La Chaux-de-Fonds (452).

La palme, dans le sens négatif, revient, cependant, au public de la Herti zougoise. Ils ont été 6390, au total de la saison, à suivre les 16 rencontres de l'équipe de l'ex-international Bigi Meyer (moyenne 399). (si)

Le corner des tifosi



Torino abandonné sur le quai de gare

La 34e et dernière journée du championnat a laissé choir son verdict... à une exception près, celle qui concerne l'AS Roma et la Fiorentina. Les deux clubs seront directement opposés en fin de semaine, unis au sein d'une même convocation où les révérences demeureront très certainement au fond du tiroir. L'ultime billet disponible pour la Coupe UEFA, sera donc probablement assigné en date du jeudi 29 juin.

Deux autres formations rejoindront les condamnés Pisa et Como. Il s'agit de Pescara, l'équipe des Brésiliens Junior et Tita, et Torino. La relégation des Turinois a de quoi surprendre le plus oracule des observateurs transalpins. Initialement annoncé comme voyageur dans le wagon international qui conduit les meilleurs clubs sur les surfaces gazonnées réservées aux chasseurs de coupes européennes, Torino accuse un pénible réveil en constatant qu'il a pris place dans la voiture... couchettes. Durant tout le championnat, les Piémontais ont, en quelque sorte, tenu le rôle du contrôleur abandonné sur le quai de gare. A s'en poinçonner le bout des doigts. Au terme d'une rencontre principalement saluée par une forte intensité émotive, l'équipe de Torino, victime (entre autres) du transfert de Lecce, délaïse la 1re division après trente ans de «bons et loyaux services». Le club de l'entraîneur Vatta rejoint la série B accompagné d'une malle où près de cinquante goals ont élu domicile.

L'Inter, en effaçant la Fiorentina, «autorise» l'AS Roma à disputer un match de barrage qui l'opposera aux Florentins. Une vilaine réaction de Matthäus, renvoyait prématurément l'allemand sous la douche. Absence qui ne changea en rien la stabilité du trône occupé par le champion, puisque Diaz et Bianchi émerveillaient tour à tour les tifosi de San Siro.

Como prend congé de la série A en subissant une nouvelle défaite. L'invité dominical, Napoli, a délaissé la vedette au profit du radeau. Hasardeuse balade qui lui valut néanmoins la victoire. But de Renica sur penalty.

L'AC Milan s'est présenté en tenue de gala à Bologna. Le «Noureev» du football, Van Basten, a poursuivi le bal entamé par Mannari à la 2e minute déjà. L'insaisissable Hollandais signait sa deuxième réussite sur penalty à la 90e, précédé d'un terrible envoi «en cloche» botté par Colombo.

La Juventus enjambe l'obstacle nommé Verona en sortant le grand jeu. Une confrontation d'excellente facture, quoique jugée sévère après consultation du boulier en fin de rencontre. Réussites de Laudrup et Rui Barros (2).

La Sampdoria qui évoluait sur le terrain de Cremona, s'est défait du miraculé Cesena. L'excellent Mancini désé-

quilibre la défense adverse à deux reprises.

Bien que mené au score, l'AS Roma renverse vapeur, casserole et réchaud à l'Olimpico. Surpris par une équipe bergamasque a priori démobilité, le staff de la capitale a retrouvé tous ses esprits et son tranchant en fin de première période, grâce à Gianini. Après la pause, le perpétuel harcèlement des locaux permettait à Voeller d'inscrire un but synonyme de retrouvailles barragistes avec la Fiorentina. A relever qu'en cas de victoire romaine, le président Viola offrira 98.000 francs suisses à chacun des 19 joueurs du contingent.

Aucune prise de risques dans la rencontre opposant les deux relégables Ascoli et Lazio. Conscients qu'un partage des points ne pouvait que signifier maintien dans la catégorie supérieure, le duo s'adonna aux joies d'un fair-play attendrissant et attentionné à l'extrême. Score nul et vierge.

Bains en eaux troubles concrets pour les joueurs de la station balnéaire des Abruzzes, Pescara. Une équipe sympathique, qui n'a pas hésité à présenter un jeu ouvert. L'absence de vedettes nationales nous porte à croire que la fin signifie les moyens. Pisa et Pescara 1-1. Buts de Berlinghieri et Piovaneli.

Vingt-deux réussites au terme de la 34e et dernière journée du calcio, dont huit attribuées aux joueurs étrangers.

Total des spectateurs: 202.375.

Moyenne par match: 22.486.

Buteurs: Serena (Inter, 22); Van Basten (Milan, 19), Careca (Napoli, 19); Baggio (Fiorentina, 15); Borgonovo (Fiorentina, 14); Viali (Sampdoria, 14); Carnevale (Napoli, 13); Diaz (Inter, 12); Rui Barros (Juventus, 12); Muller (Torino, 11); Giordano (Ascoli, 10), Evair (Atalanta, 10), Agostini (Cesena, 10), Virdis (Milan, 10), Voeller (Roma, 10); Matthäus (Inter, 9), Maradona (Napoli, 9), Tita (Pescara, 9), Mancini (Sampdoria, 9).

Edition 88-89: 18 équipes, 306 rencontres, 9.086.475 spectateurs, pour une recette globale estimée à 248.372.176 francs suisses. La moyenne des spectateurs est toutefois inférieure à l'édition 87-88. Soit respectivement 29.694 spectateurs contre 30.526.

Champion d'Italie: Inter de Milan.

Relégués: Pisa, Como, Pescara et Torino.

Promus: Bari, Genoa, Udinese et Cremonese.

Coupe des Champions: Inter et AC Milan.

Coupe des Coupes: Napoli ou Sampdoria (décision mercredi 28 juin, match retour de la finale de Coupe d'Italie).

Coupe UEFA: Napoli ou Sampdoria, Juventus, Atalanta, Fiorentina ou AS Roma.

Le vote populaire a désigné le nom de la mascotte du Mondiale 1990. Les amateurs de calcio ont ainsi choisi le plus répandu des salut en vogue sur le Vieux Continent: «Ciao».

Claudio Cussigh

JEUX

Rectificatif

Une erreur s'est glissée dans la transmission de la colonne du Sport-Toto, dimanche soir. Le premier tip est bien 2 et non pas 1.

Revoici la colonne exacte:
2 X 2 2 1 1 1 X 1 1 X 2 1

Les gains

Sport-Toto
26 x 13 Fr. 2.800,10
482 x 12 Fr. 76,80
4.088 x 11 Fr. 9,10
17.196 x 10 Fr. 2,20

Toto-X
3 x 5+cpl Fr. 3.416,70
78 x 5 Fr. 525,60
2.493 x 4 Fr. 12,30
26.860 x 3 Fr. 2,30

Le maximum de 6 numéros n'a pas été réussi. Somme approximative

du premier rang au prochain concours: Fr 250.000.-

Loterie suisse à numéros

15 x 5+cpl Fr. 29.958,50
255 x 5 Fr. 2.677,90
2.265 x 4 Fr. 50.-
194.314 x 3 Fr. 6.-

Le maximum de 6 numéros n'a pas été réussi. Somme approximative du premier rang au prochain concours: Fr 3'000'000.-

Joker

6 x 5 Fr. 10'000.-
38 x 4 Fr. 1.000.-
372 x 3 Fr. 100.-
3.761 x 2 Fr. 10.-

Le maximum de 6 chiffres n'a pas été réussi. Somme approximative du premier rang au prochain concours: Fr 1.000'000.-

(si)

Rendez-vous le 16 août

Les groupes de 1re ligue

Le comité de première ligue a effectué la répartition des quatre groupes pour le championnat 1989/90 qui débutera le 16 août prochain. Le FC Domdidier, néo-promu fribourgeois, évoluera dans le groupe 2, et sera confronté à trois équipes neuchâteloises. Le Locle, Boudry et Colombier, ainsi qu'à Moutier, Delémont et au FC. Bienne (relégué). Donc la moitié des engagés dans ce groupe est d'expression française.

FUSION

Dans le groupe 1, au terme de l'exercice 88/89, Fribourg a obtenu sa promotion en ligue B, Central, Grand Lancy et Stade Lausanne sont relégués. Mais la compétition s'avère d'ores et déjà passionnante, avec le retour de UGS et Renens, relégués, le champion de groupe Châtel-St-Denis, et quelques outsiders Echallens, Rarogne et Vevey. En outre, Folgore qui s'est maintenu de justesse l'an dernier, fort de sa fusion avec le FC Concordia Lausanne, disposera ainsi d'une seconde équipe en deuxième ligue et d'un mouvement junior, auparavant inexistants.

VALAISANS EN FORCE
Les Valaisans sont représentés en force. La promotion du FC.

Bramois porte à quatre le nombre de leurs équipes. Enfin, de nombreuses mutations sont enregistrées au chapitre des entraîneurs: Philippe Roggli (Echallens), Jean-Claude Waeber (Fully), Charly Hertig (Châtel-St-Denis), Patrick Gavillet (Vevey), Gérard Castella (UGS) et Claudy Vergère (Renens).

Groupe 1: Aigle, Echallens, Rarogne, Fully, Bramois (néo-promu), Monthey, Châtel-St-Denis, Vevey, Beauregard, Stade Nyonnais, Concordia-Folgore Lausanne (fusion), UGS (relégué), Renens (relégué), Collex-Bossy (néo-promu).

Groupe 2: Domdidier (néo-promu), Delémont, Moutier, Le Locle, Boudry, Colombier, Bienne (relégué), Breitenbach, Lerchenfeld (néo-promu), Berne, Lyss, Laufon, Münsingen, Thoune.

Groupe 3: Kriens, Buochs, Muri, Suhr, Klus/Balsthal, Soleure, Mendrisio, Tresa, Ascogna, Pratteln, Berthoud, Derendingen (néo-promu), Riehen (néo-promu), Sursee (néo-promu).

Groupe 4: Altstätten, Herisau, Brühl, Landquart, Rorschach, Vaduz, Einsiedeln, Red Star, Tuggen, Kilchberg, Veltheim, Wohlen, Kreuzlingen (néo-promu), Young-Fellows (néo-promu). (si)

A vos stylos!

La rédaction sportive recherche des correspondants

Vous vous intéressez au sport de votre région. Vous possédez des dispositions pour écrire. Alors vous remplissez toutes les conditions pour collaborer avec la rédaction sportive de «L'Impartial». Nous avons besoin de vous au Locle, à Boudry, sur le Littoral, en ville de La Chaux-de-Fonds, ainsi que dans les régions avoisinantes. Les personnes intéressées peuvent prendre contact en soirée (dès 20 heures) avec la rédaction sportive de «L'Impartial», au numéro 039/21 11 35.

all Star Sports

Av. Léopold-Robert 72
☎ 039/23 79 49
La Chaux-de-Fonds

Sportifs,
équipez-vous chez votre spécialiste
Conditions spéciales pour les sociétés

BRUSA SPORTS

Place du Marché - ☎ 039/31 85 33
Le Locle 333

offres d'emploi

Hôtel Bellevue - 2726 Saignelégier
offre:
deux places d'apprentissage
en qualité
de sommelier(ère).

Pour tous renseignements:
Jean-Claude Hugi, ☎ 039/51 16 20

008232

Société en pleine expansion cherche pour tout de suite ou à convenir

collaboratrices

pour son service externe, pour une activité variée et passionnante, avec d'excellentes prestations.

Si vous aimez le contact, que vous avez une bonne présentation et un permis de voiture, prenez contact au 021/635 89 74 ou au 021/635 81 65.

003594

offres d'emploi

GÉRANCE CHARLES BERSET LA CHAUX-DE-FONDS
☎ 039/23 78 33

A remettre pour le 30 juin:
service de conciergerie
pour huit maisons de 4 étages, appartement de 3 pièces tout confort à disposition.

119

SNGCI

Petite boulangerie
cherche

vendeuse
à temps complet
☎ 039/28 27 96 (le soir)
ou se présenter.

Au Cœur de France
Promenade 19,
La Chaux-de-Fonds. 461467

Sans qualifications...

... MAIS SÉRIEUX

Pour divers emplois fixes et temporaires, nous recherchons:

manceuvres/ aides mécaniciens ouvrières
(travail soigné)
Contactez-nous au plus vite et demandez M. Ourny. 012610

23 63 83

idealjob
Conseils en personnel
31, av. Léopold-Robert (Tour du Casino)
2300 La Chaux-de-Fonds

Je m'appelle Christian. J'ai 3½ ans. Laurence a passé une année avec moi. Au mois de juillet elle me quitte.
Je cherche
une autre fille
qui peut me garder, jouer avec moi et aider un peu dans notre ménage privé pendant que mes parents travaillent (maman à l'hôtel et papa à Saint-Gall).
Je me réjouis si tu m'appelles par téléphone. Demande maman, Mme Hamm (☎ 071/87 10 25)
Fam. A. Hamm, Hôtel Hecht, 9050 Appenzell. 222243

Pour notre kiosque en gare de La Chaux-de-Fonds nous cherchons une **vendeuse et vendeuse auxiliaire** aimable et de confiance. L'activité proposée est variée, travail en équipe (service matinal et service tardif). Le contact permanent avec le public est une source de satisfactions. Nous sommes prêts à assurer votre formation et, d'ores et déjà, nous nous réjouissons de pouvoir vous compter parmi nos collaboratrices. Les intéressées peuvent s'adresser directement à la gérante de ce kiosque, Mme Jaggi, ☎ 039/23 03 80 005045

L'annonce, reflet vivant du marché

RAPIDEMENT DISPONIBLE

Mandatés par plusieurs de nos clients, nous sommes à la recherche de **secrétaires polyvalentes** français/allemand ou français/anglais. Vous avez entre 20 et 35 ans et quelques années d'expérience, alors sans autre contactez **Nadia Kyriacos** 011539

BIS SERVICE
TRAVAIL FIXE ET TEMPORAIRE

13, RUE DU CHÂTEAU, 2000 NEUCHÂTEL, 038/25 28 00

Petite famille cherche:
jeune fille au pair
Nous offrons une bonne place dans un ménage moderne. Date d'entrée: dès le 15 août 1989 ou à convenir.
☎ 062/63 24 40/88 393864

Nous cherchons pour tout de suite
DEUX AIDES PEINTRES
pour du travail au pistolet en usine (entretien machines).
TRAVINTER SA
☎ 039/23 55 23 012093

Importante entreprise de Suisse romande, spécialisée dans la fabrication de pièces techniques en matières synthétiques, cherche un

chef d'équipe de nuit expérimenté

ainsi que des **contrôleurs volants**

spécialistes dans la branche de transformation des matières plastiques.

Nous offrons:

- des prestations sociales modernes;
- une rétribution en rapport avec les connaissances.

Les personnes intéressées sont priées de faire leurs offres à Orell Füssli Publicité SA, case postale, 1002 Lausanne, sous chiffres L 6367.

COMMUNICATION

La communication, clé du monde contemporain. Notre vie au quotidien. Notre entreprise est active dans ce domaine essentiel. Elle met en œuvre des technologies avancées, elle déploie un savoir-faire de haut niveau, elle offre des produits de pointe pour assurer les échanges d'informations, de signaux, d'énergie, à l'échelon mondial. Elle ouvre donc des perspectives professionnelles passionnantes à des collaborateurs décidés. La qualité des techniques au service de la qualité de vie se fonde sur la qualité des hommes. C'est pourquoi notre communication peut être pour vous de la plus haute importance.

CABLES CORTAILLOD
ÉNERGIE ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

cherchent actuellement **INGÉNIEURS ETS** en électrotechnique/électronique

pour leurs départements d'études, des laboratoires courant faible, d'électro-optiques et du département recherche et développement.

Ces collaborateurs seront appelés à assumer des responsabilités au sein de groupes appliquant les plus récentes technologies de nouveaux produits dans le domaine des câbles de télécommunications et à fibres optiques.

Les conditions de rémunérations et prestations sociales sont évidemment à la hauteur des exigences de ces postes ouverts à des professionnels motivés.

Nous examinerons avec le plus vif intérêt et une totale discrétion vos offres manuscrites adressées à Câbles de Cortailod, Service du personnel - 2016 CORTAILLOD. 000221

L'Impartial

Vos vacances en compagnie de votre quotidien préféré !

- **Aucun changement d'adresse n'est pris par téléphone.**
- Aucune mutation n'est faite pour une durée inférieure à 6 jours ouvrables.
- **Emoluments: Pour la Suisse Fr. 2.50** par changement. Pour l'étranger, première semaine Fr. 6.50. Par semaine supplémentaire ou fraction de semaine Fr. 3.50.
- **Avion:** Prix suivant le pays.
- **Pour l'étranger,** L'Impartial décline toute responsabilité en cas de distribution défectueuse, celle-ci pouvant être irrégulière et indépendante de notre volonté.

BULLETIN DE CHANGEMENT D'ADRESSE

Nom et prénom: _____
(Prière d'écrire en lettres majuscules)

Ancienne adresse: Rue: _____
NPA/Localité: _____

Adresse vacances: Hôtel/chez: _____
Rue: _____
NPA/Localité: _____
Pays/Province: _____

du _____ au _____ inclus

Paiements:

- à nos bureaux
- à notre CCP 23-325-4
- en timbres-poste annexés

A expédier sous enveloppe (Imprimé à 35 ct)
Journal L'Impartial SA
Service des abonnements
Rue Neuve 14
2300 La Chaux-de-Fonds

La fête du cheval

Bientôt le Festival équestre national de Tramelan

Durant quatre jours, du 3 au 6 août, le Club équestre de Tramelan, société organisatrice du 27^e Festival équestre national, la plus prestigieuse compétition sportive estivale du Jura bernois, accueillera les plus fines cravaches du pays, l'élite des cavaliers de concours, les vedettes régionales ainsi que les nombreux amis du cheval.

Les participants au concours ont jusqu'au 3 juillet, à minuit, pour répondre aux propositions des organisateurs.

Le programme du 27^e Concours hippique comporte treize épreuves, deux de catégorie J/III, trois M/I, deux M/II, quatre S/I et deux S/2, dont plusieurs se disputent en deux séries.

Comme ces dernières années, sur le plateau des Reussilles, le comité d'organisation emmené par son président René Kohli, inscrit une épreuve S au moins par jour.

Épreuve reine du Festival équestre, la puissance du dimanche met traditionnellement un terme aux joutes hippiques.

L'an dernier, ce fut en apothéose: Hansueli Sprunger et



Willi Melliger: un nouveau record à Tramelan?

(Widler)

Dufy faisaient tomber le record de hauteur sur le mur de Tramelan, établi en 1982 par Willi Melliger et Niklaus Wigger, le portant à 2 m 25.

Qui dit mieux? Les paris sont

d'ores et déjà ouverts pour le début août.

DES ATTRACTIONS

Le fidèle public le sait: la fête du cheval ne se conçoit pas à

Tramelan sans des attractions de valeur. Cette année, le folklore camarguais envahira la piste avec arlésiennes, gardians, abrivado: le delta du Rhône aux Reussilles! (sp)

DIVERS

Toujours le fléau du dopage

Révélation d'un ex-champion olympique

L'ancien champion olympique est-allemand de saut à skis, Hans-Georg Aschenbach, reconnaît s'être dopé «comme tous les sélectionnés» de son pays, pendant la «durée de sa carrière sportive», dans une interview qu'a publiée dimanche l'hebdomadaire *Bild am Sonntag*. Aschenbach, qui est réfugié depuis dix mois en RFA, où il exerce la profession de médecin sportif, affirme que les athlètes est-allemands qui refusent de se doper sont menacés d'exclusion de la sélection nationale.

A l'hebdomadaire, qui cite les noms de la patineuse Katarina Witt, de la lanceuse de javelot Petra Felke ou de la nageuse Kristin Otto, Aschenbach répond: *Je sais qu'elles ont dû se doper.*

DES HORMONES MÂLES

Médaillé d'or à Innsbruck en 1976, Aschenbach indique qu'il prenait chaque jour de six à huit comprimés de Nandrolon, un mélange de diverses hormones mâles. Ce médicament est éliminé par l'orga-

nisme en cinq jours, ce qui le rend indécélable lors des contrôles, explique encore Aschenbach.

Aujourd'hui âgé de 37 ans, le médecin affirme souffrir de pertes de mémoire et de problèmes articulaires, maux qu'il impute à cette ingestion massive de drogues pendant la durée de sa carrière sportive.

EN NOUVELLE-ZÉLANDE AUSSI

Par ailleurs, un haltérophile néo-zélandais, médaillé d'or

des Jeux du Commonwealth à Christchurch en 1974, dans la catégorie des poids super-lourds, a avoué avoir pris des stéroïdes pendant quatre ans et a offert de rendre sa médaille.

Graham May a décidé de reconnaître l'usage qu'il avait fait des stéroïdes parce que «la vérité et l'intégrité sont des valeurs de loin plus importantes que le fait de compromettre la morale et d'utiliser des drogues dans le sport».

(si)

FOOTBALL

Sur les stades étrangers

La Coupe de RFA pour Dortmund

● **BORUSSIA DORTM. - WERDER BRÈME** 4-1 (1-1)

Borussia Dortmund a remporté pour la deuxième fois de son histoire la Coupe de RFA, en battant, au stade olympique de Berlin-Ouest, Werder Brême sur le score sans appel de 4-1 (1-1).

Devant 77.000 spectateurs largement acquis à sa cause, l'équipe de la Ruhr a ainsi renouvelé son exploit de 1965, qui devait déboucher quelques mois plus tard sur la première victoire en Coupe européenne d'un club ouest-allemand.

La défaite de Brême ne fait pas l'affaire de Borussia Mönchengladbach, qui voit ainsi s'échapper une place en Coupe de l'UEFA.

Berlin-Ouest, stade olympique: 76.391 spectateurs (guichets fermés).

Arbitre: Tritschler (RFA). Buts: 15' Riedle 0-1; 21' Dickel 1-1; 58' Mill 2-1; 71' Dickel 3-1; 74' Lusch 4-1.

Borussia Dortmund: de Beer; Kroth; Helmer, Kutowski; Breitzke (72' Lusch), Zorc, Möller, Rummenigge, McLoad; Dickel (77' Storck), Mill.

Werder Brême: Reck;

Sauer (77' Burgsmüller); Bratseth, Otten (55' Ordenewitz); Schaaf, Wolter, Votava; Eilts, Hermann; Riedle, Neubarth.

On allège en France

L'assemblée générale de la Fédération française de football, réunie sur la côte basque, a accepté à l'unanimité la réduction de 20 à 18 clubs du championnat de France de Division 1 à compter de la saison 1991-92.

Autre décision: à partir du 22 juillet prochain, date du début du championnat de France de Division 1 et 2, le nombre total de joueurs étrangers (CEE ou non CEE) inscrits sur la feuille d'arbitrage ne pourra excéder trois pour la Division 1 (dont 2 joueurs au maximum hors CEE) et deux pour la Division 2.

Un arbitre assassiné

Un arbitre équatorien a été assassiné près d'Ambato, à 120 kilomètres au sud de Quito, à l'issue d'un match au cours duquel il avait sanctionné l'un des joueurs d'un carton rouge.

La victime, Julio Acosta, avait arbitré une rencontre particulièrement mouvementée, au cours de laquelle, avant d'en venir à cette extrémité, il

avait déjà dû faire usage de nombreux cartons jaunes.

Les membres de l'équipe du joueur sanctionné, dont l'identité n'a pas été indiquée, ont alors agressé verbalement l'arbitre, proférant des menaces de mort. A l'issue de la rencontre, M. Acosta a été retrouvé grièvement blessé dans la proche campagne. Hospitalisé, il a pu nommer ses agresseurs avant de succomber.

Italie

34^e et dernière journée

Ascoli - Lazio	0-0
Bologna - AC Milan	1-4
Como - Napoli	0-1
Inter - Fiorentina	2-0
Juventus - Verona	3-0
Lecce - Torino	3-1
Pisa - Pescara	1-1
AS Roma - Atalanta	2-1
Sampdoria - Cesena	2-0

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Inter	34	26	6	2	67	58
2. Napoli	34	18	11	5	57	47
3. AC Milan	34	16	14	4	61	46
4. Juventus	34	15	13	6	51	43
5. Sampdoria	34	14	11	9	43	39
6. Atalanta	34	11	14	9	37	36
7. Fiorentina	34	12	10	12	44	34
8. AS Roma	34	11	12	11	33	34
9. Lecce	34	8	15	11	25	31
10. Lazio	34	5	19	10	23	29
11. Verona	34	5	19	10	18	27
12. Ascoli	34	9	11	14	30	29
13. Cesena	34	8	13	13	24	29

14. Bologna	34	8	13	13	26	43
15. Torino	34	8	11	15	37	49
16. Pescara	34	5	17	12	28	43
17. Pisa	34	6	11	17	17	39
18. Como	34	6	10	18	24	49

Espagne

38^e et dernière journée:

Real Socied. - Sp. Gijon	2-1
Betis Séville - Pampelune	1-0
Saragosse - Elche	3-1
Real Madrid - Valence	2-1
Valladolid - Es. Barcelone	1-0
Barcelone - Malaga	4-0
Murcie - Cadix	0-1
Celta Vigo - Atle. Madrid	0-3
Logrones - FC Séville	0-0
Oviedo - Athl. Bilbao	0-3

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Real Madrid	38	25	12	1	91	62
2. Barcelone	38	23	11	4	80	57
3. Valence	38	18	13	7	39	49
4. Atl. Madrid	38	19	8	11	70	45
5. Valladolid	38	18	7	13	40	43
6. Saragosse	38	15	13	10	48	42
7. Athl. Bilbao	38	15	12	11	45	42
8. Celta Vigo	38	14	11	13	42	39
9. FC Séville	38	13	12	13	38	38
10. Pampelune	38	12	12	14	39	36
11. Real Socied.	38	11	14	13	47	36
12. Sport. Gijon	38	13	9	16	42	35
13. Oviedo	38	12	11	15	41	35
14. Logrones	38	9	16	13	26	34
15. Cadix	38	9	15	14	30	33
16. Malaga	38	12	9	17	39	33
17. Espanol Bar.	38	7	18	15	29	30
18. Betis Séville	38	9	11	18	36	29
19. Murcie	38	9	7	22	28	25
20. Elche	38	4	7	27	29	15

(si)

LE SPORT EN BREF



Football

Mondiale 90: la crainte des Britanniques

Le comité organisateur de la Coupe du Monde a précisé que les billets permettant d'assister aux matches du «Mondiale 90» ne seront remis à leurs acheteurs qu'un mois avant le coup d'envoi de l'épreuve le 8 juin 1990. Cette précision fait suite aux craintes exprimées en Grande-Bretagne sur le fait que des supporters britanniques pourraient se procurer, de manière incontrôlée, des billets venant directement d'Italie.

Pas de fusion entre les Racing

Le projet de fusion entre le Racing Paris 1 et le Racing Club de Lens a été définitivement rejeté par le Conseil fédéral de la Fédération française de football (FFF), présidé par Jean Fournet-Fayard.

Zico abandonne le football

L'international brésilien Zico (36 ans) a annoncé qu'il abandonnerait le football à l'expiration de son contrat avec Flamengo, soit le 31 août prochain. «J'ai joué mon dernier match officiel pour Flamengo», a déclaré Zico après la finale du championnat de Rio contre Botafogo, au cours de laquelle, blessé, il a quitté le terrain au début de la seconde mi-temps.

Laudrup pour Lineker

Le FC Barcelone a donné son accord pour le transfert à Tottenham Hotspurs de l'international anglais Gary Lineker, pour la somme de 4,1 millions de francs. Le Britannique sera selon toute vraisemblance remplacé dans les rangs du club catalan par le Danois Michael Laudrup, qui évoluait avec la Juventus Turin.

Nul du Brésil à Milan

Après ses trois défaites consécutives devant la Suède (2-1), le Danemark (4-0) et la Suisse (1-0), le Brésil a terminé sa tournée européenne par un résultat nul, 0-0, à Monza, face à l'AC Milan. Ce match amical n'attira que 6.147 spectateurs payants.



Basket

Trois Soviétiques aux USA

Trois joueurs soviétiques évolueront dans le championnat américain la saison prochaine. Arvidas Sabonis a signé un contrat aux Portland Trail Blazers (mais un doute subsiste toujours car Sabonis a déjà donné son accord au club espagnol Forum Filatelico), Alexander Volkow à l'Atlanta Hawks et Scharunas Marschulis aux Golden State Warriors.

Vine à Bellinzone

Le Nyonnais Mark Vine (26 ans) a signé pour une saison à Bellinzona Basket 83. Mark Vine, ailier de 201 cm, Irlandais du Nord d'origine, né à Londonderry, le 17 février 1962, mais habitant la Suisse, en provenance des Etats-Unis, depuis l'âge de 13 ans, a joué à Ecolint Genève, au Lignon, au Stade Français, à Champel, au SF Lausanne et à Nyon, avant de tenter l'aventure tessinoise.

Un Yougoslave à Bellinzone

Bellinzona-Basket (LNA) a engagé pour trois saisons, avec option pour deux années supplémentaires, le Yougoslave Milan Mladjan (28 ans), 202 cm pour 93 kg, qui jouait avec IMT Belgrade. Mladjan, qui évolue au poste d'ailier, a été classé troisième meilleur réalisateur du dernier championnat de Yougoslavie, avec une moyenne de 33 pts par match.



Cyclisme

Freuler n'ira pas au «Tour»

L'équipe hollando-suisse «Panasonic-Isostar» s'alignera sans coureur helvétique au Tour de France. Les deux seuls coureurs à passeport rouge à croix blanche, Urs Freuler et son compère Hansruedi Märki, laisseront les sprints de la «Grande Boucle» aux convoitises de Jean-Paul Van Poppel (Ho) et Eric Vanderaerden (Be). Au classement général, la formation de Peter Post tablera sur Eric Breukink (Ho).

Wegmüller sélectionné

«Domex-Weinmann» a sélectionné, pour entourer le vainqueur du Tour de Suisse Beat Wegu, deux autres Suisses, coéquipiers précieux, Thomas Wegmüller et Alfred Achermann.



Sport automobile

Un départ chez Ferrari

L'ingénieur britannique John Barnard quittera Ferrari à fin octobre, soit à l'échéance de son contrat avec l'écurie italienne. On lui reprochait notamment de négliger par trop Maranello au profit du centre technique Ferrari de Guilford (GB).

Nous cherchons au plus vite:

une secrétaire
français-allemand
à mi-temps ou plein temps;

une réceptionniste-téléphoniste

avec quelques travaux de bureau;

une employée de bureau

pour un travail varié et autonome.

Contactez Pascale Huot.

436

Adia Intérim SA
Léopold-Robert 84
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 91 33

ADIA
Postes fixes

PAOLINI SA

Manufacture de boîtes de montres de la place engagerait pour entrée immédiate ou à convenir, du

personnel masculin ou féminin

pour différents travaux d'atelier, formation par nos soins.

Places stables et bien rétribuées avec avantages sociaux.

Faire offres ou se présenter à PAOLINI SA,
Crêtets 67, La Chaux-de-Fonds. 121750



Nous recherchons pour date à convenir:

pâtisseries

vendeurs(euses)

divers rayons;

Nous vous offrons:

- semaine de 5 jours;
- 4 semaines de vacances;
- toutes les prestations d'une grande entreprise.

S'adresser à JUMBO SA
Service du personnel
☎ 039/25 11 45

002200



Nous cherchons pour notre succursale, avenue Léopold-Robert - La Chaux-de-Fonds

un cuisinier-traiteur

Entrée: tout de suite.
Salaire en rapport avec les capacités.
Nombreux avantages sociaux.

Faire offres à:

BELL SA,
avenue Léopold-Robert 56a, 2300 La Chaux-de-Fonds,
☎ 039/23 14 31, M. Gehrig/Mme Ingold 011538



COMMUNICATION

La communication,

clé du monde contemporain. Notre vie au quotidien. Notre entreprise est active dans ce domaine essentiel. Elle met en œuvre des technologies avancées, elle déploie un savoir-faire de haut niveau, elle offre des produits de pointe pour assurer les échanges d'informations, de signaux, d'énergie, à l'échelon mondial. Elle ouvre donc des perspectives professionnelles passionnantes à des collaborateurs décidés. La qualité des techniques au service de la qualité de vie se fonde sur la qualité des hommes. C'est pourquoi notre communication peut être pour vous de la plus haute importance.

CABLES CORTAILLOD
ENERGIE ET TELECOMMUNICATIONS

Désire engager dans les meilleurs délais

un préparateur de travail

rattaché au département des accessoires de câblerie.

Ce futur collaborateur devra posséder le sens de l'organisation et devra justifier de quelques expériences dans l'utilisation de l'écran informatique.

Après formation interne complémentaire, le candidat se verra attribuer un travail varié et à responsabilités, au sein d'un groupe spécialisé dans l'organisation du travail.

Les personnes intéressées voudront bien faire leurs offres écrites à **Câbles Cortaillod, 2016 Cortaillod**, ou prendre contact par téléphone au 038/44 11 22, interne 218

000221



Sanitaire - Ferblanterie
Chauffage - Couverture
Rue du Grenier 31
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 18 23

Notre clientèle nous fait confiance, pourquoi pas vous?

Nous cherchons pour engagement tout de suite:

aides ferblantiers couvreurs
aides installateurs sanitaires
monteur installateur sanitaire
ferblantier qualifié
chauffeur magasinier

Veuillez faire vos offres écrites ou prendre contact par téléphone.

012114

BOILLAT®



GRUPE swissmetal

BOILLAT s'agrandit ENCORE
BOILLAT évolue EN PERMANENCE

mais BOILLAT sera toujours BOILLAT:

LA QUALITÉ

L'ESPRIT D'ÉQUIPE

L'INNOVATION

LA PERFORMANCE

Nous forçons notre avenir, nous renforçons nos équipes, nous serons ravis de vous accueillir:

mécanicien

pour notre service MAINTENANCE

Nous engagerons un collaborateur dynamique, titulaire du CFC de mécanicien et possédant une première expérience de l'entretien et du dépannage (travail partiellement en équipe).

Nous offrons une formation permanente, un salaire au niveau des performances et tous les avantages que nous vous décrirons lors de notre premier entretien.

Merci de prendre rendez-vous, par écrit ou téléphone, avec notre Service du personnel.

UMS Usines Métallurgiques Suisses SA
Usine Boillat - CH-2732 Reconviiler - 039 91 31 31

LAITONS ET AUTRES ALLIAGES DE CUIVRE

TOUTE LA PUBLICITÉ PRESSE

2500 TITRES

180 QUOTIDIENS

SERVICE DE DOCUMENTATION

CONSEIL

PLAN MÉDIA

SUIVI DES ORDRES D'INSERTION

ETC.

Publicitas La Chaux-de-Fonds: à votre service pour vos annonces dans la presse locale, vos campagnes nationales et internationales. Un partenaire sur place pour vous faire profiter du savoir-faire, des ouvertures et du potentiel de la plus importante régie publicitaire du pays.

PUBLICITAS
Au cœur de la publicité presse

Publicitas La Chaux-de-Fonds
Place du Marché
Case postale 2054
2302 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/28 34 76
Fax 039/284 863

Publicitas Le Locle
Rue du Pont 8
2400 Le Locle
Tél. 039/31 14 42

Entreprise de construction de Neuchâtel, cherche

un(e) secrétaire comptable

- titulaire du CFC d'employée de commerce;
- apte à travailler de manière indépendante;
- aimant les chiffres;
- ayant de l'expérience dans le domaine des salaires et de la comptabilité sur ordinateur;
- date d'entrée: 1er septembre 1989 ou à convenir.

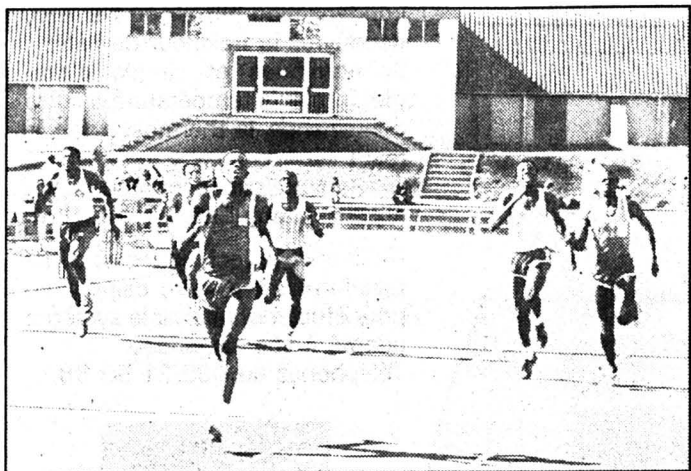
Veuillez adresser vos offres de service accompagnées des curriculum vitae et copies de certificats à

STOPPA, CARAVAGGI & FILS S.A.
Poudrières 13, 2006 Neuchâtel
☎ 038/25 57 21

000723

Extraordinaire meeting d'athlétisme

Demain soir à 18 h 30 au Centre sportif



Le continent noir une nouvelle fois au Centre sportif. (Schneider)

Heureux public chaud-fonnier qui pourra assister à un extraordinaire meeting d'athlétisme le lendemain de celui de Lausanne. En effet, les excellentes relations des dirigeants de l'Olympic avec ceux de la Communauté francophone africaine ont abouti à la venue au Centre sportif de 45 athlètes sélectionnés pour les prochains Jeux de la francophonie. Une véritable aubaine pour les amis de l'athlétisme dans notre région.

Les pays suivants seront représentés au Centre sportif: Maroc, Cameroun, République centrafricaine, Congo, Madagascar, Tchad, Sénégal et l'île Maurice.

Les sprints promettent d'être d'un haut niveau tant chez les hommes que chez les féminines où s'aligneront Mandenge (Cameroun) 10''50; Ngbogo (Centre Af.)

10''57; Kirolopallu (Centre Af.) 10''60. De très bons coureurs sur 800 m avec Elbsir 1'48''00, Zahafi 1'49''00 (Maroc), Ramantiadera (Madagascar) 1'50''00. Sur 400 m Fodet (Tchad) 47''50 sera opposé à Boda (île Maurice) 46''90.

Des filles telles que N'Koma 11''60 et Kengene 11''64 sur 100 m; la Malgache Rasoazanamanalina 2'10''00 au 800 m ou Jonary 56''50 au 400 m. Sur 3000 mètres des Marocains, émules d'Aouita seront présents avec des références entre 8'00''0 et 8'05''00.

Souhaitons pour ces athlètes que les conditions atmosphériques seront bonnes afin qu'ils puissent s'exprimer à leur meilleur niveau. Quant à l'Olympic, ce sera une fois de plus l'occasion de manifester sa vitalité pour faire connaître notre région. Jr.

Le meeting des superlatifs

Grand rendez-vous d'athlétisme à Lausanne

Jamais «Athletissima» n'a autant mérité son nom. Le meeting de Lausanne, 14e du nom, qui se déroulera ce soir mardi au stade de la Pontaise, offre en effet un plateau d'une qualité dépassant tout ce qui a été vu jusqu'ici à Lausanne. Avec 14 champions olympiques en titre (dont dix individuels, parmi lesquels tous les médaillés d'or masculins de Séoul du 100 au 1.500 m), huit détenteurs de records du monde et 11 champions du monde en titre, répartis sur vingt épreuves (dont huit féminines), la réunion lausannoise peut revendiquer, au même titre que le meeting de Zurich, la mention «Weltklasse».

Lewis (Carl et Steve), Joe DeLoach, Paul Ereng, Peter Rono, Sergueï Bubka, Said Aouita, «Butch» Reynolds, Abdi Bile, Greg Foster, Roger Kingdom, Peter Koech, Larry Myricks, Jan Zelezny, Merlene Ottey, Grace Jackson, Dawn Sowell, Doïna Melinte, Paula Ivan, Ingrid Kristiansen, Louise Ritter, Natalia Lissovkaïa: devant une telle profusion de stars (et l'on n'a cité que les plus représentatifs), bien malin qui pourrait désigner de probables temps forts dans une réunion où il n'y aura pas, ou presque, de temps morts. Sur 20 épreuves, 17 présenteront – au moins – un champion olympique, un champion du monde ou un recordman du monde!

BUDGET EN HAUSSE

Pour réunir une telle profusion de noms, l'organisateur Jacky Delapierre et son équipe ont dû prévoir une nouvelle hausse du budget, qui passe pour la première fois la barre du million (1.100.000 frs, contre 950.000 frs l'an dernier). En 1985, on en était encore à 480.000 frs... Un budget

dont les deux-tiers, environ, sont constitués par les bourses des athlètes. L'apport des sponsors couvre quelque 60 % de cette somme, les entrées des spectateurs les 40 % restants. Pour équilibrer les comptes, 16 à 17.000 personnes sont attendues ce soir à la Pontaise. Ils étaient 13.500 il y a douze mois.

LES MIETTES

Dans un tel contexte, et en l'absence de Werner Günthör et Anita Protti, les Suisses – qui ne seront qu'une vingtaine dans le meeting principal – devront se contenter des miettes. Pierre Delèze engagé dans un 2000 m sans grande signification, seuls Markus Ryffel (5000 m), Regula Aebi (sprint) et Cornelia Bürki (3000 m), voire Markus Hacksteiner (1500 m) paraissent en mesure de tirer honorablement leur épingle du jeu. A noter qu'en ouverture de la manifestation, un programme national d'une heure et demie environ est prévu.

A relever encore qu'une cérémonie sera organisée en l'honneur du Vaudois Philippe Clerc, champion d'Europe du 200 m à Athènes il y a vingt ans, et que des personnalités du sport suisse (Erika Hess-Reymond, Anita Protti, Dano Halsall, Mauro Martelli, Michel Poffet et Sepp Zellweger) procéderont aux remises des prix.

LES TÊTES COURONNÉES PRÉSENTES À LAUSANNE

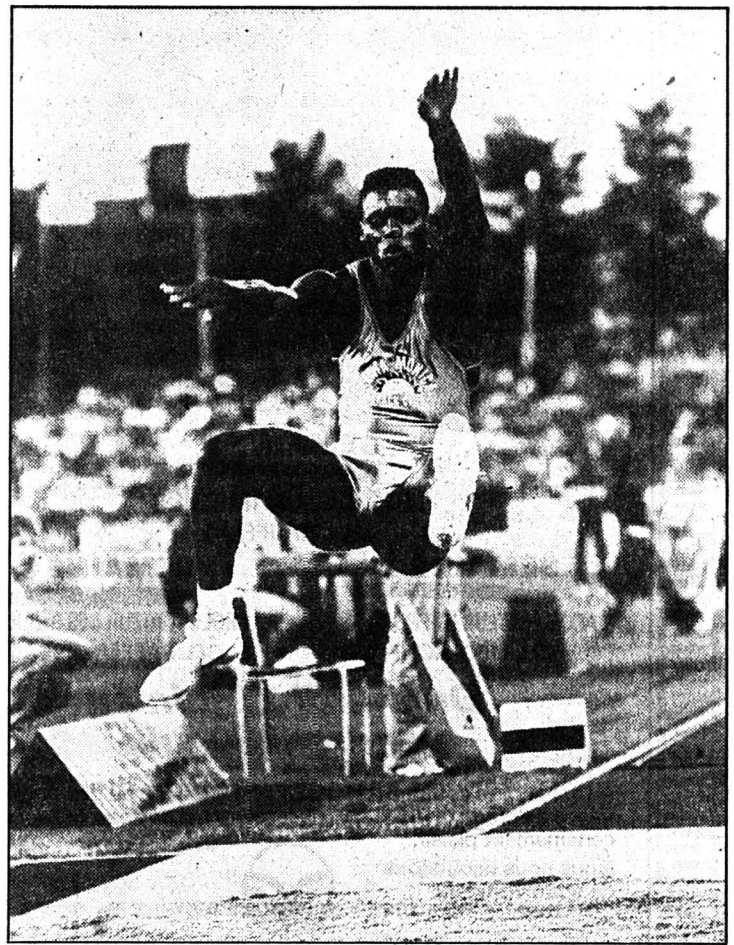
Champions olympiques de Séoul (14): Carl Lewis (EU/100 m, longueur), Joe DeLoach (EU/200 m), Steve Lewis (EU/400 m, 4 x 400 m), Paul Ereng (Ken/800 m), Peter Rono (Ken/1.500 m), Roger Kingdom (EU/110 m haies), Sergueï Bubka (URSS-

perche), Danny Everett (EU/4 x 400 m), Butch Reynolds (EU/4 x 400 m), Paula Ivan (Rou/1.500 m), Louise Ritter (EU/hauteur), Natalia Lissovkaïa (URSS/poids), Alice Brown (EU/4 x 100 m), Sheila Echols (EU/4 x 100 m).

Champions du monde de Rome en 88 (11): Abdi Bile (Som/1.500 m), Said Aouita (Mar/5.000 m), Paul Kipkoech (Ken/10.000 m), Greg Foster (EU/110 m haies), Sergueï Bubka (URSS/perche), Carl Lewis (EU/longueur, 4 x 100 m), Danny Everett (EU/4

x 400 m), Butch Reynolds (EU/4 x 400 m), Ingrid Kristiansen (No/10.000 m), Alice Brown (EU/4 x 100 m), Natalia Lissovkaïa (URSS/poids).

Record(women) du monde (8): Butch Reynolds (EU/400 m), Said Aouita (Mar/1.500 m, 2.000 m, 2 miles, 5.000 m), Sergueï Bubka (URSS/perche), Jan Zelezny (Tch/javelot), Carl Lewis (EU/4 x 100 m), Ingrid Kristiansen (No/10.000 m), Natalia Lissovkaïa (URSS/poids), Alice Brown (EU/4 x 100 m) (si)



Carl Lewis: il participera au saut en longueur. (Maeder-a)

De bons Neuchâtelois

Match international juniors

Le match quadrangulaire d'athlétisme de Longarone a vu une bonne prestation des jeunes Helvètes. Les quatre Neuchâtelois sélectionnés se sont bien comportés, à commencer par la Locloise Annick Baehler qui s'est fait remarquer par son tempérament généreux lorsqu'elle dicta l'allure du 3000 mètres où elle terminait 3e en 10'16''82. Véronique Frutschi a fait honneur à sa première sélection en négociant parfaitement le premier

parcours du 4 x 400 m. Barbara Kullmann a pris le 5e rang du lancer du disque avec 37 m 98. Quant à Cédric Tissot, il a confirmé ses bons résultats au marteau en expédiant son engin à 47 m 06 pour une 4e place.

Classement: garçons: 1. Wurtemberg 194 points; 2. Suisse 189 p; 3. Trentino 146,5 p; 4. Autriche 134,5. Filles: 1. Suisse 136 p; 2. Wurtemberg 133 p; 3. Trentino 130; 4. Autriche 122 p. Jr.



De gauche à droite Annick Baehler, V. Frutschi, C. Tissot et B. Kullmann. (Jr)

BOXE

Surprise de taille chez les mi-lourds

Harding saisit sa chance

L'Australien Jeff Harding, appelé de la dernière heure pour remplacer le Canadien Donny Lalonde et monté tout récemment dans la catégorie, est devenu, contre toute attente, le nouveau champion du monde des poids mi-lourds (WBC) en battant le Britannique Dennis Andries, tenant du titre, par arrêt de l'arbitre à la 12e et dernière reprise, à Atlantic City.

Harding (24 ans) s'est imposé dans le troisième tiers du combat à un Andries (35 ans) dont on pensait que l'expérience serait déterminante mais qui s'est effondré physiquement à partir du 8e round.

L'Australien, qui était allé au tapis à la 5e reprise, infligea deux knock-down au Britannique au 12e round et l'arbitre stoppa le combat à 1'23'' du gong final.

Jeff Harding boxait pour la première fois hors de son pays. Super-moyen, il n'avait disputé que deux combats chez les mi-lourds avant de se voir proposer ce championnat du monde inespéré. Il demeure ainsi invaincu en 15 combats (12 victoires avant la limite).

DEUX COMBATS DANS LES AUTRES FÉDÉRATIONS

Deux championnats du monde des poids mi-lourds figuraient

au programme de la deuxième réunion organisée en vingt-quatre heures à Atlantic City (New Jersey). Pour le titre IBF, l'Américain «Prince» Charles Williams a conservé son titre en battant son compatriote Bobby Czyz par abandon à l'appel de la onzième reprise d'un combat prévu en douze rounds, tandis que pour la couronne WBO, une autre Américain, Michael Moorer, préservait sa couronne en triomphant du Trinitéen Leslie Stewart, par arrêt de l'arbitre à la huitième reprise d'un combat également prévu en douze rounds.

Ainsi, Williams a-t-il poussé Czyz vers la retraite. Ce dernier, mené aux points et qui n'a pas pu reprendre le combat à l'appel du onzième round car son oeil droit était totalement fermé, avait en effet annoncé qu'en cas de défaite il se retirerait. Il ne l'a pas officiellement confirmé mais l'a laissé entendre, au soir de cette quatrième défaite enregistrée lors de ses six dernières sorties.

PUNCH REDOUTABLE

Moorer (21 ans) pour sa part a confirmé qu'il possédait bien un punch redoutable. Originaire de Pennsylvanie et considéré comme un des futurs grands de la catégorie après à peine deux années de professionnalisme, le jeune Américain a remporté la sei-

zième victoire de sa jeune carrière avant la limite, en seize combats. Il était mené aux points avant de se déchaîner au cours du huitième round, expédiant son rival à deux reprises au tapis et provoquant l'intervention de l'arbitre.

CANIZALES CONFIRME

Sur le même ring d'Atlantic City, l'Américain Orlando Canizales a confirmé sa première victoire de juillet 1988 sur son compatriote Kelvin Seabrooks en remportant la revanche par arrêt de l'arbitre, 47'' avant la fin de la 11e reprise, pour conserver son titre de champion du monde des poids coq (IBF).

Il avait déposé Seabrooks du titre il y a un an par arrêt de l'arbitre au 15e round. Il l'a de nouveau dominé grâce à sa boxe plus rapide, plus précise et plus puissante, au terme d'un combat dur et violent.

Victime d'une hémorragie nasale sur un crochet gauche dès le 2e round, puis d'une coupure dans le coin supérieur de l'œil gauche au 8e, Seabrooks, largement mené aux points, a cherché le coup dur. Mais en vain. Il se fit cueillir par une double combinaison gauche-droite à la 11e reprise et il se retrouva dans les cordes. L'arbitre stoppa alors le combat à la fois pour son infériorité et pour l'état de son oeil droit, totalement fermé.

Canizales, qui a ainsi conservé son titre pour la deuxième fois, compte désormais à son palmarès 20 victoires en 22 combats (un nul et une défaite).

REVANCHE MEXICAINE

Le Mexicain Humberto Gonzales a conquis le titre mondial des poids mi-mouche (WBC), aux dépens du tenant, le Sud-Coréen Lee Yul-Woo, aux points en douze reprises, à Chongju (Corée du Sud).

C'est la première fois que Lee défendait une couronne acquise par k.o. technique à la neuvième reprise, contre un autre Mexicain, German Torres, le 19 mars dernier à Taechon (Corée du Sud).

SUISSES EN VERVE

Bernard Bonzon (Martigny) et Michel Dahmani (Ascona) se sont imposés dans le cadre du meeting d'Ascona, qui s'est déroulé en présence de 500 spectateurs.

Le poids moyen valaisan a battu aux points, en six reprises, le Belge Jimmy Gourrad, qu'il a constamment dominé, grâce notamment à sa meilleure allonge.

Quant au poids léger tessinois, il a contraint le Mexicain Augusto Martinez à l'abandon au sixième round d'un combat prévu en huit reprises.

(si)

SILHOUETTE FORCE 3
TRAITEMENT DE MASSAGE EN 3 PHASES
EFFICACITÉ OPTIMALE ET DURABLE



SEMAINE 1

DECLÉNCHÉUR DU TRAITEMENT
GEL CHAUFFANT

SEMAINE 2

ACCÉLÉRATEUR D'EFFICACITÉ
GEL LIPO-ACTIF

SEMAINE 3

PROLONGATEUR DES RÉSULTATS
GEL RAFFERMISSANT

**Du mardi 27 juin au
vendredi 30 juin**

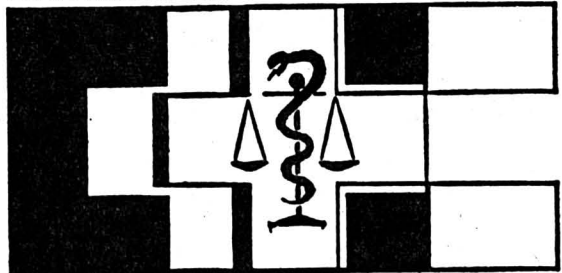
A l'achat d'un coffret **SILHOUETTE FORCE 3** ou dès vingt-cinq francs de produits **VICHY**, vous recevrez un cadeau qui vous fera certainement plaisir.
Nous nous réjouissons de votre visite.



VICHY

pharmacie

Dr. P.-A. Nussbaumer Pharm. 57 Av. L. Robert.



centrale
Secteur cosmétique

Avenue Léopold-Robert 57 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 40 23-24

L'annonce, reflet vivant du marché

FUST
Ing./dipl. Electroménager
Cuisines
Luminaires

- Durée de location min. 4 mois*
- Prix bas garantis!
- Choix immense!
- Qualité/service!

Congélateurs-armoires

Un choix immense de toutes les bonnes marques. Par exemple:

Novamatic TF 130

Modèle de table de 104 l avec plan de travail, indicateur de température, dispositif d'alarme, H 85, L 50, P 60 cm

Prix vedette FUST (ou 3x Fr. 154.-)

448.-

Bosch GSA 3011

Capacité 248 l, modèle économe en énergie, dispositif de congélation rapide, indicateur de température, H 166, L 66, P 65 cm

Loc/droit d'achat 46.-/m*

1095.-

La "vedette" de nos congélateurs!

Bauknecht GTL 2811

Capacité 249 l, H 88,5, L 95, P 66 cm

Loc/droit d'achat 23.-/m*

548.-

- Toutes les marques dispon. en stock
- En permanence, modèles d'occasion et d'exposition
- Prix max. pour votre ancien appareil

La Chaux-de-Fonds, Jumbo ☎ 039/26 68 65
Bienne, rue Centrale 36 ☎ 032/22 85 25
Brügg, Carrefour-Hypermarkt ☎ 032/53 54 74
Marin, Marin-Centre ☎ 038/33 48 48
Yverdon, rue de la Plaine 9 ☎ 024/21 86 15
Réparation rapide toutes marques ☎ 021/20 10 10
Service de commande par téléphone ☎ 021/312 33 37 002569



COIFFURE **Yfelle...** ☎ 039/28 75 55

Un gros câlin pour vos cheveux 012375

Crédit rapide

jusqu'à Fr. 30 000.- et plus.
Discrétion assurée.

Meyer Financement + Leasing
Tirage 28 - 2520 La Neuveville - Tél. 038/51 18 33
Du lundi au samedi, de 10 à 20 heures. 001575

VOL DE LIGNE 1980

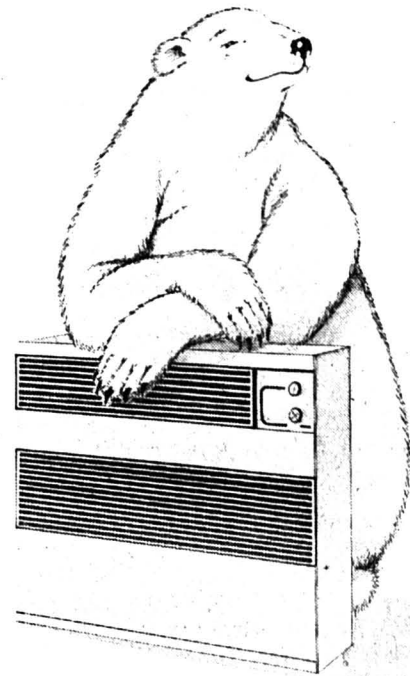
BALI
Fr. 2080.-

AU DÉPART DE GENEVE
Prix valable jusqu'au 31 octobre 89
Aller Je, Di - Retour Lu, Me
Billets d'avion à tarifs préférentiels pour Asie - Amérique, Afrique et Océanie

ARTOU
LA LIBRAIRIE DU VOYAGEUR
Guides et cartes touristiques du monde entier

Ch. Boine 1 - 2000 Neuchâtel
Tél. 038 / 24 64 06

L'ÉTÉ SERA CHAUD!



Avec les climatiseurs **MARKSA** à condensation par air ou par eau, découvrez la fraîcheur de l'été.
Economiques et simple d'emploi: régler la température à votre convenance, le thermostat fait le reste.
Silencieux: car le confort, c'est aussi la tranquillité.

Nos services techniques et d'installation sont à votre disposition pour étudier et réaliser le système adapté à vos exigences.
Téléphonez au 039/31 50 68



MARKSA S.A.
av. du Technicum 37, 2400 LE LOCLE

Gagnez 1000.- dans un fauteuil!

en jouant avec **Télécinéromandie** et **l'Illustré**



Comment jouer?

Il vous suffit d'être abonné à Télécinéromandie, de vous installer confortablement dans votre fauteuil chaque mercredi soir et de regarder attentivement le film de 20 h 30 sur TCR. A la fin de la séance, deux questions seront posées sur le film par Florence.

Comment gagner?

Si vous connaissez la réponse aux 2 questions, inscrivez-les sur le bulletin de participation que vous trouverez chaque semaine dans l'Illustré*, et renvoyez-le-nous jusqu'au vendredi de la même semaine. Les gagnants seront départagés par un tirage au sort.

Les prix: chaque semaine, 1000.- à gagner. Alors, à vos crayons!

Le film en jeu cette semaine: **La pie voleuse**

Pour tout renseignement, ☎ (021) 20 11 11

* Des bulletins de participation sont également à disposition à la rédaction de l'Illustré, av. du Théâtre 7, à Lausanne. 20849

A vendre
4L
rouge, 1982, expertisée mars 1989, cause double emploi,
☎ 039/31 87 87 141581

Publicité intensive - Publicité par annonces.

Bijoux de l'été
DIOR - ROCHAS - JOURDAN
YVES ST-LAURENT - CARVEN
COURRÈGES - CELINE

Notre cadeau d'été
DOUBLE chèques fidélité

Parfumerie Dumont de l'Avenue 012404
Institut de beauté Boutique Avenue Léopold-Robert 53 ☎ 039/237 337

Pour vous adonner à votre hobby - Procrédit



Veillez me verser Fr. _____

Je Rembourserai par mois Fr. _____

Nom _____ Prénom _____

Rue _____ No. _____

NP/Domicile _____

Date de naissance _____ Signature _____

A adresser dès aujourd'hui à

Banque Procrédit | Heures d'ouverture
Av. L.-Robert 23 | de 08.00 à 12.15
2301 La Chaux-de-Fonds | de 13.45 à 18.00

ou téléphoner

039 - 23 16 12



Xprocrédit 004325 2/1m/26/Ma

TADECO L'VEDECO

RÉNOVATIONS, MEUBLES, TAPIS, RIDEAUX, LITERIE, DUVETERIE, LUSTRIERIE, OBJETS DÉCORATIFS

J.-M. Leibundgut
Temple-Allemand 101
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 96 31 012479

C'était Richard-Cœur-de-Lion

Championnat des trois nations à Chiasso

Pascal Richard est passé, en l'espace de 72 heures, par différents états d'âme. Vendredi il était sceptique, le parcours de ce Championnat des trois nations ne l'inspirait guère (il le croyait tout plat). Samedi, lorsqu'il découvrit ses réelles difficultés son moral chutait. Et hier, sur le coup de quinze heures, les larmes (de bonheur et d'émotion) ruisselaient sur son visage en franchissant la ligne d'arrivée.

Deux fois champion suisse de la montagne (1986, 1987), quatre titres nationaux en cyclocross (dont un chez les amateurs), un titre mondial (1988) en cyclocross toujours, sans compter les accessits: que peut encore espérer le Vaudois dans l'immédiat?

Un billet pour le Tour de France? Paul Köchli a noté son nom dans sa sélection. Car Pascal Richard, n'a rien usurpé sur ce circuit difficile, sélectif, exigeant, tant physiquement que mentalement. Il ne tolère aucun relâchement de la concentration. Car ses descents de descentes sont tourmentés, avec quelques virages

en épingle difficiles à négocier, relevait Jörg Müller (9e, l'un des 18 parmi les 63 partants à avoir terminé la course).

De la première à la dernière minute, Pascal Richard fut à la pointe de la course. Non seulement il lança l'échappée du matin, celle dont on pensait qu'elle irait au bout (Richard, Maechler, Steinmann, Gianetti, Zimmermann, Puttini, Demierre). Mais encore! Il relança la course à mi-parcours, après le regroupement général. Et il fut encore là dans la dernière heure de course.

Dans le 11e tour, il s'agissait de lâcher Niederberger et Puttini qui s'accrochaient dans nos roues (réf.: référence à son coéquipier Ruttimann), explique ce père de famille (Roxanne, deux ans). Je me suis fait mal à la g... pour aller chercher l'Allemand Kajzer qui attaquait, tout en me disant: s'il veut me suivre, il devra aussi se faire mal... Puis, une fois en tête de la course, j'ai poursuivi mon effort. Ouil j'ai eu peur dans le dernier tour. Peur d'être rejoint tant j'avais fait d'efforts pour creuser l'écart...

APRÈS DEMIERRE...

En fait, ce championnat des trois nations ne sombra jamais dans l'ennui de ce genre de course, dont l'élimination se fait par l'arrière. Certes, l'Allemand Kappes (après 2 km!), Breu, Maechler, Zimmermann, Wegmuller, Steiger (entre autres) descendirent de Vélo au fil des tours. A mesure que leur défaite devenait inéluctable.

Mais à l'avant les mouvements offensifs se multipliaient, contraignant les coureurs à de violents efforts sur ce parcours dont le profil se rapproche beaucoup de celui du championnat du monde de Chambéry.

Ainsi, six ans après Serge



Pascal Richard: un visa pour la Grande Boucle. (Widler-a)

Demierre, c'est un autre Romand qui devient champion de Suisse. Décidément, le Tessin convient au cyclisme romand... dont seulement quatre représentants étaient au départ: Richard (1), Demierre (12e), Massard et Jolidon ayant abandonné...

LES RÉSULTATS

1. Pascal Richard (Aigle) les 204 km en 5 h 33' 11" (39,095); 2. Dariusz Kajzer (RFA, champion de RFA) à 2'41"; 3. Niki Rüttimann (Untereggen) à 3'02"; 4. Herbert Niederberger (Biberist) à 3'22"; 5. Peter Hilse (RFA) à

6'07"; 6. Rolf Järmann (Saint-Gall) même temps; 7. Felice Puttini (Camignolo) à 6'48"; 8. Mauro Gianetti (San Nazza-ro) à 7'55"; 9. Jörg Müller (Suhr); 10. Kurt Steinmann (Roggliwil); 11. Peter Gansler, tous même temps; 12. Serge Demierre (Les Bioux) à 12'24"; 13. Christian Henn (RFA) à 15'14"; 14. Hartmut Bölls (RFA) même temps; 15. Joseph Holzmann (RFA) à 16'14"; 16. Karl Kälin (Zurich) à un tour; 17. Pascal Triebel (Luxembourg, champion du Luxembourg) à un tour; 18. Uwe Nepp (RFA) à un tour. P.-H. B.

Sur les autres routes

Caritoux encore

Eric Caritoux a de la suite dans les idées. Un an après avoir conquis le maillot tricolore à Saint-Etienne, le coureur de Carpentras a récidivé lors de l'édition 89 du championnat de France, disputée à Montluçon. Un second succès qui ne doit rien au hasard, mais traduit la supériorité collective de l'équipe RMO.

Caritoux a attaqué à 5 km de l'arrivée profitant d'un faux-plat, en compagnie de Laurent Bezault (Toshiba). Ce dernier assura le train, avant de tenter d'obtenir la collaboration du détenteur du titre, calé dans sa roue. En vain. Et à 400 m de l'arrivée, dans un final en côte, le Vauclusien surgit en force pour décrocher facilement son deuxième titre.

Montluçon, championnat de France: 1. Eric Caritoux (RMO), 260 km en 6 h 34'21". 2. Laurent Bezault (Toshiba) m.t. 3. Martial Gayant (Toshiba) à 14".

SURPRENANTE VICTOIRE

Carlo Bomans, membre de la formation Domex-Weinmann de Walter Godefrout, a remporté le titre de Belgique, à Waregem. A la surprise générale, Bomans a facilement devancé Eddy Planckert et Fons de Wolf.

Disputée sur un circuit très roulant (14 tours de 17,3 km) malgré trois ascensions dont celle pavée du Nokereberg, la course a vu la déroute des routiers-sprinters.

Le classement: 1. Carlo Bomans, les 242,2 km en 5 h 56'00" (40,786 km/h). 2. Eddy Planckert à 9". 3. Fons de Wolf. 4. Paul Haghedoren, tous m.t. 5. Claude Criquiélon à 26".

À LA FLAMME

La 88e édition du championnat d'Espagne professionnel

sur route est revenu à Carlos Hernandez, après 252 km, parcourus sur un circuit à Mazarron, dans le sud-est du pays.

Hernandez a faussé compagnie au peloton dans le dernier kilomètre. Jesus Suarez-Cueva a terminé 2e, Casimiro Moreda 3e, tous deux à 4". Seuls 40 des 146 partants ont rallié l'arrivée. Pedro Delgado a fini 28e à 37" de Hernandez.

SUCCÈS DE L'EXPÉRIENCE

A Gênes, le titre italien sur route a été remporté par l'ex-champion du monde Moreno Argentin. La course longue de 256 km, représentant le championnat transalpin se courait, en fait, sous les traits du Tour des Apennins. A la moyenne de 40,059 km/h, c'est un groupe de coureurs, qui s'est présenté au moment de l'emballage final. Argentin a devancé Gianni Bugno et le néo-professionnel Giorgio Furlan.

Championnat d'Italie, (256 km, soit le Tour des Apennins): 1. Moreno Argentin 6 h 18'58" (moyenne 40,059 km/h). 2. Gianni Bugno. 3. Giorgio Furlan. 4. Stefano Colage.

EN SOLITAIRE

Deuxième derrière Laurent Fignon, lors de Milan-San Remo, Frans Maassen a décroché le titre de champion de Hollande professionnel sur route, en s'imposant en solitaire, à Rheden, devant Johan Lammerts et Maarten Ducrot, ses deux derniers compagnons d'échappée.

Championnat de Hollande, à Rheden (228 km): 1. Frans Maassen 5 h 36'13" (moyenne 40,794 km/h). 2. Johan Lammerts à 14". 3. Maarten Ducrot m.t. 4. Patrick Tolhoek à 1'29".

Neuf noms

Le choix de Köchli

Paul Köchli, le directeur sportif de la formation «Helvetia-La Suisse» a retenu les neuf coureurs suivants pour le Tour de France, qui débutera ce samedi au Luxembourg: Steve Bauer (Canada), Mauro Gianetti (S), Jean-Claude Leclercq (F), Henri Manders (Hol), Niki Rüttimann (S), Pascal Richard (S), Peter Steinhagen (Hol), Frédéric Vichot (F) et Michael Wilson (Aus).

MOTOCROSS

Soleil et poussière à Broc

Championnat suisse très disputé

La chaleur et la poussière étaient à l'ordre du jour du motocross des Marches à Broc. Après la pause forcée des 125 nationale et 80 mini-vert, les coureurs locaux ont bravé et même «mordu» pour certains la poussière de Broc, dans le seul but de récolter des points au championnat suisse.

Dans la classe 125 nationale, l'actuel leader du cham-

pionnat, le Chaux-de-Fonniere Alain Singelé se classait cinquième en première manche et quizième en seconde, en raison de deux chutes. Très régulier, son frère Pierre prenait le dixième rang lors de la première confrontation et le sixième rang dans la seconde.

Stéphane Huguenin, champion suisse mini-vert 1987, déjà en 125 nationale, ratait de

peu son premier point lors de la première manche, terminant dix-septième. Il se vengeait lors de la seconde, déflorant l'ardoise FMS en y apposant ses premiers points, menant sa KTM au neuvième rang. David Lager terminait également les deux manches, d'abord avec le vingt-quatrième rang, puis le seizième.

Dans la classe des mini-vert 80 cmc, Steve Jungen et Yannick Perret, tous deux sociétaires de l'AMC du Locle, se qualifiaient sans problème pour les finales.

Lors de la finale FMS, Steve Jungen prenait le quizième rang, alors que Yannick Perret, flirtant avec la table des points, prenait trop de risques et effectuait une impressionnante cabriole, le contraignant à l'abandon. Dans la seconde épreuve, il prenait un honorable quizième rang, précédé d'une longueur par son camarade de club.

LES RÉSULTATS

Mini 80 cmc, championnat suisse: 1. Mario Rumo (Tentlingen) Kawasaki; 2. Sébastien Haenni (Fribourg) Kawasaki; 3. Harry Naepflin (Therwil) KTM. Puis, 15. Steve Jungen (Le Crêt-du-Loche) Yamaha. - Abandon de Yannick Perret (Neuchâtel) Yamaha.

Manche hors championnat: 1. Christophe Meylan (Thônex) Kawasaki; 2. Sébastien Haenni (Fribourg) Kawasaki; 3. Marco Bernhard (Winterthur) Honda. Puis, 14.

Stève Jungen (Le Crêt-du-Loche) Yamaha; 15. Yannick Perret (Neuchâtel) Yamaha.

Nationale 125 cmc, première manche: 1. Camillo Bonventre (Birsfelden) KTM; 2. Reto Stampfer (Derendingen) Honda; 3. Peter Haibucher (Winterthur) Honda. Puis, 5. Alain Singelé (La Chaux-de-Fonds) Suzuki; 10. Pierre Singelé (La Chaux-de-Fonds) Honda; 17. Stéphane Huguenin (Le Cerneux-Péquignot) KTM; 24. David Lager (La Chaux-de-Fonds) Kawasaki. - **Seconde manche:** 1. Bonventre; 2. Stampfer; 3. Marcello Fenaroli (Ebmatingen) Honda. Puis, 6. Pierre Singelé (La Chaux-de-Fonds); 9. Stéphane Huguenin; 15. Alain Singelé; 16. David Lager.

Classement Coupe FMS: 1. Alain Singelé, 51 points; 2. Stampfer, 41; 3. Haibucher, 41.

Nationale 250 cmc, première manche: 1. Mario Brugger (Plasselb) Kawasaki; 2. Ernst Gunzinger (Eschert) KTM; 3. Markus Schnüriger (Kriens) Honda. - **Seconde manche:** 1. Brugger; 2. Marcel Forrer (Tägerig) Yamaha; 3. Daniel Bürge (Ebnat-Kappel) Honda.

Inters 125 - 500 cmc, première manche: 1. Jean-Charles Tonus (Carouge) Honda; 2. Adrien Bosshard (Bütigen) Honda; 3. Beat Flury (Neuenkirch) Yamaha. - **Seconde manche:** 1. Bosshard; 2. Tonus; 3. Kurt Maehr (Mauren) KTM. P. J.-C.

QUILLES

Champion suisse en méforme

Quilleurs chaux-de-fonniers placés

Sur les deux pistes en plastique de l'Hôtel du Moulin s'est déroulé le championnat du Club des quilleurs de La Chaux-de-Fonds.

La participation fut satisfaisante, soit 101 quilleuses et quilleurs.

Les résultats sont très élevés: 8% de moyenne sur 9 quilles, pour les catégories 1, qui jouent 200 coups de boules à la suite.

A relever le magnifique résultat d'André Schlichtig de Malleray, qui bat les habitués du jeu Gilbert Abbet et Gianni Turale, et surtout le champion de Suisse Angelo Göppel de Vicques (Jura) qui se place au dixième rang.

Parmi l'équipe nouvelle de l'Hôtel du Moulin, il faut citer quatre distinctions sur 22 joueurs.

LES RÉSULTATS

Catégorie I (18 joueurs, 6 distinctions): 1. André Schlichtig, Malleray, 1697; 2. Gilbert Biemann, Marly, 1689; 3. Gilbert Abbet, La Chaux-de-Fonds, 1689; 4. Gianni Turale, La Chaux-de-Fonds, 1653; 5. Gilbert Méritat, Perrefitte, 1644; 6. Michel Willemin, Bévillard, 1633.

Catégorie II (12 joueurs, 4 distinctions): 1. Robert Fontana, Fribourg, 1649; 2. Gaston Monnier, La Chaux-de-Fonds, 1638; 3. Alain Schwab, Malleray, 1625; 4. Noël Mougel, La Chaux-de-Fonds, 1616.

Catégorie III (12 joueurs, 4 distinctions): 1. René Oberon, Montagny, 1617; 2. Luigi Ferracci, Le Locle, 1614; 3. Serge Morotti, La Chaux-de-Fonds, 1606; 4. Mary-Ch.

Soos, La Chaux-de-Fonds, 1565.

Catégorie IV (22 joueurs, 8 distinctions): 1. André L'Eplattenier, La Chaux-de-Fonds, 1571; 2. Christian Schnegg, La Chaux-de-Fonds, 1549; 3. Roland Kunz, Malleray, 1548; 4. Michel Gerber, La Chaux-de-Fonds, 1541; 5. Pierre-Alain Galli, Le Locle, 1528; 6. Huguette Monnier, La Chaux-de-Fonds, 1514; 7. René Mathys, La Chaux-de-Fonds, 1504; 8. Jean-Maurice Tendon, La Chaux-de-Fonds, 1504.

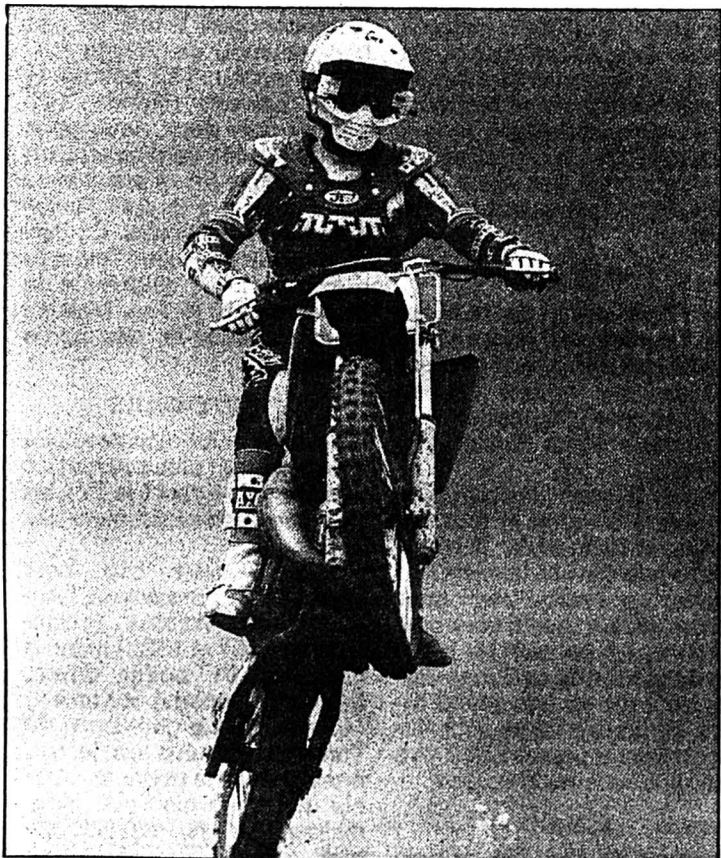
Catégorie V: 1. Elisabeth Fischer, Corcelles près Yverne, 698; 2. Claudine Marcon, Payerne, 682; 3. Hélène Ducrot, Cousset, 651.

Catégorie SI: 1. Liliane Soos, La Chaux-de-Fonds, 798; 2. Jean Soos, La Chaux-de-Fonds, 797; 3. Ernest Fuchs, Le Locle, 793; 4. Josef Szelig, La Chaux-de-Fonds, 793.

Catégorie SII: 1. Jean Neuhäus, Fribourg, 757; 2. Lothar Voegli, Belfaux, 735.

Catégorie SIII: 1. Henri Jacot, Le Locle, 446; 2. Alice Bühler, La Chaux-de-Fonds, 443; 3. Ninette Geneux, La Chaux-de-Fonds, 427.

Non-membres hommes: 1. Terso Morotti, La Chaux-de-Fonds, 599; 2. Rudolph Kaltenrieder, Chiètres, 556; 3. Frédéric Bourquin, La Chaux-de-Fonds, 550; 4. Alphonse Singy, La Chaux-de-Fonds, 549; 5. Ernest Bachhofner, La Chaux-de-Fonds, 520; 6. Antonio De Oliveira, La Chaux-de-Fonds, 519; 7. Patrick Fuhrmann, Le Locle, 519.



Pierre Singelé, régulier à Broc.

(Privée)

**Football:
spectateurs
en baisse**

Page 9

**Athlétisme:
rencontre à
La Chaux-de-Fonds**

Page 13

SPORT

Impar

Désillusion à Wimbledon Hlasek sort par le petite porte

Jakob Hlasek a essuyé une terrible contre-performance sur le gazon de Wimbledon. Au premier tour du tournoi londonien, le Zurichois, tête de série No 6, s'est en effet incliné en trois manches devant le Suédois Thomas Högstedt, 115e joueur mondial, sur le score de 6-3, 7-6 (7-5), 6-1, après 1 heure et 53 minutes de jeu.

TIMORÉ

Hlasek n'a pas affiché les qualités de battant qu'on lui attribue généralement. Après la perte du premier set, le Zurichois menait pourtant 4-1 dans le deuxième, avant de s'incliner 7-5 au tie-break, non sans avoir bénéficié d'une balle de set à 6-5. Dans la troisième manche, visiblement découragé par un adversaire qui pouvait maintenir une pression constante grâce à d'excellents retours de service, il ne remportait même qu'un seul et unique jeu.

AUCUNE VICTOIRE EN GRAND PRIX

A 25 ans, Thomas Högstedt n'est jamais parvenu à jouer les premiers rôles. Un matricule numéro 38 en septembre 1983 constitue son meilleur classement mondial, alors qu'il n'a signé qu'un seul succès en Grand Prix, au tournoi de Ferrara, la même année.

HLASEK: «DUR, DUR...»

C'est très dur de quitter ce tournoi dès le premier jour. Ma déception est immense. Une heure après sa défaite, Jakob Hlasek avait le masque. Comme à Melbourne, lors de la première levée du Grand Chelem, le Zurichois n'a pas justifié à Londres son rang parmi les dix meilleurs joueurs du monde.

LENDL EN DIFFICULTÉ

Le Tchecoslovaque Ivan Lendl, qui tente à 29 ans de remporter son premier Wimbledon, a réussi à arracher sa qualification en 3 h 24' face au talentueux Vénézuélien Nicolas Pereira, champion du monde juniors en 1988 et lau-

réat du tournoi anglais de cette catégorie l'an passé. Le numéro un mondial, après avoir perdu le 4e set au tie-break, a su conclure en force dans la dernière manche (6-1), sans laisser planer le moindre doute en se détachant 5-0.

INUSABLE CONNORS

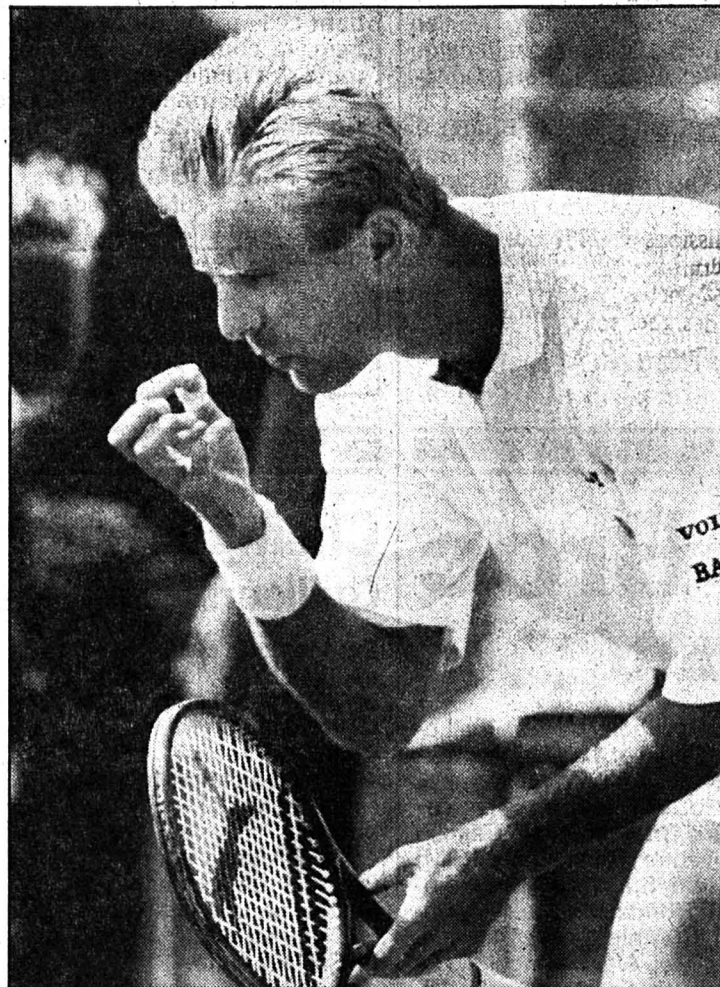
L'Américain Jimmy Connors qui joue, à 36 ans, son 18e tournoi de Wimbledon consécutif depuis 1972, a pour sa part gagné en quatre sets contre le Soviétique Andreï Cherkasov (61e mondial).

Le Suédois Stefan Edberg, tête de série numéro 2, qui, comme le veut la tradition, a ouvert le tournoi sur le court central en tant que tenant du titre, a été expéditif. Il a vaincu en trois sets le Canadien Chris Pridham (130e mondial).

Quant à l'Allemand Boris Becker, il a lui aussi effectué une entrée aisée devant le jeune Noir américain Bryan Shelton (441e mondial), un «qualifié» qu'il a battu en trois sets. Comme le Suédois Mats Wilander qui n'a fait qu'une bouchée de son compatriote Magnus Gustafsson.

SELES ÉTONNE

En simple dames, la Yougoslave Monica Seles, qui avait conquis le public de Roland-Garros voici trois semaines, a encore étonné à Wimbledon. Cette joueuse de quinze ans a arraché sa qualification devant la Hollandaise Brenda Schultz, championne de Wimbledon juniors en titre, après avoir été menée 4-2 dans la troisième manche.



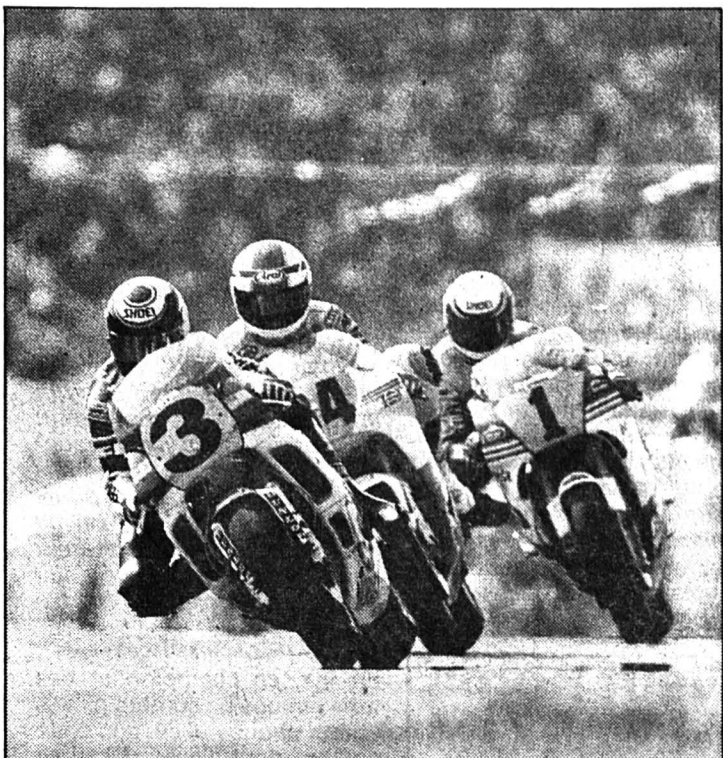
La concentration n'aura pas suffi à Jakob Hlasek pour passer le premier tour du Tournoi de Wimbledon. (Widler)

Simple messieurs, 1er tour: Amos Mansdorf (Isr, 16) bat Sergio Bruguera (Esp) 6-2 6-1 6-4. Leif Shiras (EU) bat Johan Kriek (EU) 7-6 6-2 6-2. Aaron Krickstein (EU, 13) bat Francesco Cancellotti (It) 6-1 6-2 3-6 6-1. Goran Ivanisevic (You) bat Thierry Champion (Fr) 6-3 6-4 3-6 6-3. Mikael Pernfors (Su, 15) bat Michael Stich (RFA) 5-7 6-1 6-3 6-2. Slobodan Zivojinovic (You) bat Anders Jarryd (Su) 3-6 7-6 6-3 6-0. Flach (EU) bat Sammy Giammalva (EU) 7-6 7-6 3-6 0-6 6-3. Jeremy Bates (GB) bat Cassio Motta (Br) 6-7 6-1 4-6 7-6 6-3. Stefan Edberg (Su, 2) bat Chris Pridham (Can) 6-3 6-4 6-1. **Thomas Högstedt (Su) bat Jakob Hlasek (S, 6) 6-3 7-6 (7-5) 6-1.** Ivan Lendl (Tch, 1) bat Nicolas Pereira (Ven) 7-6 (7-4) 4-6 6-3 6-7 (5-7) 6-1. Wally Masur (Aus) bat Zeehan Ali (Ind) 6-3 6-4 6-2. Jimmy Connors (EU, 10) bat Andreï Cherkasov (URSS) 6-3 6-2 4-6 6-3. Boris Becker (RFA/3) bat Brian Shelton (EU) 6-1 6-4 7-6. Ronald Agenor (Hai) bat Jean Fleurian (Fr) 4-6 6-3 6-3 6-4. Nick Fulwood (GB) bat Jonathan Canter (EU) 7-6 3-6 7-6 7-6. Brad Drewett (Aus) bat Andreï Chesnokov (URSS/14) 6-4 7-6 6-0. Jan Gunnarsson (Su) bat Diego Nargiso (It) 3-6 6-3 6-7 6-3 6-4. Martin Laurendeau (Can) bat Jorge Lozano (Mex) 6-2 6-4 6-3. Omar Camporese (It) bat Christian Bergström (Su) 6-3 6-4 6-4.

Les cinq derniers matches de la journée ont été interrompus par l'obscurité.

Simple dames, 1er tour: Anne Minter (Aus) bat Molly van Nostrand (EU) 6-0 6-0. Isabelle Demongeot (Fr) bat Nathalie Guerree (Fr) 6-1 6-3. Karine Quentrec (Fr) bat Sylvia Hanika (RFA) 6-4 6-2. Monica Seles (You/11) bat Brenda Schultz (Ho) 7-6 6-6 6-4. Helena Sukova (Tch/6) bat Monique Javer (GB) 6-4 6-4. Claudia Kohde-Kilsch (RFA) bat Nathalie Tauziat (Fr) 6-4 6-2. Eva Sviglerova (Tch) bat Heather Ludloff (EU) 6-3 6-2. (si)

Chasse aux titres Le suspense reste total



Rainey devant Schwantz et Lawson: le triumvirat-roi en 500 cc. (privée)

Le GP de Hollande à Assen marque traditionnellement la mi-saison en compétition motocycliste. Une légende, racontée par notre confrère du «Telegraaf» René Van den Greesens, dit même que le leader après Assen possède les meilleures chances d'être couronné champion du monde en fin de saison, ceci quelle que soit la catégorie...

Le spectacle fabuleux du Dutch TT est encore loin de disparaître des mémoires. Et pourtant, le GP de Belgique (dimanche prochain) se trouve déjà en point de mire, avec de nouvelles émotions en perspective. Sur le circuit de Spa-Francorchamps, on devrait assister à des luttes très spectaculaires et peut-être décisives dans l'optique des différents championnats. Il nous a paru intéressant d'effectuer le point dans les diverses catégories à ce moment crucial de la saison.

80 CC

Cinq des six courses ont déjà eu lieu. C'est au GP de Tchecoslovaquie (27 août) que le titre mondial sera attribué. Pour l'instant, Peter Oettl (RFA) et Manuel Herreros (Esp) mènent le classement avec 75 points chacun. Le Bâlois Stefan Dörflinger possède encore une petite chance de conquérir le dernier titre des 80 cc puisque son retard se chiffre à six points seulement. Mais il lui faudra un peu spéculer sur la malchance des deux leaders... et surtout réussir son départ!

125 CC

Dans cette catégorie, le jeune prodige espagnol Alex Criville se retrouve au commandement (92 points) devant l'Italien Ezio Gianola (81 points) et le Hollandais Hans Spaan (78 points).

Mais il reste encore cinq courses à disputer et tout demeure envisageable. Il n'empêche que Criville, licencié l'an dernier par l'usine Derbi pour ne pas avoir respecté les ordres d'écurie, est en train de prouver au guidon de sa Cobas-Rotax qu'il est un très grand pilote. En grande forme actuellement, Spaan pourrait bien être son plus sérieux adversaire.

250 CC

En quart de litre, l'incertitude n'est plus de mise. Le titre sem-

ble promis à Sito Pons, le grand dominateur de la catégorie avec 164 points à son actif (et cinq victoires sur neuf courses). L'intérêt se portera, pour les six courses restantes, sur la terrible lutte pour la place de vice-champion.

Et là, les candidats foisonnent: entre Reinhold Roth (2e avec 103 points) et Carlos Cardus (5e avec 95 points), on trouve encore le Neuchâtelois Jacques Cornu (100 points) et le Français Jean-Philippe Ruggia (99 points)! C'est dire que la bagarre risque d'être fort intense lors des prochaines courses. Les supporters helvétiques attendent une victoire de Cornu: le circuit de Spa réunit toutes les conditions pour que le Neuchâtelois s'illustre: alors...

500 CC

Peu à peu, l'ancienne catégorie-reine perd ses lettres de noblesse. Les écarts entre les monstrueuses machines d'usine et les privés augmentent de plus en plus, ce qui nuit au spectacle. Cependant, la lutte au sommet conserve des allures de duel impitoyable.

Après neuf des seize courses, seuls deux pilotes conservent de réelles possibilités de conquérir le titre. Il s'agit bien entendu de Wayne Rainey (Yamaha, 143 points) et Eddie Lawson (Honda, 127 points). Les deux Américains ont fait le vide derrière eux, un peu à cause de la malchance qui s'obstine à frapper l'acrobate Kevin Schwantz. Ce dernier, de par son talent fou, mériterait plus que quiconque de se battre pour le titre. Mais ce n'est, espérons-le, que partie remise...

SIDE-CARS

Discipline ultra-spectaculaire (qui mériterait plus souvent les honneurs du direct à la TV), les side-cars enthousiasment les foules.

Après quatre des neuf épreuves au programme, l'Anglais Steve Webster (champion en 1987 et 1988) mène le bal avec 61 points devant Streuer (51 points) et Kumano (47 points). Le gentleman du Yorkshire, comme on le surnomme dans le paddock, semble donc très bien parti pour réaliser un fantastique hat trick.

Laurent WIRZ

BASKETBALL

Les Grecs dépossédés Championnat d'Europe masculin à Zagreb

Il n'y a pas eu de suspense dans la finale du 22e championnat d'Europe masculin à Zagreb. Devant 9500 spectateurs enthousiastes, la Yougoslavie a conquis son 4e titre européen après 1973, 75 et 77, en battant en finale la Grèce, son prédécesseur sur les tablettes, par 98-77 (54-35).

21 points d'écart, et les Yougoslaves n'ont de loin, pas forcé en fin de partie, faisant évoluer tout leur contingent. Ce Yougoslavie - Grèce a donc été et la première et la dernière rencontre de ce tournoi continental. Et pas plus que le match qui avait marqué l'ouverture du tournoi (103-68), celui-ci n'a été marqué au sceau de l'incertitude. Sous la conduite de Drazen Petrovic

(28 points), le doute n'a pas existé longtemps. De l'extérieur, sous les paniers, dans les passes, les contres, le rythme: dans quelque domaine que ce fût, les Yougoslaves dominaient leurs adversaires, assuraient seuls le spectacle. Ces Yougoslaves, dont la plupart n'ont pas encore 23 ans, ne devraient pas en rester là. Nikos Galis et ses 30 points ne faisaient que limiter les dégâts. Panayotis Fassoulas était celui qui tint le mieux la comparaison avec les nouveaux champions d'Europe.

La médaille de bronze est revenue à l'URSS, vainqueur de l'Italie par 104-76 (46-31). Là encore, le suspense ne fut guère complet. Sans Antonello Riva, blessé au genou droit,

l'Italie n'était qu'un faire-valoir des Soviétiques, qui semblaient avoir bien «digéré» leur défaite par 81-80, en demi-finales, devant les Grecs.

Marchoulenis (23 points), Sabonis (13) et Volkov (12), les trois futurs pros américains, furent les meilleurs marqueurs soviétiques.

Finale: Yougoslavie - Grèce 98-77.

Yougoslavie: Drazen Petrovic (28), Dino Radja (24), Vlade Divac (16), Zarko Paspalj (8), Jure Zdovc (7), Toni Kukoc (6), Predrag Danilovic (4), Zdravko Radulovic (2), Mario Pürimorac (2), Stojan Vrankovic (1).

Grèce: Galis (30), Fassoulas (24), Christodoulou (11), Stergakos (8), Yannakis (4).

Finale pour la troisième place: URSS - Italie 104-76 (46-31).

URSS: Vetra (9), Sokk (5), Berejnoi (7), Marthoulenis (23), Volkov (12), Tikhonenko (5), Sabonis (13), Gadachev (2), Khomeichous (14), Belostenny (4), Goborov (10).

Italie: Gracis (2), D'Antoni (5), Magnifico (25), Dell'Agnello (7), Bosa (7), Brunamonti, Iacopini (18), Binelli (4), Morandotti (4), Costa (4).

Finale pour la cinquième place: Espagne-France 95-87 (45-40).

Finale pour la septième place: Bulgarie-Hollande 91-86 (40-36).

(si)

La Chaux-de-Fonds	Décentré à l'ouest	19
Le Locle	La PC et les lits	21
Neuchâtel	Place au théâtre	22
Jura bernois	Logements subventionnés	26
Jura	Rural en feu	27

La violence influe sur la population psychiatrique

Vingt ans à Perreux: le bilan du médecin-chef

Plus de toxicomanes, d'alcooliques, de névrosés. La violence de notre société influe sur la population psychiatrique. Même si de grands progrès médicamenteux, des prises en charge ambulatoires ont permis de résoudre certains cas, limitent la durée des séjours... Au seuil de la retraite, le Dr Winteler, médecin-chef pendant 20 ans, commente Perreux.

En 1961, le Dr Ralph Winteler entra à Perreux, dont il prenait la tête en 1968. Dans le dernier rapport annuel de l'Hôpital psychiatrique, il tire un bilan «médical» de ces 20 ans.

CENTRE PSYCHO-SOCIAL: UNE ÉTAPE IMPORTANTE

Cent soixante-quatre entrées en 1958, 350 à 400 aujourd'hui. Le nombre des entrées reste équilibré par rapport à celui des sorties. L'effectif des patients a baissé: de 429 en 1958 à 286 l'année passée. Le chiffre extrême de 1969 - 683 malades - était dû au maintien dans les statistiques de patients au bénéfice d'un placement familial ou d'une sortie «à l'essai».

Des mesures disparues à l'ouverture en 1968 du Centre psycho-social qui a permis des prises en charge ambulatoires. Grâce à elles, le nombre d'admissions à l'Hôpital a diminué pour quantité d'affections (schizophrénie, dépressions,...). On peut relever que plus de 50% de la population de Perreux relève de la gériatrie psychiatrique.

La courbe du nombre d'admissions annuelles liées à l'alcoolisme ne cesse de croître: de 45 en 1958, elle a atteint 132 en 1988, avec une moyenne pour les 30 dernières années de 87 admissions.

Les admissions pour toxicomanies n'ont été enregistrées que depuis 1963, elles aussi en augmentation constante: 2,6 cas par an, en moyenne, de 58 à 68; 19,8 de 69 à 78 et 25,7 de 79 à 88. Le Dr Winteler semble souhaiter que Perreux puisse un jour assurer plus que l'urgence de ces cas «plus tragiques les uns que les autres».

LA VIOLENCE QUI MARQUE

Le médecin-chef lie l'augmentation considérable intervenue au niveau des problèmes de personnalité (déséquilibre, peine à s'assumer, troubles du comportement...) à la «violence» accrue observée dans notre société. Les réactions sont encore aggravées par un appoint alcoolique ou toxicophilique. Entre 1958 et 1988, la moyenne annuelle - sur dix ans - a quasi doublé de 65 à 123 cas.

La durée des séjours a considérablement changé. Les patients restent moins longtemps: la moitié (contre le quart en 1958) des patients ressortent après moins d'un mois. Et si 10% des sorties s'effectuent après plus d'un an (contre 20% en 1958), les longs séjours sont proportionnellement plus nombreux, plus lourds et par conséquent moins susceptibles de quitter l'établissement.



Les admissions sont en constante augmentation.

(Photo Impar-Ortlieb)

RARES GUÉRISONS, FRÉQUENTES RECHUTES

Les chiffres de 1988 laissent apparaître que sur les 402 entrées enregistrées, 50% sont des rechutes, 30% des premières ad-

missions et 20% des premières admissions en gériatrie. Sur les 464 sorties, 2 étaient imputables à des guérisons, 387 à une amélioration, 30 à un état stationnaire et 45 à un décès.

ALCOOL, DROGUE, MÉDICAMENTS...

Au niveau des affections psychiatriques, on peut relever sous «dépendance d'alcool», 132 cas,

dont 31 féminins, et 26 cas de «dépendance de drogue», répartis par moitié entre les stupéfiants et les médicaments!

AO

La PC locloise tape sur le clou

Lits pour abris à des prix imbattables

On tape sur le clou à la protection civile du Locle. Sous la direction de Denis Hirt, 20 ans de PC à son actif et roi du bricolage, les citoyens en exercice fabriquent des lits en bois destinés aux abris.

Selon les exigences d'une ordonnance fédérale, tous les propriétaires doivent disposer dans leurs abris de matériel ad hoc, notamment de lits. Les anciens propriétaires loclois dont les abris ont été construits après 1966 ont jusqu'en 1995 pour s'équiper. Ce qui représente en-

viron 7850 lits, indique Denis Hirt.

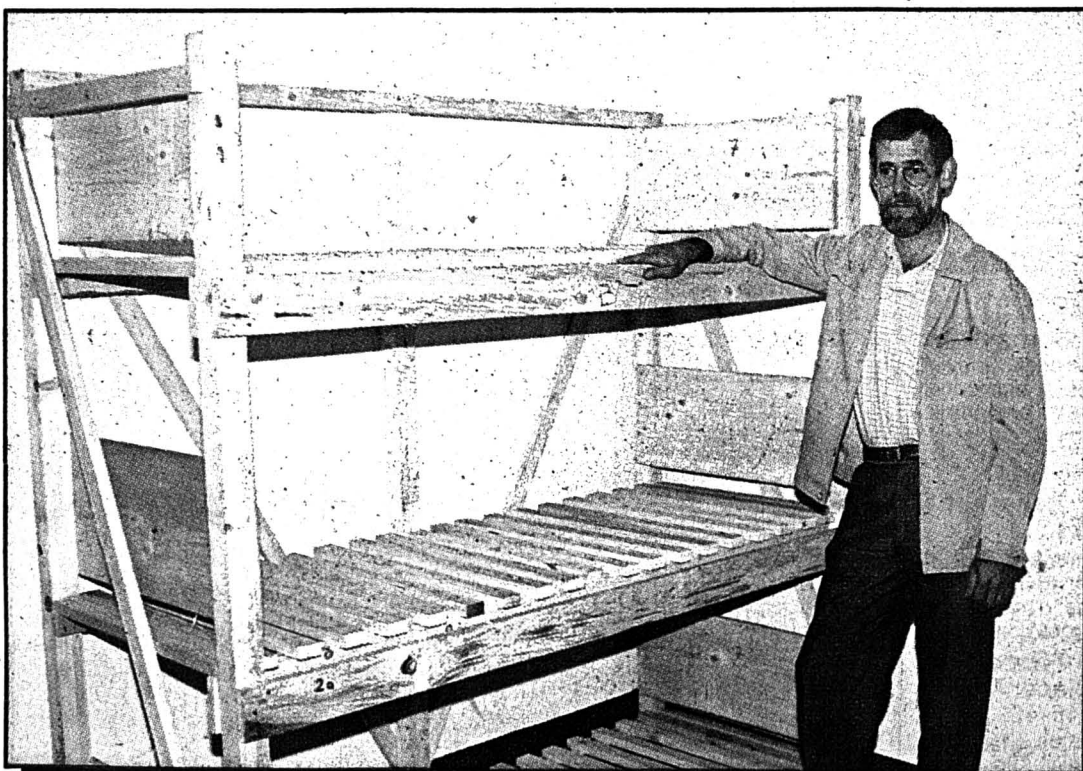
Fin 1988, les propriétaires d'immeubles du Locle ont reçu une lettre du Conseil communal. On leur indique les prix actuels de ces lits sur le marché, une fourchette qui varie de 80 à 150 fr. Mais on propose également de fabriquer ces lits dans le cadre de la PC, au prix de 40 fr. l'unité.

Une offre qui a de la requise: les menuisiers improvisés ont déjà fait 36 lits l'année dernière,

et 240 cette année. On envisage d'en fabriquer 500 en 1990. La cadence pourrait être accélérée. Mais outre que les PC-men n'ont pas forcément envie de planter des clous toute la journée, l'entreposage pose problème.

Tous les propriétaires ne peuvent pas réceptionner sur-le-champ les lits commandés: il faut bien les mettre quelque part. Pour l'instant, ils sont au poste sanitaire de la PC, Billoides 40.

(cld)



Denis Hirt «menuisier» en chef, et quelques modèles des lits home made: du solide. (Photo Impar-Perrin)

REGARD

Pilules amères

La semaine passée, un jeune toxicomane de 23 ans a affirmé devant le Tribunal correctionnel de Boudry: «Je crois en la psychiatrie». Ballotté d'une institution à l'autre depuis l'âge de 5 ans, repoussé par son père et séparé de force de sa mère alcoolique, il a connu la maison de correction, la prison, la toxicomanie sous toutes ses formes, le vol pour assurer «sa dose».

Après sa dernière arrestation, d'autant plus désespéré qu'il se croyait porteur du Sida comme son amie, il a tenté par trois fois de se tuer... Perreux l'a accueilli en état d'urgence, et il y a amorcé une totale reconversion. Il a demandé à rester à l'hôpital psychiatrique où il se sent sécurisé, avant que de pouvoir commencer un apprentissage de menuisier. Il a pris goût à ce métier en atelier protégé.

Si aujourd'hui, Perreux ne reçoit les drogués qu'en urgence, le Dr Ralph Winteler, qui va bientôt prendre sa retraite,

laisse entendre que l'Hôpital psychiatrique pourrait peut-être s'équiper...

Alors que les toxicomanes ne se contentent plus de se piquer mais s'envoient en l'air avec quantités de médicaments mélangés entre eux, à de l'alcool ou conjugués aux drogues «conventionnelles», la psychiatrie pourrait avoir une voie nouvelle à sonder. On lui a souvent reproché d'abuser des médicaments: ne pourrait-elle remonter le courant en aidant les polytoxicomanes à regagner la berge?

Anouk ORTLIEB

Célébration et données informatisées

Le Grand Conseil neuchâtelois en session

La session extraordinaire d'un Grand Conseil neuchâtelois au visage rafraîchi s'est amorcée hier, pour se conclure sur une note au goût de technique juridique prononcée. En guise d'amuse-gueule, l'assermentation de deux députés assortie de l'élection d'un suppléant des juges d'instruction, M. André Kuhn, était offerte à l'assemblée.

Ouverte par la nouvelle présidente du Grand Conseil Jacqueline Bauermeister, la session devait aiguiser la sagacité des députés, soumise dans un premier temps à la commémoration du 700^e anniversaire de la Confédération, et aux manifestations

neuchâteloises qui s'y rapportent.

D'un montant de 1,7 million, le crédit-cadre scellant la participation du canton aux festivités a passé la rampe de l'hémicycle après que le contenu du programme ait fait l'objet de plusieurs interventions.

L'informatisation des autorités judiciaires a également passé le joug du conclave, non sans qu'aient été évoqués tous les problèmes inhérents à une électronisation ô combien nécessaire, mais porteuse également de germes abusifs potentiels. La dotation des dites autorités en écrans et claviers a été acceptée par le législatif.

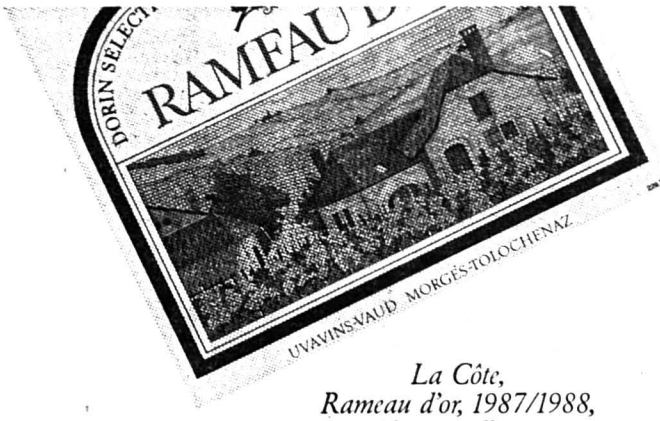
Des germes et des dangers dont il fut encore question dans le débat qui faisait référence au projet de loi portant révision de la loi cantonale sur la protection de la personnalité, un débat qui a achoppé sur la transmission au patient des informations médicales le concernant.

Le projet de loi sur la responsabilité des collectivités publiques a de son côté fait figure de balle de ping-pong, tant il est vrai que certains de ses tenants et aboutissants paraissent prêter le flanc à une discussion de technique juridique nourrie. Il a finalement été digéré sans opposition.

(pbr)

● Lire en page 25

Les
«best-sellers»
de notre cave.



La Côte,
Rameau d'or, 1987/1988,
vin blanc pétillant pour
toutes occasions.
6 x 70 cl.

35.70

au lieu de Fr. 45.-

Chasselas Romand,
Chantevigne, 1987/1988,
vin blanc léger,
convient pour l'apéritif.
6 x 70 cl.

27.-

au lieu de Fr. 33.-

Château de Vincy,
Grand Cru de la Côte, 1987
vin blanc léger.
12 x 70 cl.

99.-

au lieu de Fr. 118.80

Fendant,
Cave de Molignon, 1987,
vin blanc frais et plein
de caractère,
accompagne bien les mets
au fromage. 6 x 70 cl.

42.50

au lieu de Fr. 51.-

St-Saphorin, 1988,
vin blanc fruité, destiné
au mets légers ou à
l'apéritif.
6 x 70 cl.

72.-



Rabais de quantité:
24 bouteilles assorties 3%
48 bouteilles assorties 5%
96 bouteilles assorties 10%

Livraisons
à domicile

innovation armorins printemps

Pour vous, le meilleur.

004000

PRIX DE



LANCEMENT:
1 7 9 0.-

PHILIPS en vente et location

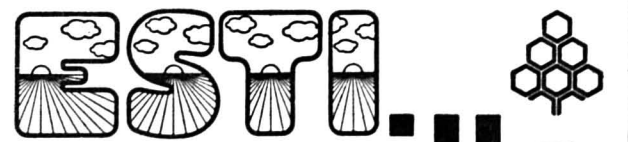
brugger

La Chaux-de-Fonds

☎ 039/23 12 12

Provisoirement: Daniel-JeanRichard 14

012192



Office du tourisme **ville**
La Chaux-de-Fonds

Concerts de gala

Salle de Musique

Mercredi 28 juin 20 h 30
United States Music Ambassadors
74 exécutants

Samedi 1er juillet 20 h 30
Musique Les Cadets de Zoug
et de La Chaux-de-Fonds
128 exécutants
Direction:
Willy Röthenmund,
Louis-Albert Brunner

Entrée libre Collecte vivement recommandée

Organisation: Office du tourisme
Musica-Théâtre

Collaboration: Journal L'Impartial

012406

immobilier

Profitez
de nos prix
encore
très attractifs!

A SAINT-IMIER, rue de la Clef

NOUS VENDONS

les derniers appartements de:

- 2 pièces (50 m²) dès Fr. 115 000.-
- 3 pièces (64 m²) dès Fr. 158 000.-
- 4 pièces (87 m²) dès Fr. 219 000.-
- 5 pièces (101 m²) dès Fr. 246 000.-

Pour renseignements et visite:

Bureau de vente à Malleray: ☎ 032/92 28 82



HABITATIONS POUR TOUS SA

Agence pour le canton de Neuchâtel et le Jura Bernois: Rue des Moulins 51
2004 Neuchâtel. Tél. 038/25 94 94

Direction générale: 44, av. du Général-Guisan CH-1009 Pully/Lausanne Tél. (021) 29 61 38

A LOUER

à Fleurier, chemin des Alisiers 2, dans
un immeuble neuf de 6 appartements

**duplex
avec mezzanine
192 m²**

Séjour avec poêle suédois, 3 cham-
bres à coucher, cuisine agencée avec
lave-vaisselle, 2 salles d'eau, cave.
Loyer Fr. 1925.- charges comprises.

**4 1/2 pièces
111 m²**

Séjour avec poêle suédois, 3 cham-
bres à coucher, cuisine agencée avec
lave-vaisselle, 2 salles d'eau, cave.
Loyer Fr. 1365.- charges comprises.

**Garages individuels à disposition
Fr. 80.-.**
Libres tout de suite.

Pour tous renseignements, Régie Im-
mobilière F. Bernasconi & Cie, Clos-
de-Serrières 31, 2003 Neuchâtel.
☎ 038/31 90 31

Retraité
cherche
tout de suite

**garage
individuel**

quartier
des Gentianes
☎ 039/23 94 95

461461



615

**Achète
armes
anciennes**

☎ 021/731 43 13

352072

Petit centre décentré...

Nouveaux commerces à l'ouest du Pod



Triple magasin avenue Léopold-Robert 102: un «Mini centre commercial».

Depuis le début du mois, trois magasins ont inauguré leurs locaux au 102 de l'avenue Léopold-Robert. A l'enseigne de ce «Mini centre commercial», leurs gérants entendent rendre plus attractif ce bout de Pod décentré. Des trois locataires du «Mini

centre commercial», deux sont des anciens voisins. La quincaillerie Oswald a simplement traversé la rue de la Fusion, tandis que l'agence de voyage de l'Automobile-club de Suisse (ACS) s'est donné dans le même immeuble une vitrine sur le Pod. Le troi-

sième magasin, «Son'Auto», est lui nouveau à La Chaux-de-Fonds.

Ce spécialiste des auto-téléphones de la génération Natel C notamment précède de quelques mois l'installation par les PTT des antennes nécessaires au fonc-



Les trois gérants: MM. Oswald, Berberat et Mlle Lambrigger. (Photos Impar-Gerber)

tionnement du système dans les Montagnes neuchâtelaises prévu pour cet automne. Son gérant, M. Jean-François Berberat, est très satisfait de l'emplacement du magasin. «Ma clientèle est axée sur l'automobile, dit-il, ici elle peut encore stationner».

«On essaie de développer le quartier», renchérit M. Ulrich Oswald, dont les clients, parmi lesquels beaucoup d'artisans, profitent d'une surface plus importante et plus fonctionnelle. L'agence de l'ACS s'agrandit elle aussi avec ce déménagement qui

illustre le réjouissant développement de l'agence réouverte il y a trois ans.

Les trois locataires ont fait une inauguration commune au début du mois. Avant transformations, les locaux abritaient une exposition de voitures. (rn)

Les as du minigolf

Succès du tournoi populaire

Le tournoi populaire de minigolf, organisé par le Club de golf sur pistes de La Chaux-de-Fonds, a rencontré un beau succès dimanche. Le soleil était cette année de la partie et l'ambiance au beau fixe.

Près de cinquante personnes, 49 exactement, se sont annoncées dans les quatre catégories, écoliers, écolières, dames et hommes. Il leur était aussi possi-

ble de s'inscrire par équipes. Les trois premiers de chaque catégorie ont reçu une coupe offerte par L'Impartial, les écoliers et écolières un carnet d'épargne offert par la SBS. Chaque participant a emporté avec lui un petit souvenir.

Si l'ambiance était amicale et chaleureuse, chacun a donné le meilleur de lui-même: un brin de compétitivité n'était pas absent... et c'est heureux! Chez les



écoliers, le suspense a tenu en haleine le public jusqu'à la fin de la manifestation. Pascal Hofstetter et David Monnard ont dû effectuer un troisième tour de piste raccourci pour être départagés. (cc)

RÉSULTATS

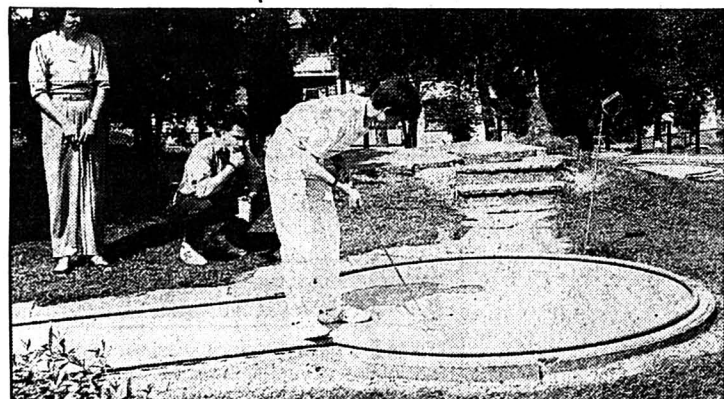
Junior F, écolières: 1. Sabine Hofstetter (95) 2. Sandra Gyger (103) 3. Nathalie Schneiter (114).

Junior M, écoliers: 1. Garry Bosset (89) 2. Pascal Hofstetter (92-après départage) 3. David Monnard (92-après départage).

Dames: 1. Véronique Nydegger (82) 2. Catena Miserez (95).

Hommes: 1. Charles Martin (78) 2. Gérard Bosset (79) 3. J.-Cl. Matthey (80).

Equipes: 1. Les 4 Pucés (G. Bosset - J.-Cl. Matthey - J.-D. Favre - Puce - 330) 2. Les Tricheurs 3. Les Pinks.



Concentration et adresse sont la clé du succès. (Photo Henry)

C.-E. Guillaume à Beaucourt

Le MIH prête son expo «Le mètre et la seconde»

Après «La main et l'outil», une seconde exposition conçue par le Musée international d'horlogerie prend le chemin du petit musée Frédéric Japy, de Beaucourt. Prêtée, «Le mètre et la seconde» y illustrera l'oeuvre de Charles-Edouard Guillaume jusqu'au début de l'année prochaine.

Conduite par son président Pierre Imhof, une délégation du Musée international d'horlogerie s'est déplacée samedi à Beaucourt, entre Montbéliard et Delle, pour le vernissage de l'exposition «Le mètre et la secon-

de» au Musée Frédéric Japy. Elle restera à l'affiche en France voisine jusqu'au 4 février, nouveau signe tangible du rayonnement du MIH.

Dès son ouverture en 1986, le Musée Japy a pu compter sur l'appui du MIH qui lui a prêté un nombre important de pièces qu'il possède à double pour compléter la collection française illustrant l'histoire, unique dans l'horlogerie, de l'empire Japy. En outre, le musée chaux-de-fonnier offre sans autre frais que le transport et les assurances les

expositions conçues par le MIH qui intéressent son homologue, après leur premier circuit.

«Le mètre et la seconde», célébrant la carrière et les inventions du prix Nobel né à Fleurier Charles-Edouard Guillaume, qui fut directeur du Bureau international des poids et mesures à Sèvres, est de celles-là. Elle est montée à Beaucourt dans une forme réduite, après son exposition au MIH l'été dernier, à Fleurier puis à Neuchâtel en automne. (rn)

Finis les «gruetzi» pour Sylvia

La Chaux-de-Fonds et Winterthur: une amitié qui dure



Le sourire de Sylvia Uehli, franc et spontané, prend l'allure du symbole de l'amitié entre les deux villes. (Photo Impar-Gerber)

La jeune Sylvia Uehli a été très vite mise au parfum; elle a remplacé les «gruetzi» par le bonjour de la téléphoniste. Depuis le 1er mai et pour six mois, elle est engagée à la direction de l'Ecole primaire dans le cadre des échanges avec Winterthur. Symbole d'une amitié qui dure et que nos édiles nourrissent de nouveaux projets.

L'année dernière déjà, cette administration scolaire recevait une apprentie pour trois semaines. Avec l'arrivée de Sylvia, 19 ans, c'est la première d'un séjour longue durée de six mois. Pas de cadeau à la jeune employée communale de Winterthur, placée d'emblée devant la centrale téléphonique. Un rôle

qu'elle remplit très bien et Jean-Michel Kohler, directeur, soupire: «Si nos jeunes gens se débrouillaient aussi bien en allemand...». Car Sylvia n'a pas de problème. Mieux, elle se plaît tout plein.

En juillet prochain, l'une de ses concitoyennes passera trois semaines à l'Office du tourisme et un apprenti entrera cet automne aux Services industriels. «Dans ce sens, tout va bien, reconnaît Jean-Martin Monsch, conseiller communal, mais nous n'avons toujours personne à envoyer à Winterthur. Les Romands sont moins «fleissig»». A noter que ces échanges ne se font que dans le cadre respectif des services communaux. Cet

automne, un camp commun réunira encore une classe de chaque ville.

Sur le plan culturel, des projets sont dans l'air, comme un concert de l'Orchestre de chambre de La Chaux-de-Fonds ou un spectacle de Synopia à l'intention de nos amis winterthou- rois.

Au niveau de nos autorités, l'envie est fort concrète de poursuivre cette relation entretenue avec la ville zurichoise. Une ombre plane toutefois sur cette amitié, M. Urs Widmer, maire de Winterthur quittant vraisemblablement ses fonctions l'année prochaine. «Comme ces liens amicaux tiennent beaucoup aux personnes, remarque Jean-Martin Monsch, nous ne savons pas si le relais sera pris». Une rencontre a eu lieu dans ce sens en début d'année et les édiles chaux-de-fonniers mettent leur confiance dans l'intérêt manifesté par quelques-uns de leurs homologues suisses-allemands.

On aimerait bien remettre sur rails un train spécial direction Winterthur; l'occasion en sera peut-être donnée par le baptême possible d'une rame colibri au nom de La Chaux-de-Fonds, cérémonie que l'on pourrait assortir d'un voyage à Winterthur et qui permettrait un trajet à bon compte. La combinaison comprendrait encore une visite d'une journée du Conseil communal de Winterthur dans les Montagnes. Amitié à suivre donc. (ib)

ÉTAT CIVIL

LA CHAUX-DE-FONDS

Naissances

Erard Raphaël, fils de Philippe Jean-Louis et de Erard, née Donzé Christiane Paulette. (rn)

NAISSANCES

Je me prénomme

CHARLOTTE

Je suis née le 23 juin 1989, pour la grande joie de ma sœur Manon et de mes parents Martine ERARD Philippe SCHAFER

Clinique LANIXA S.A.

Avenue Léopold-Robert 11 2300 La Chaux-de-Fonds



CLINIQUE de la TOUR

Irène et Paul MONTANDON-ANDEREGG sont heureux d'annoncer la naissance de leur fils

PASCAL

né le 22 juin 1989

Président-Wilson 1 La Chaux-de-Fonds

PUBLI-REPORTAGE



Le 14 avril 89 se déroulait à Colombier le concours cantonal «POINT ROUGE» des équipes de sécurité incendie.

L'équipe de la maison HAEFLIGER & KAESER avait brillamment remporté la première place en catégorie II, se qualifiant pour la finale suisse.

Celle-ci s'est déroulée le 15 juin dernier à Berne. Les meilleures équipes de chaque canton y participaient. Finalement, celle de la maison HAEFLIGER & KAESER a remporté une excellente deuxième place toutes catégories confondues. Félicitations.

avis urgents

Vestiaire Croix-Rouge

Paix 73, La Chaux-de-Fonds

Vêtements à demi-prix

Les mercredis 28.6 et 5.7 et les jeudis 29.6 et 6.7 de 14 à 18 heures




Musée des Beaux-Arts

Exposition du Frac de Bourgogne

La visite commentée, prévue le mercredi 28 juin à 20 h. est reportée au mercredi 12 juillet à la même heure.

Veuillez nous excuser de ce contre-temps.

Le Conservateur

								
Ford Escort XR3 I ABS	2/87	44 000 km	Fr. 15 300.-	Partez en vacances sans souci avec nos superbes occasions	Fiat Panda 1000 L i.e.	9/88	11 000 km	Fr. 9 900.-
Peugeot 205 GTI	11/87	27 000 km	Fr. 15 300.-		Fiat Uno 45	3/87	18 000 km	Fr. 9 200.-
Peugeot 205 GTI	1/89	8 000 km	Fr. 19 800.-		Fiat Uno Turbo i.e.	4/86	58 000 km	Fr. 11 400.-
VW Golf Cabriolet White spécial	8/88	15 000 km	Fr. 23 500.-		Fiat Uno Turbo i.e.	4/86	46 000 km	Kitée

échange - reprise - crédit - leasing **François Jeanneret, Girardet 20b, Tél. 039/31 70 67, Le Locle**

RESTAURANT DU DOUBS LES BRENETS
 Portion de truites Fr. 15.-
 Feuilleté forestière Fr. 10.50
 Fondue chinoise à gogo Fr. 20.-
 Cuisses de grenouilles, la dz Fr. 7.50
 Se recommande: Famille Jacot
 ☎ 039/32 10 91
 Fermé le dimanche soir et le lundi
 Visa, Eurocard, Diners Club, American
 Chèques français 14061

Eglise Evangélique Libre, angle Banque-Bournot - Le Locle
 Jeudi 29 juin à 20 heures
Au Burkina Faso pour Jésus-Christ
 Exposé avec diapos de M. et Mme H. Lehmann de la Croisade mondiale d'évangélisation.
 Invitation cordiale à tous! 14030

offres d'emploi
Entreprise du Locle
 cherche tout de suite
un manutentionnaire
 âgé de 20 à 45 ans pour divers travaux d'atelier et de peinture.
 Prendre contact par téléphone au 039/31 63 03 140592

mini-annonces

demandes d'emploi
JEUNE FEMME frontalière, connaissances vente en esthétique, cosmétique et gestion, compétente, bonne présentation, motivée, cherche place. Etudie toutes propositions. Disponible mi-août. ☎ 0033/81 44 36 70 le soir. 461464

JEUNE HOMME frontalier, connaissances en hôtellerie-restauration, motivé, bonnes références, cherche place. Disponible en septembre. ☎ 0033/81 44 36 70 le soir. 461463

Qui offrirait à **MÉCANICIEN DE PRÉCISION** qualifié et expérimenté, travail intéressant et varié. Ecrire sous chiffres 28-470378 à Publicitas, 2400 Le Locle.

immobilier

A louer au Locle dans maison familiale **3 PIÈCES** avec jardin. Réduction de loyer pour travaux d'entretien. ☎ 039/31 12 55 le soir. 470376

A louer début août, **APPARTEMENT 2 PIÈCES**, rez-de-chaussée, chauffé, sans confort. Avec jardin. Convient à personne seule ou couple retraité. Jérusalem 19, ☎ 039/28 39 66 heures repas. 461468

Cherchons, région Renan - Villeret, **APPARTEMENT 2 - 3 PIÈCES** pour tout de suite ou à convenir. ☎ 039/41 46 46 ou 039/41 31 54 (privé). 461469

Cherchons pour date à convenir **APPARTEMENT 2 À 3 PIÈCES** avec dégagement dans petite maison ou ferme; région Le Locle et environs. Tél. privé: 039/31 18 58. Tél. prof. 039/31 88 80. 461460

A LOUER AU LOCLE dans maison familiale, 3 pièces avec jardin; réduction de loyer pour travaux d'entretien. ☎ 039/31 12 55 le soir. 470376

chambres à louer

CHAMBRE MEUBLÉE, douche et WC, dès le 1er août. Quartier Ecole de Commerce. ☎ 039/28 13 08 après 18 heures. 461471

amitié-mariage

DAME, dans la cinquantaine, aimant la nature, les voyages, le ski de fond, la natation, la musique, désire rencontrer Monsieur sérieux ayant les mêmes goûts. Photo (qui sera retournée) et no de téléphone s.v.p. Ecrire sous chiffres 28-461459 à Publicitas, place du Marché, 2302 La Chaux-de-Fonds.

divers

Artiste cherche de **BEAUX MODÈLES FÉMININS** pour faire un livre sur la coiffure. ☎ 039/23 24 38 (de 20 à 21 heures). 461470

à vendre

Pour cause départ: **UNE CUISINIÈRE À GAZ** Martin 4 feux, un frigo-congélateur Bauknecht 133 l., une machine à laver Candy 5 kg, une paroi-bibliothèque, lustre, meubles divers. ☎ 039/23 15 34 461451

marché de l'occasion

A vendre **AUDI 80**, 1981, 160000 km, Fr. 1000.-. Tél. prof. 039/23 97 77, demander M. Rebetez. 461462

Tarif 85 cts. le mot (min. Fr. 8.50)
Annonces commerciales exclues

demandes d'emploi

Ingénieur ETS en mécanique
 37 ans, français, allemand, anglais, souhaiterait, après 11 ans de mise en service de centrales thermo-électriques, retourner travailler en Suisse romande. (Si possible secteur similaire).
 Faire offre sous chiffres 91-188 à: ASSA, CP 950, 2301 La Chaux-de-Fonds

039/31 48 70



De notre pêcheur au lac de Neuchâtel

Filets de perche Fr. 18.50

 Filets de palée Fr. 16.50

 Se recommande: Albert Wagner, cuisinier.
 Fermeture hebdomadaire le lundi.

offres d'emploi

CAPSA
 ASSORTIMENTS POUR BOÎTES ET BRACELETS DE MONTRES DÉCOLLETAGES DE PRÉCISION

Equipés d'automates modernes ESCOMATIC D2/D4/D6 avec et sans appareil nous cherchons

décolleteurs et aides décolleteurs ESCO

Nous offrons toutes meilleures conditions, salaires élevés, horaire libre, possibilités de logements confortables.
 Faire offre ou téléphoner à la Direction de l'entreprise, toute discrétion étant assurée. 225

CAMILLE PIQUEREZ S.A.
 2520 LA NEUVEVILLE/SUISSE
 TÉL. 038 5132 32-33


Nivarox-Far SA
 Une société de SMH



agent de contrôle

au bénéfice d'une formation ASPQ.
 Place stable dans secteur en plein développement.
 Des renseignements peuvent être demandés auprès de M. André DROZ, ☎ 039/41 46 46 à Saint-Imier.
 Les offres écrites doivent être adressées à: Nivarox-Far SA, à l'att. de M. Eric ROCHAT, av. du Collège 10, 2400 le Locle. 212

offres d'emploi

 **DÉPARTEMENT DES FINANCES**
 Par suite de démission, nous cherchons un(e)

employé(e) d'administration

pour le Bureau de recettes de l'Etat de Neuchâtel.

Exigences:
 - formation commerciale complète, CFC ou titre équivalent avec si possible expérience professionnelle;
 - aptitudes à prendre des responsabilités;
 - bonnes connaissances de la dactylographie;
 - connaissance ou intérêt pour l'utilisation de l'informatique.

Obligations et traitement: légaux.
Entrée en fonctions: tout de suite ou date à convenir.

Les places mises au concours dans l'administration cantonale sont ouvertes indifféremment aux femmes et aux hommes.

Les offres de services manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, ainsi que des copies de diplômes et de certificats, doivent être adressées au Service du personnel de l'Etat, rue du Musée 1, case postale 563, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 30 juin 1989. 000119

amitié-mariage

Monsieur

38 ans, cherche compagne, douce et affective, afin de rompre solitude. Plus si entente.
 Ecrire sous chiffres 28-461466 à Publicitas, place du Marché, 2302 La Chaux-de-Fonds.

Café Fédéral
 Famille R. Perret
 2613 Villeret
 ☎ 039/41 38 98
 Je cherche

sommelière

dès le 1er août 1989.
 Horaire: 9 h à 18 h. 45, **samedi et dimanche congé**
 Se présenter ou téléphoner au numéro ci-dessus. 50660

Carrosserie du Jura
 Léopold-Robert 117,
 La Chaux-de-Fonds
 ☎ 039/23 84 78

cherche tout de suite ou à convenir

carrossier et peintre en automobiles

Téléphoner ou se présenter. 012129




039/23 27 28

2300 La Chaux-de-Fonds
 Av. Léopold Robert 58
 Nous cherchons tout de suite ou à convenir:

UNE TÉLÉPHONISTE-RÉCEPTIONNISTE

français-anglais
 (+ divers travaux de bureau)
 - possédant un permis de conduire;
 - contact facile avec la clientèle;
 - ayant une nette volonté d'engagement.

Nous vous offrons une activité intéressante et variée offrant de larges possibilités. 012318 6

 Les **CHEMINS DE FER DU JURA**, Compagnie interjurane de transports, mettent au concours les places suivantes:

un dessinateur technique

au service de la traction et des ateliers à Tramelan.

Sphère d'activités:
 - schémas électriques des véhicules ferroviaires;
 - schémas électriques des installations de sécurité (signalisation);
 - dessins de pièces mécaniques.


Profil souhaité:
 - formation de dessinateur technique en mécanique ou en électricité;
 - intérêt au domaine ferroviaire;


un chauffeur d'autocars

(permis de conduire D)

au service des automobiles à Tramelan.
Entrée en service: à convenir.
Offres de service:
 écrites contenant un curriculum vitae et copies de certificats à la Direction des Chemins de fer du Jura, 2710 Tavannes, où des renseignements complémentaires peuvent être obtenus par téléphone au 032/91 27 45. 17036

divers

 **ÉCOLE D'INGÉNIEURS SAINT-IMIER**
 Ecoles de métiers affiliées



Invitation à la

cérémonie de clôture

de l'année 1988-89

Jeudi 29 juin 1989 à 18 heures
 Salle de spectacles, Saint-Imier

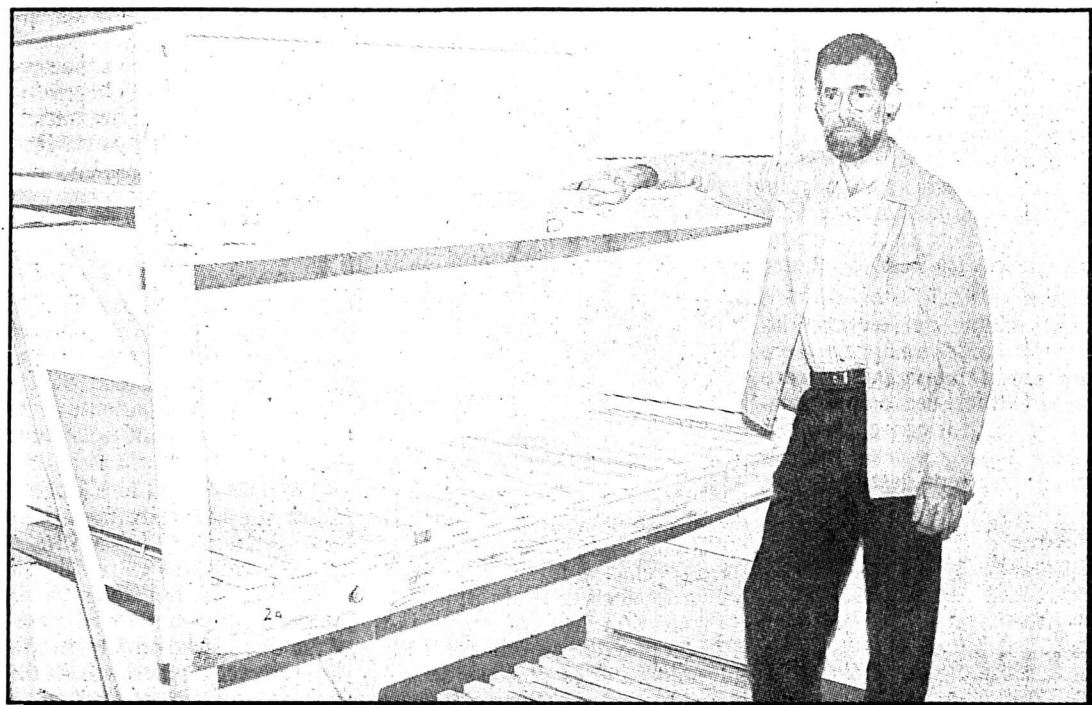
Allocutions du président du Conseil général et du directeur.
 Distribution des diplômes, certificats et prix.
 Intermèdes musicaux par la Fanfare des Cadets.

Cette cérémonie est publique. Les parents, les amis et toutes les personnes qui s'intéressent à l'activité de l'école et à la formation professionnelle sont cordialement invités.

Le directeur:
 J.-P. Rérat 12190

La protection civile se penche sur vos lits

Menuisiers improvisés pour abris équipés tip-top



Denis Hirt, 20 ans de PC et bricoleur né.

(Photo Impar-Perrin)

A la protection civile du Locle, on fait toutes sortes de choses. Y compris des... lits, destinés aux abris, et rendus obligatoires par une ordonnance du Conseil fédéral. Pas chers, vite faits, et facilement entreposables. Une première dans le canton!

«Les miens, de lits, ne sont même pas rabotés, mais ça suffit pour entreposer des confitures...» Denis Hirt, chef de la PC locloise manie un humour à froid des plus réjouissants. Il en faut pour aborder un sujet qui subodore des choses pas très

drôles: les abris (antiatomiques ou autres) et le matériel dont ils doivent obligatoirement être munis, suivant les consignes fédérales.

En décembre 1988, les propriétaires loclois ont reçu une lettre du Conseil communal. On

y rappelle notamment que selon une ordonnance fédérale, les abris doivent être équipés de lits empilables ou lits-étagères. «S'agissant des lits, les prix actuels sur le marché se situent dans les fourchettes suivantes: lits-étagères: 100 fr à 150 fr. Lits empilables: 80 fr à 90 fr.

La ville du Locle, par souci de réduire les frais supportés par les propriétaires vous propose de fabriquer des lits conformes aux prestations fédérales. Exécutés en bois, leur montant unitaire s'élèverait à 40 fr. (prix 1988).» On précise encore dans cette lettre que les anciens propriétaires dont les abris ont été construits après 1966 doivent être entièrement équipés d'ici 1995 au plus tard.

Ce qui représente plus de 7800 lits, explique Denis Hirt. Sans compter les nouveaux immeubles, qui doivent être équipés lors de leur construction.

GROSSE FOURCHETTE

Et ces lits proposés par la Ville sont fabriqués par la protection civile communale, sous la direction de Denis Hirt, 20 ans de PC à son actif et roi du bricolage.

On a commencé l'année passée: 36 lits de fait. Cette année,

on en fait 240 et on prévoit d'en faire environ 500 l'année prochaine. «A la suite de la lettre du Conseil communal, un tas de gens se sont intéressés; j'en aurais déjà 550 à faire pour 1989, mais ils devront attendre 1990» ajoute Denis Hirt.

C'est qu'il y a quelques petits problèmes. Dont l'entreposage en gros, car plusieurs propriétaires ne peuvent réceptionner ces lits chez eux pour l'instant (travaux, transformations, etc). Actuellement, les lits déjà prêts sont entreposés au poste sanitaire de la PC, Billodes 40. Mais M. Hirt aimerait bien disposer d'un hangar ad hoc, dont, après étude, il estime le coût à quelque 200.000 fr.

Pour en rester dans les prix proposés, la fourchette indiquée par le Conseil communal est plutôt large. Mais un tableau comparatif (daté de mai 1989), établi par l'Association des chefs locaux de PC du canton, portant sur sept grandes marques de lits, indique des fourchettes encore plus conséquentes: de 200 à 250 fr.!

AU CLOU PRÈS

Rapide, la fabrication de ces lits. «Un homme fait dix lits par jour

dans le cadre de la PC, sans être spécialiste» commente Denis Hirt. On pourrait donc accélérer la cadence. Mais, bien que les citoyens en exercice apprécient de faire quelque chose d'utile, «ils en ont aussi marre de planter des clous toute la journée».

C'est que ces lits, préfabriqués, doivent suivre les normes, extrêmement précises, élaborées par l'Office fédéral de la protection civile. Le mode d'emploi détaille minutieusement les dimensions, la procédure d'assemblage, et même le nombre de clous à utiliser!

A préciser que les lits, une fois construits, ne prennent guère de place à l'entreposage: 2 m² sur 30 cm d'épaisseur pour un ensemble de douze lits, par exemple. Et en attendant d'être affectés à leur but premier – ce qu'on ne souhaite pas – ils constituent des étagères d'une solidité à toute épreuve.

Notons pour finir que cette expérience, si c'est une première cantonale, a déjà lieu ailleurs en Suisse: plusieurs autres communes font faire leurs lits-abris dans le cadre de la PC.

CLD

Treize ans pour faire un bel «enfant»!

Un parc de jeu est né aux Brenets

La commune des Brenets vient de réaliser une place de jeu réservée aux enfants, à Champ-du-Noud, là même où était prévue l'édification d'un home pour personnes âgées. Engins rustiques, petit pont pour passer le ru, carré de sable... l'équipement est attrayant. Bien qu'en voie d'achèvement l'endroit est déjà très couru. En fait, ceux pour qui il avait été demandé initialement y mènent aujourd'hui... leurs enfants!

Cette aire de jeu a en effet une longue histoire, avant même qu'elle ne soit officiellement inaugurée.

PÉTITION ET... RÉPÉTITION

L'idée avait germé dans la tête de trois dames responsables du jardin d'enfants qui déplorait le manque d'espace vert à disposition des petits Brenetiers où les mamans pourraient les accompagner et avoir l'oeil sur eux. Mmes P. Gluck, C. Guinchard et M. Grosjean adressaient donc en 1976 une pétition signée par des citoyens du village au Conseil communal.

Demande était faite d'étudier la possibilité de créer un parc de jeu pour petits enfants.

Sans nouvelles, Mme Gluck, alors conseillère générale du groupe socialiste, déposait une motion le 27 septembre 1978 sur le même sujet.

Cette motion ayant échoué aux oubliettes, le parti socialiste adressait une lettre au Conseil communal en 1980, dans laquelle les signataires suggéraient des emplacements possibles pour implanter la fameuse place de jeu et proposaient une liste de volontaires prêts à exécuter quelques travaux y afférents.



Mme Pierrette Gluck est un peu «chez-elle» dans le très joli parc de jeu de Champ-du-Naud! (photo dn)

Le 24 juin 1981, Mme Gluck demande en Conseil général où en est le projet du parc de jeu, sans obtenir de réponse autre qu'évasive.

Lors de sa dernière séance en tant que conseillère générale, le 3 mai 1988, Mme Gluck revient sur le sujet. Réponse lui est faite que cela concernera les autorités de la prochaine législature!

Et voilà qu'au budget 1989, une somme de 20.000 francs est prévue pour la construction d'un emplacement de jeu pour enfants. Ce point passe quasi inaperçu puisque non discuté.

REMISE D'UN CHÈQUE

Ce que le Conseil général ne savait pas, c'est que Mme Gluck était intéressée par cette réalisation à un autre titre encore.

En 1986, lors de la cantonalisation des jardins d'enfants, le comité qui gérait celui des Brenets alors privé, a remis aux autorités une petite institution

organisée et pourvue en matériel, pouvant recevoir 30 bambins.

L'institution vivant d'un petit écolage et de dons divers avait été parfaitement administrée et disposait d'une certaine réserve en liquide. D'un commun accord, Mmes Gluck, Guinchard et Grosjean décidèrent que cette somme serait affectée à une réalisation devant servir aux petits enfants.

Beaucoup d'heureux donc aux Brenets ces jours; Mme Gluck, qui voit son opiniâtreté récompensée; les autorités, qui voient la dépense prévue pour l'aire de jeu réduite d'un tiers; les gosses qui ont à disposition un endroit calme et sans danger pour s'ébattre; les mamans enfin, qui pourront prendre un peu de repos tout en ayant un œil sur leur progéniture. C'est là l'important. L'histoire de la place de jeu ne vous est contée que pour son côté anecdotique! (dn)

Hydrants en couleur

50 bornes à disposition des enfants

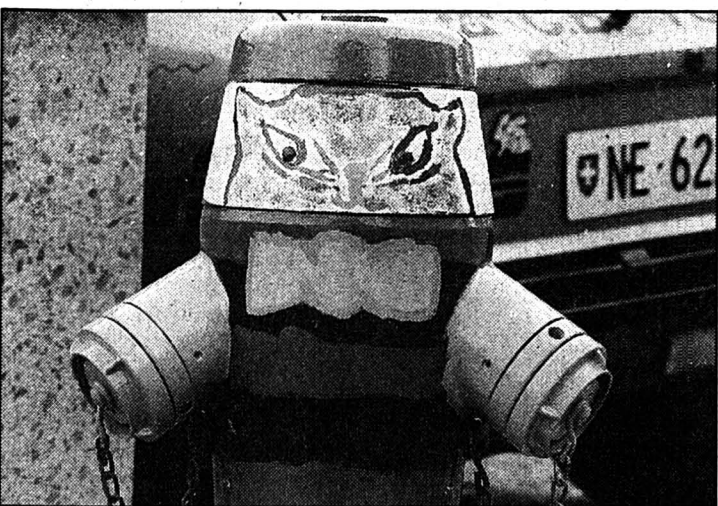
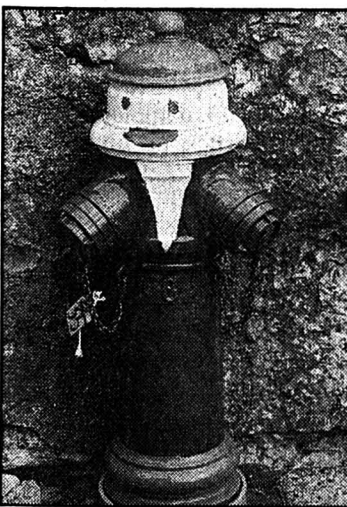
Les enfants des Ponts-de-Martel ont pu laisser libre cours à leur imagination, samedi dernier, en colorant quelque 55 bornes hydrant, sur les quelque 61 que compte la commune. La plupart sont ainsi revenues, avec plus ou moins de réussite, de petits chefs-d'oeuvre.

La décoration de ces hydrants a fait l'objet d'un concours dont les résultats seront connus lors de la prochaine fête des promotions. Aussi bien au village que dans les environs immédiates de la localité quelque 55 groupes de deux élèves se sont occupés d'une borne qu'ils ont coloré selon leur goût et leur inspiration. Résultat: des petits lutins de toutes races, de types fort divers se côtoyant avec bonheur. Certains affichent des mines

plutôt classiques, d'autres en revanche sont avant-gardistes, voire surréalistes en raison du curieux mélange de couleurs qui les X «animent».

Les prix de ce concours seront répartis selon trois catégories. Pour les élèves de l'Ecole enfantine jusqu'à la troisième, pour les «moyens» de la 4e à la 6e et pour ceux enfin de l'Ecole secondaire.

Excellente initiative donc avec ces jolies tâches de couleur au sein de la localité et dans ses environs immédiats. Celles-ci, par le biais des bornes hydrant égayeront les rues du village et symbolisent l'arrivée de la mont'a de la nouvelle génération par des créations que les AEnés sauront apprécier à leur juste valeur. (jcp)



Quelques unes des oeuvres réalisées samedi dernier par les enfants des Ponts-de-Martel. (Photos Impar-Perrin)

Recherche de conducteur

La personne, qui samedi vers 11 h 10, roulait au volant d'une Seat Ibiza rouge à la rue des Fiottets, et a heurté une Opel Kadett rouge stationnée sur le bord sud de cette rue, en se dirigeant vers le centre, est priée, ainsi que les témoins de contacter la police cantonale du Locle, au no 039/31.54.54.

BRAVO À

De nouveaux employés communaux...

... pour lesquels le Conseil communal vient de procéder à une nomination. Il s'agit de MM. Jimmy Nussbaum, électricien de réseau aux Services industriels, Christian Pauli, aide-monteur aux installations des SI et Olivier Gsteiger, agent de police locale. (comm)

CELA VA SE PASSER

Kermesse et exposition à La Brévine

Une nouvelle fois, les élèves et enseignants des classes enfantine, primaires et secondaires de La Brévine organisent une exposition de tous les travaux réalisés en neuf mois d'école. Elle aura lieu mercredi 28 et jeudi 29 juin de 18 à 22 heures au collège et au bâtiment de l'ancienne usine des FAR. Une innovation cette année avec la mise sur pied d'un souper (soupe aux pois, jambon, haricots, gaufres...) qui sera servi à la salle de rythmique. Une agréable façon de fêter l'approche de la fin de l'année scolaire. (paf)

ÉTAT CIVIL

LES BRENETS (mai 1989)

Mariages
Benoit Claude-André et Lab Sylvie. – Jung Roger André et Joliet Lise Marie Andrée. – Aellen Roland et Gentili Vittoria-Maria.

Décès
Dubois René Arnold, né en 1918.

FRANCE FRONTIÈRE

Au Château Pertusier à Morteau

Juillet expose jusqu'au 30 juin

Juillet, c'est tout un programme. Juillet, c'est le soleil, la gaieté, l'optimisme. Et c'est aussi le nom que s'est choisi un jeune peintre qui expose jusqu'au 30 juin au Château Pertusier à Morteau.

A 24 ans, cet artiste originaire du Doubs a déjà rompu avec le

figuratif, pour ne plus obéir qu'à sa propre impulsion. Une impulsion qui le pousse à rechercher le mouvement à travers la liberté du corps féminin que l'on appréciera surtout dans ses ébats amoureux.

Il se plaît à traduire les sensations fortes et vibrations de la

vie. Sa peinture est dynamique, explosive parfois et toujours captivante par le choix des couleurs très vives.

Ici pas de décor ni d'habillage, mais un fond noir ou écreu qui met à nu le sujet, lui donnant ainsi davantage de présence et de force. (pr.a)

Le président tranche

Subsides pour tous au Landeron

Le Conseil communal landeronnais a proposé une modification du règlement sur les soins dentaires scolaires qui a été repoussée après une discussion fournie et le rejet, sanctionné par le vote du président du législatif, d'un amendement socialiste.

La séance du Conseil général du Landeron s'est terminée peu avant minuit, vendredi soir, raison pour laquelle il n'a pas été possible d'en établir un compte-rendu complet dans l'édition de samedi. Vers 23 h, les débats portaient sur les subsides accordés par la commune aux parents d'enfants scolarisés, subsides alloués sur les soins dentaires.

Les subventions des pouvoirs publics étaient, et demeureront, de 40% pour toutes les catégo-

ries de revenus. L'exécutif estimant que la participation communale aux frais dentaires devait être une mesure sociale, avait proposé un nouveau barème accordant des subventions jusqu'à 70.000 fr de revenu imposable. Cette restriction a donc été rejetée (par 16 voix contre 12).

Mais, auparavant, le Conseil général avait dû se prononcer sur un amendement socialiste, encore plus social puisqu'il n'accordait de subventions que jusqu'à 50.000 fr de revenu imposable. Cette proposition ayant obtenu un nombre équivalent de voix pour et contre, Claude Conrad, le président du législatif issu du parti du Canette, a octroyé sa voix décisive en faveur

du rejet. Une modification du règlement organique introduisant notamment la nomination, chaque année, du bureau du Conseil communal (ce qui rend possible un tournus de la présidence), a été acceptée par 23 voix contre 5.

L'avant-dernier point de l'ordre du jour a réussi - et c'est à relever - à passer le cap du vote sans discussion. Il a été favorablement sanctionné par l'ensemble des conseillers qui ont accordé 25.000 fr pour l'étude d'un accès au centre scolaire et sportif «Les Deux Thielles».

Après des informations concernant notamment les restrictions de circulation rue des Flamands (qui resteront en «bordiers autorisés» malgré la

levée de bouclier de plusieurs habitants du nord du Landeron), le Conseil communal a pris note de quelques sollicitations concernant notamment: le danger du carrefour du pont des Sauges où des accidents ont déjà fait plusieurs blessés; la pose de gendarmes couchés aux endroits critiques de la localité; des contrôles de vitesse sur la route de Lignières les jours de course sur le circuit.

En début de séance, les autorités landeronnaises ont encore rendu hommage à Jean-Marie Cottier, décédé prématurément, qui fut conseiller général dès 1964 et conseiller communal, directeur des domaines, bâtiments et forêts, de 1976 à 1988.

A.T.

Campagne de solidarité définie

Le village de Viziru adopté par les Landeronnais

L'opération «Villages roumains» a obtenu l'adhésion des conseillers généraux landeronnais le 28 avril dernier. Un groupe de travail a aussitôt été constitué et Le Landeron a demandé et obtenu le parrainage du village de Viziru, dans la province de Braila, en Valachie. Ce choix découle des liens ancestraux d'un Roumain établi au Landeron.

Présidée par la conseillère communale, Mme Marie-Hélène Pellegrini, une conférence de presse était donnée hier à l'administration du Landeron en présence de deux autres membres du groupe, Mlle Sophie

Gindroz et M. Fred Beutler. La campagne de solidarité avec le village de Viziru a été définie. Elle débutera le 1er juillet prochain, dans le cadre de la Fête de la jeunesse.

Ce jour-là commencera le premier envoi de cartes postales, comportant un message en roumain et français, à l'adresse du président Ceaucescu, à l'ambassadeur de Roumanie en Suisse et au maire de Viziru. Ces cartes seront mises sous enveloppes de différentes couleurs, avec adresses manuscrites, pour ne pas être trop aisément repérables...

Dans le bourg, au coeur de la fête, un stand sera établi samedi prochain de 11h à 19h, invitant chacun à participer à cette action. L'opération sera reprise dans le cadre du tournoi de football qui se déroulera à la mi-août et le dernier week-end de septembre, à la Brocante.

De son côté, le Conseil général a déjà fait parvenir une déclaration à l'adresse du conseiller fédéral René Felber, dans laquelle il prie le chef du Département des Affaires étrangères «d'agir énergiquement, par tous les moyens appropriés, pour empêcher la destruction annon-

cée et par ailleurs commencée des 8.000 à 13.000 villages roumains».

Pour l'instant, aucun contact n'a encore pu être établi avec Viziru, une localité importante comprenant plus de 8.000 habitants. Les ondes de Radio-Europe Libre de Munich étant perçues en Roumanie, les autorités landeronnaises ont déjà pris rendez-vous pour envoyer un message aux gens de Viziru, afin qu'ils sachent que dans une petite bourgade de Suisse, des êtres se sont mobilisés et se préoccupent de leur sort.

A.T.

Améliorer le marché immobilier

Colombier préoccupé par le logement

Le Conseil général de Colombier se penchera jeudi sur la détérioration du marché du logement. Une commission spéciale rend un important rapport. Elle conclut: «Il faudrait empêcher toutes les transactions spéculatives» en soulignant que ce n'est pas du ressort des autorités communales.

Après dix ans de services pas toujours très bons, le véhicule du service de la voirie a bien de la peine. Le Conseil communal de Colombier sollicitera un montant de 125.000 francs pour le remplacer. Ce crédit figure à l'ordre du jour de la prochaine séance du Conseil général, jeudi 29 juin, 20 h 15, salle du Conseil général, rue Haute 20.

La Commission pour l'étude de la détérioration du marché

du logement de la commune de Colombier rend son rapport final.

Colombier dispose de deux catégories de logements: anciens, bons marchés, longtemps occupés et qui n'arrivent jamais sur le marché effectif, et des logements récents, aux loyers nettement plus élevés. Entre 1983 et 1987, 57 appartements ont été vendus en propriétés par étage, restreignant encore le marché. Ils appartenaient surtout à la première catégorie, non destinée à ce genre de vente.

Le rapport, après avoir passé en revue les diverses lois mises en place par les cantons de Vaud, Genève et Jura, examine les projets en cours: essentiellement des immeubles en proprié-

té par étage, quelques villas jumelées. M. Rumeley, aménageur cantonal a expliqué que le seul secteur disponible serait entre les deux lignes CFF: si le Conseil d'Etat acceptait le dézonage des terres agricoles, on pourrait envisager d'aménager une zone d'ordre social (habitat groupé ou habitations à loyers modérés).

MESURES PRÉCONISÉES

La Commission propose d'étudier la faisabilité de ce dézonage, de déterminer les potentialités de construction d'immeubles dans le périmètre actuel, en s'approchant des propriétaires concernés, et d'appliquer avec vigueur l'article du futur règle-

ment communal qui stipule que la construction ne doit pas être en contradiction avec des réalisations projetées pour un futur quartier, etc. Il faudra aussi veiller à ce qu'un immeuble démolé soit remplacé par autant d'appartements dans la nouvelle construction, envisager éventuellement une politique régionale.

Le rapport conclut: «C'est la pratique de la revente fréquente d'immeubles qui est l'un des facteurs de la flambée des prix des loyers. Il faudrait empêcher toutes les transactions spéculatives. Cela n'est pas du ressort communal. La révision de la législation fédérale (...) peut laisser quelque espoir.»

AO

Place au théâtre

Festival du TPR cet été à Neuchâtel

Événement attendu: le Festival de Neuchâtel se déroulera du 22 août au 3 septembre. Le Théâtre populaire romand y présentera quatre spectacles dont, en création, «Le Triomphe de l'amour» de Marivaux. Le festival sera aussi placé sous le signe des rencontres avec la Franche-Comté.

«Le TPR n'a pas tellement choisi de faire un festival, dit son directeur Charles Joris. Nous répondons à une disponibilité, à un appel du public». Un public qui réclame des festivals et qui y participe, qui partage avec les comédiens les risques du plein air et y retrouve l'inattendu du théâtre. C'est encore «une occasion rare de montrer une compagnie faisant des choses différentes, mais toujours la même».

La troupe de Beau-Site montrera en effet pas moins de quatre spectacles, mis en scène par Charles Joris et Alain Mergnat. En création: Marivaux avec «Le Triomphe de l'amour»; le TPR reprendra «Les Voisins» de Michel Vinaver et «Terre et lune en plein coeur» de Federico Garcia Lorca, qui sera joué ensuite au Lucernaire à Paris. Enfin Anne-Marie Blanc incarnera «Madame Paradis» d'Anne Cunéo.

Ce festival est aussi ouvert sur le théâtre comtois. La jeune compagnie du Théâtre de la

Roulotte présentera à Neuchâtel une pièce de Crébillon fils, «Les Egarements du coeur et de l'esprit». On verra aussi «L'Acteur imaginaire» qui représentera cet été le Théâtre de Saône-et-Loire en Avignon. Et on retrouvera Claude Thébert, un ancien du TPR, dans «Félix» de Robert Walser, à l'enseigne du Théâtre du Sentier.

Rencontres avec la Franche-Comté encore: l'exposition «Théâtre et révolution» réalisée par la Bibliothèque municipale de Besançon sera à Neuchâtel pendant le mois d'août. A l'occasion du festival, des conférences et lectures d'auteurs comtois et romands sont également prévues.

Quelques incertitudes planent encore sur les lieux prévus pour les spectacles (Coq-d'Inde, Théâtre, salle du Centre culturel neuchâtelois) car l'été est aussi la saison des chantiers. Il n'empêche que le festival a trouvé sa place à Neuchâtel et qu'il est désormais un événement attendu, note le directeur des affaires culturelles de la ville André Buhler. Qui évoque à propos de la troupe le sketch de Lamoureaux: «Le lendemain, le canard était toujours vivant». Toujours vivant, et plein d'élan.

JPA

Contre Creys-Malville

Motion déposée à Neuchâtel

Une motion popiste demande que Neuchâtel s'associe aux procédures engagées par Genève et diverses associations pour obtenir l'arrêt du surgénératueur de Creys-Malville.

La ville de Genève, deux communes de ce canton et diverses associations suisses et françaises parmi lesquelles se trouve le WWF ont entamé des procédures auprès du Tribunal administratif de Grenoble et du Conseil d'Etat français.

Ces actions en justice contestent la décision de remettre en service le surgénératueur de Creys-Malville. Considérant «les consé-

quences incalculables qu'aurait pour les populations, la nature et l'environnement un accident du surgénératueur», la conseillère générale Joëlle Kuhn demande au Conseil communal d'étudier la possibilité de s'associer aux procédures déjà engagées.

Une autre motion popiste est venue s'ajouter à l'ordre du jour du Conseil général qui siègera le 3 juillet: reprenant le thème de l'affichage sauvage qui a déjà provoqué une intervention des élus radicaux, elle demande qu'on mette davantage d'espace à disposition des sociétés et autres organisations. (jpa)

NEUCHÂTEL

Conducteur recherché

Motard blessé

M. Vincent Faivre, domicilié en France, a eu un accident hier alors qu'il circulait au guidon de sa moto sur la rue des Gouttes-d'Or à 14 h 25. Une collision avec une voiture, survenue dans des circonstances non encore établies, l'a blessé au dos et au menton. Il a été conduit en ambulance à l'hôpital des Cadolles.

Hier à 12 h, une Fiat Ritmo rouge a coupé la route, en quittant le parking au sud de la poste de Vauseyon, à Mlle H. P., du chef-lieu, qui arrivait sur la rue du Chasselas au guidon de son cyclomoteur. Le conducteur de cette voiture, ainsi que les témoins sont priés de prendre contact avec la police cantonale du Neuchâtel, au No 038 24.24.24.

Fête du foot: cent équipes à La Tène

Le 24e tournoi à six de La Tène, organisé par le FC Marin-

Sports, a bénéficié du superbe temps estival de ce week-end.

Les quelque 250 matches qualificatifs et finales se sont déroulés



dans des conditions optimum sur les trois terrains disponibles et dans une ambiance de grande fête d'été. Vendredi soir, à l'issue des premières rencontres, une soirée rock a été appréciée des danseurs qui, le lendemain, ont pu goûter à nouveau à la piste au cours du bal de jeunesse. Les équipes gagnantes du tournoi (dont la finale des champions de catégorie 3 a été fixée sur notre photo B. Comtesse) sont:

Catégorie 1: Les petits pirates (Marin); 2. Les biscornues (Marin); 3. Les Gribouillons (Marin-Cornaux). - Catégorie 2: Broadway Boutique; 2. Dynamo Rurirächtli; 3. Et ta soeur. - Catégorie 3: Charlot Bar (Neuchâtel); Café de la gare (Saint-Blaise); Café des Amis (Saint-Blaise). (at)

Publicité intensive, publicité par annonces

Joutes amicales: Lignières contre le camping

La deuxième édition des joutes sportives opposant les villageois de Lignières aux campeurs du Fraso Ranch s'est déroulée dimanche dans l'ambiance bon enfant qui avait été de mise l'été dernier. Vaincus lors de la première compétition par les campeurs, les villageois ont aligné une équipe de jeunes qui a su

prendre le dessus à l'issue des compétitions portant sur le tennis, le vélo-cross, les boules et des jeux «sans frontières». A l'heure de l'apéro, le Fraso Band (photo B. Comtesse) donnait une aubade aux concurrents et spectateurs qui ont passé ensemble une journée où l'amitié l'emportait sur la rivalité. (at)



Des oui en bloc

Conseil général de Cernier

Réuni hier soir, le législatif de Cernier fut présidé d'abord par M. M. L. Dapples, puis par M. D. Juillet, en raison de l'élection du nouveau bureau du Conseil général. Ce dernier se présente alors comme suit: B. Giroud occupe la vice-présidence, M. Glardon tient le secrétariat alors que P. Poyet sera scrutateur.

La première demande de crédit de 110.000 frs pour l'informatisation de l'administration communale fut acceptée à l'unanimité, après que G. Sourget, chef de projet au centre électronique de gestion de la ville de Neuchâtel, ait répondu aux questions. Les travaux de la tenue de la police des habitants, de la comptabilité générale et budgétaire ainsi que celle des débiteurs et la facturation devraient être ainsi sacrifiés.

C'est également à l'unanimité que la seconde demande de crédit de 378.000 frs pour la construction de collecteur de raccordement d'égouts et eaux de surface de la zone industrielle de Comble-Emine a passé la rampe.

La cession, dans le cadre de la réalisation du plan de quartier

de la rue Henri Calame, de la parcelle formant l'article 2113 du cadastre de Cernier d'une superficie de 75 m² à la copropriété de l'article 2405 ne suscita pas d'opposition.

Le législatif a nommé M. T. Bel en tant que membre de la commission législative en remplacement de M. P. Jaquet d'une part, P.-A. Chautems, M. Matile, M. Challandes, R. Devenoges, G. Juillet, P. Soguel, O. Matile, C.-A. Soguel et J.-P. Schenk à la commission du Conseil général des jeunes d'autre part.

Pascal Edmond Bernard Heimbach, âgé de 27 ans, anciennement français, a acquis la nationalité suisse. Actuellement, il suit les cours de l'école cantonale d'agriculture en vue de l'obtention du diplôme fédéral.

Les deux motions du groupe socialiste, l'une concernant la politique culturelle de la commune, l'autre relative à la modification de l'article 20 furent acceptées. Désormais la convocation du Conseil général devra se faire au minimum 15 jours avant la séance et non plus 10 comme auparavant. LME.

Un appel à la jeunesse

L'Union sportive des Geneveys-sur-Coffrane fête ses 35 ans

A la tête de l'Union sportive des Geneveys-sur-Coffrane (USGG) le comité a décidé de fêter les 35 bougies de la fondation du club de football. La fête populaire s'est déroulée samedi 24 juin, tout d'abord par 2 grands matchs qui se sont disputés au Centre sportif l'après-midi.

A 14 h, on a pu voir évoluer sur le terrain d'anciennes gloires comme Georges Sandoz, Gino Gioria, Richard Egli, Léo Eichmann, Cocollet Morand, Alex Matter, Bob Mandry et d'autres encore.

Emmenées par Léo Eichmann, les All Stars ont battu très nettement les Bobby Stars, par 6 buts à 3. Deuxième grand match, celui qui opposait le FC La Chaux-de-Fonds, LNB, au FC Colombier où le résultat est resté nul, 5 buts partout.

A l'heure de l'apéritif, tout le monde s'est rendu dans l'annexe de l'Hôtel de Commune où les Amis du jazz de Cortaillod ont



donné un régal de musique de jazz des années 30 à 40.

Ils interprétèrent des thèmes de Glenn Miller, Benny Goodman, Count Basie et Duke Ellington. Des morceaux que l'on aime toujours entendre comme «On the Sunny Side», «Jericho», «I don't mean a thing» ou encore «Pennsylvania».

Cet ensemble de 14 musiciens a enchanté le public qui n'a pas ménagé ses applaudissements.

Au cours de la soirée, où l'on put se restaurer avec un riche buffet froid, on entendit Alfred Mentha, président du comité d'organisation ainsi que Serge Chuard, président de l'USGG, qui remercièrent chacun, alors que Maurice Girardin, conseiller communal et aussi président d'honneur du club, parla de l'avenir de celui-ci et fit un appel à la jeunesse pour la continuité du football au village.

Des pommes et des idéalistes

Inauguration de «Rétropomme» à Cormondrèche

Inauguration samedi matin à Cormondrèche: un verger où seront sauvegardées les anciennes espèces d'arbres fruitiers, patrimoine sacrifié sur l'autel de la consommation moderne. Derrière les arbres se cachent une forêt d'idéalistes.

Un don salué hier par l'Association Rétropomme. Elle possède déjà depuis deux ans un semblable verger à Vaumarcus - prêt par la Société du Château - où l'accent sera mis sur les poires. A Cormondrèche, les pommes seront reines. En toute officialité puisque le propriétaire, l'Hoirie Frey-Bourquin - une quinzaine de co-proprétaires qui vivent en famille pendant les vacances d'été dans la ferme à côté du verger - a inscrit son prêt au Registre foncier pour une durée de 25 ans. M. Jacob Frey, septuagénaire alerte, a pris la parole samedi lors de l'inauguration: «Tous les membres de la famille n'ont pas une situation financière confortable, mais ce sont des idéalistes, c'est héréditaire. Ils ont préféré sauvegarder notre propriété plutôt que de réaliser de juteux bénéfices en la vendant à des promoteurs immobiliers.»

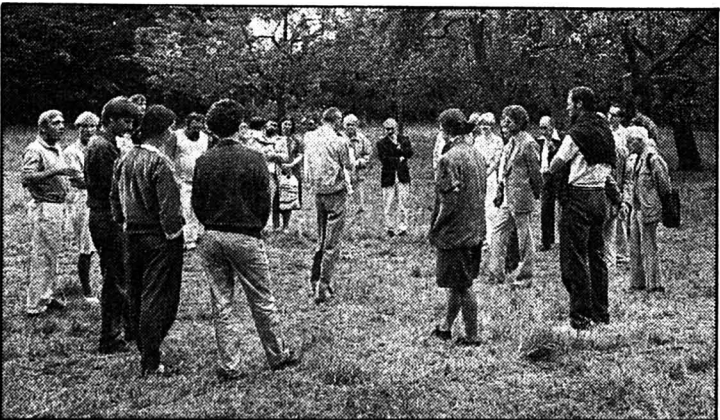
La population devrait être re-

connaissante à ces idéalistes: elle s'était opposée par référendum à la création d'une route à travers ce verger. Destinée à desservir les nouveaux quartiers, elle aurait dû couper le Vieux Bourg dans le prolongement de la route actuelle. Une réalisation qui aurait défiguré ce village, de l'avis des opposants, et qui a été rejetée par les habitants. Samedi, le Président de Corcelles-Cormondrèche est venu affirmer la volonté des autorités de préserver cet endroit en tant que zone de verdure, expliquant que des pourparlers étaient en cours avec l'hoirie pour un éventuel dézouage de leur terrain, actuel-

lement en zone constructible. M. Fahrny a aussi rappelé que Cormondrèche possède déjà une association qui se préoccupe de sauvegarder d'anciennes races de poules et de lapins.

José Wenger, Président de Rétropomme, a assuré à M. Frey et ses co-proprétaires que l'Association ferait tout son possible pour entretenir au mieux ce nouveau verger. Les moutons en ont été bannis afin que la végétation puisse s'y développer pour attirer abeilles et papillons.

AO



Un verger pour sauvegarder les anciennes espèces d'arbres fruitiers. (Photo Impar-Ortlieb)

Littoral

Décès du pasteur Claude Schaerer

«C'était un homme extrêmement chaleureux, dont l'amitié était indéfectible. D'un bon sens concret, dans toute question, d'une vivacité d'esprit... Il avait beaucoup d'humour, mais jamais caustique ni méchant: un humour bienveillant», explique Pierre Bagutti qui vient de perdre un ami de longue date en la personne de Claude Schaerer. S'il était le pasteur de Boudry, il a d'abord été celui de La Chaux-de-Fonds, de Dombresson, du Zaïre aussi.

Marié, père - et grand-père - de quatre enfants, Claude Schaerer a été emporté par un cancer à l'âge de 54 ans. Il était né le 1er janvier 1935, à La Chaux-de-Fonds. Il y avait obtenu son bac en 1955, avant d'aller étudier la théologie à l'Université de Neuchâtel, dont il sortit licencié en 1960. Le Locle l'a accueilli pour son stage pastoral.

Après avoir fréquenté le Prädiger Seminar de Wuppertal, Claude Schaerer est parti avec l'entraide protestante, durant deux ans, au Zaïre. Douze ans pasteur à Dombresson, il est «retré» à La Chaux-de-Fonds où il a tenu durant dix ans la Paroisse des Forges.

Le 24 août 1986, il a repris la Paroisse de Boudry, longtemps vacante. Partout où il est passé, on se souvient de lui comme d'un homme d'une grande foi, simple, jovial, fraternel. AO

Informatique à la commune

Séance du législatif de Coffrane

Comme toutes les autres communes du district, celle de Coffrane va aussi se mettre à l'informatique. Aussi le Conseil général a-t-il décidé de voter un crédit de 40.000 frs pour l'informatisation de son administration. Il a choisi le concept «ville de Neuchâtel» mais les impacts seront perçus par la commune. Cela deviendra effectif pour la fin de cette année.

Autre crédit voté, 55.000 frs pour la réfection des façades de

l'immeuble communal de l'ancienne poste. Le Conseil communal est favorable à la création d'un centre du village dynamique. La caisse Raiffeisen qui occupera les locaux, se chargera de la transformation intérieure.

Pour l'étude de l'immeuble du Lion d'or, une commission de 5 membres a été nommée: Frédy Narduzzi, Michel Bissat, Marc-André Fahrni, Hubert Breguet et Jean-Marc Besancet. (ha)

Le collecteur sera déplacé

Le législatif de Valangin s'est réuni

Les membres du Conseil général de Valangin étaient réunis hier soir sous la présidence d'Eddy Baumann. Muni de la clause d'urgence, un arrêté portant sur une somme de 40.000 frs a été voté pour le déplacement du collecteur des égouts sous la voûte de la route par l'Etat vont débiter au début du mois de juillet.

Pour les habitants du village, les inhumations sont gratuites. Par contre, pour les personnes non domiciliées à Valangin, le Conseil communal propose de modifier l'article 89 du règlement de police comme suit: 500 frs pour les personnes non do-

miliées dans la commune; 300 frs pour les personnes domiciliées pendant au moins 10 ans dans la commune. Pour les incinérations, il sera demandé la moitié de ces prix. L'arrêté est accepté à l'unanimité.

Gilbert Duvoisin sera le nouveau membre à la commission des travaux, il remplace J.-P. Hügli.

Dans les divers, suite à une demande, il a été annoncé que le terrain sous le pont du viaduc est en zone agricole et qu'il se louait. En outre, Etienne Balmer, nouveau président de commune, est à la recherche d'un orateur pour la fête du 1er Août. (ha)

Pas de ristourne fiscale

Le Conseil général de Boudry a tranché

Malgré le bénéfice de près d'un million de francs pour un budget qui prévoyait un déficit de 258.000 frs, ce résultat inespéré provenant justement de l'augmentation des rentrées fiscales, le Conseil général de Boudry a refusé par 20 voix bourgeoises contre 17 une ristourne fiscale linéaire de 7% proposée par l'exécutif suite à une motion socialiste en ce

sens adoptée lors de la dernière séance du législatif.

C'est donc la première version de l'exécutif, prévoyant une attribution à des réserves diverses et qui ne laisse au compte de pertes et profits qu'un bénéfice comptable de 81.000 frs, qu'a voté hier sans rougir le législatif boudryen, faisant fi d'une motion socialiste qu'il avait pourtant acceptée et se moquant pour ainsi dire de la population.

Les comptes d'exploitation avaient préalablement été adoptés séparément, pour préparer le vote entre les deux termes de l'alternative susmentionnée. Boudry est pour l'instant la seule commune bénéficiaire dans le district à ne pas suivre le Grand Conseil, en refusant une remise d'impôt à ses administrés. On peut se poser la question de savoir ce qu'il serait advenu d'un tel vote en fin de légis-

lature, au moment de renouveler l'autorité.

A part ce point important, deux demandes de crédit figuraient à l'ordre du jour.

Si une somme de 2.700.000 frs pour la construction d'un poste de commandement de la protection civile au nord de la ferme Bellevue a facilement passé la rampe par 34 voix sans opposition, après de nombreuses questions il est vrai, il n'en a pas été de même pour le remplacement de deux véhicules des Services industriels.

La commission financière s'était en effet prononcée par 4 non contre trois oui contre le projet d'arrêté proposé par le Conseil communal, le trouvant trop peu détaillé. Le groupe socialiste lui a fait écho en demandant le renvoi de l'objet pour complément d'étude à une prochaine séance et les membres du

législatif ont appuyé cette façon de voir par 33 voix sans opposition.

Une demande de naturalisation et une modification du règlement communal concernant la dissolution de la commission de l'école enfantine ont été toutes deux acceptées et le législatif a encore procédé au renouvellement de son bureau, qui siègera pour une année dans la composition suivante: président: Claude Grosjean (soc); premier vice-président: Michel Boillat (lib); deuxième vice-président: Blaise Geiser (chevron); secrétaire: Claude Cotting (rad); secrétaire adjoint: Laurence Boileau (soc); questeurs: Jean-Bernard Leuba (lib) et Pierre-Yvan Guyot (soc). (ste).

Fondu par la chaleur

5ème Lèche-Beurcanaise à Fontaines

La Lèche-Beurcanaise est toujours un événement pour la commune de Fontaines, comme les années précédentes, grâce au beau temps, celle de samedi dernier. Même s'il y avait un peu moins de bancs que l'année dernière, on trouvait de la brocante, de la porcelaine, des habits pour dames, des jeux et au banc des dames paysannes, de l'excellente pâtisserie-maison. Pendant toute la journée, l'animateur chaux-de-fonnier Jacques Frey a tenu adultes et enfants en haleine.

A l'heure de l'apéritif, la fanfare l'Union instrumentale de Cernier, qui compte les musiciens de Fontaines parmi ses membres, a donné un concert.

L'émission d'un cachet postal à l'occasion de cette 5ème édition a connu un succès non seulement auprès des amateurs de timbres poste mais aussi auprès des amoureux du Val-de-Ruz.

La présidente de l'Association pour la culture, les loisirs et l'embellissement de Fontaines (ACLEF) Mme Anne-Marie Marietta s'estimait satisfaite du déroulement de la manifestation, qui a permis de créer des contacts et surtout d'animer un peu le village de Fontaines. Elle souhaite que nombreux soient ceux qui donneront suite à l'invitation faite par l'Association, soit de participer à une croisière sur les 3 lacs Neuchâtel, Bienne et Morat avec un pique-nique à l'île de St. Pierre, le 2 juillet 1989, pour une somme de 5 fr en faveur des gens du village et de 10 fr pour des autres personnes.

Un autre objectif de l'Association est de récompenser le plus beau balcon fleuri durant la saison, la remise du prix aura lieu lors de la Fête annuelle des gymnastes, le samedi 3 septembre 1989. (ha)

Deux motions «Forum» Ce soir devant le législatif de Fleurier

Le groupe Forum se préoccupe du développement démographique et économique de la commune. Il déposera ce soir deux motions en ce sens auprès du Conseil général. L'une prévoit la construction de locatifs de bon standing attractifs au village, tandis que la seconde propose la création d'une usine-relais et pépinière d'entreprises sur la parcelle industrielle de 5800 m² bientôt disponible à «Entre-deux-Rivières».

On se souvient qu'un particulier va bâtir un voire plusieurs HLM sur le territoire communal. L'enquête lancée par les autorités a démontré un besoin d'une trentaine d'appartements à loyers modérés. Une telle construction ne verra cependant pas le jour avant une année voire deux ans et concerne plutôt des transferts de locataires à l'intérieur de la localité qu'une attrac-

tion supplémentaire pour le village.

Le groupe Forum s'inquiète de la baisse sensible de la population (-45 habitants en 1988), alors que Couvet, par exemple, a vu la sienne augmenter pour la même période de 40 résidents.

Aussi les motionnaires demandent-ils au Conseil communal d'entreprendre rapidement toutes les démarches pour favoriser la construction de locatifs de bon standing en s'adressant à des promoteurs locaux, régionaux ou cantonaux. La qualité de la vie autour de ces immeubles devra être étudiée en sorte de concourir à leur attractivité, dans le but général d'atteindre 4000 habitants en l'an 2000, par une politique dynamique de l'habitat. Cette motion sera déposée par J.-J. Charrère et consorts.

Appartenant aussi au groupe

Forum, Olivier Klausner et ses co-signataires proposent la construction d'une usine-relais et pépinière d'entreprises sur la parcelle de 5800 m², bientôt disponible dans la zone industrielle «Entre-deux-Rivières». Bâtie sur deux étages pour économiser le terrain, celle-ci serait à même d'attirer de nouveaux investisseurs industriels et, partant, contribuer à relever le niveau démographique et fiscal de Fleurier.

Une étude, qui serait confiée à la somnolente Commission de l'urbanisme, serait à entreprendre aussi, pour sonder l'intérêt d'entreprises locales pour un tel projet. Une prise de contact avec les services de la promotion économique de l'Etat permettrait en outre de bénéficier de son soutien et de ses conseils.

Affaires à suivre donc, ce soir au Conseil général. (Ste)

Adultes à l'école à Fleurier

Ecole Club Migros: du nouveau

Avant 1985, l'Ecole Club Migros ne déployait ses activités qu'à Neuchâtel et à La Chaux-de-Fonds. Depuis, grâce à Jacqueline Jéquier, une antenne s'est ouverte au Val-de-Travers. Ces cours décentralisés constituent une première. Aujourd'hui, Mme Jéquier, coordinatrice, cède son poste à Valrie Charrère.

Jean-Luc Virgilio, responsable administratif, expliquait hier à Fleurier que l'Ecole Club Migros, financée par le demi pour cent culturel prélevé sur le volume financier des coopératives, offre des cours non seulement aux adultes mais aussi aux salariés des entreprises. «Les apprentis d'une banque apprennent la dactylographie à l'Ecole-Club».

Au Val-de-Travers, c'est dans le domaine des loisirs actifs que l'Ecole Club est connue. Et bien connue. Jacqueline Jéquier a rappelé le succès des cours Migros: «Pendant la première année, en 1985, nous comptons environ 122 élèves par trimestre. Aujourd'hui, il y en a 165!». Ils suivent des cours de langue, d'informatique, de poterie, etc. (une douzaine sont inscrits au programme). Actuellement, on s'oriente vers des cours à la carte et le développement du système des ateliers pour les langues.

Si la commune de Fleurier a toujours favorisé l'éclosion de l'Ecole Club en mettant des locaux à disposition, le problème de l'accueil se pose pour faire face au succès de l'Ecole. Col-

ège préprofessionnel et Maison du Dr Leuba ne suffisent plus.

Valrie Charrère, née à la Jamaïque et qui a passé son enfance à Londres avant de venir s'établir à Fleurier, enseigne l'anglais depuis trois ans. Nommée coordinatrice, elle devra résoudre l'épineux problème des locaux: «J'aimerais développer le côté «club» de l'école, favoriser les rencontres et les discussions autour d'un café avant ou après un cours. Il nous faudrait trouver des locaux accueillants».

La «Maison des sociétés locales» du complexe Fleurisia pourrait répondre à cette attente, mais pas avant début 1991.

(ije)

Source, premier round: Couvet a gagné au TF

Une source traverse le lotissement de Couvet. Le développement du quartier est arrêté depuis des mois car un copropriétaire du droit d'eau a fait recours au Tribunal fédéral contre une mesure d'expropriation pour utilité publique. Récemment, le TF a donné raison à la commune qui gagne donc le premier round.

«Nous avons bon espoir que la situation va se débloquer», a expliqué le président de commune Pierre-Alain Rumley pendant la dernière séance du législatif. Maintenant que le Tribunal fédéral a admis le principe de l'ex-

propriation, la commune a demandé à la partie adverse de reconsidérer les recours lancés contre les constructions.

Une séance de conciliation se déroulera début juillet. Elle réunira la commune, l'Etat et le copropriétaire. Il faut souhaiter qu'une solution sera trouvée. De nombreux acheteurs de terrain n'attendent plus que le feu vert pour construire leur villa. Certains avaient déjà résilié leur bail.

Le projet de créer une zone verte à l'entrée est du village a été considérablement raboté. Bac à sable, plan d'eau, terrain

de basket ont disparu des plans de l'architecte. Ils étaient trop coûteux et certains jugeaient cette zone de détente mal située au bord de la Pénétrente.

Ainsi, vendredi passé, c'est finalement un crédit de 85'000 frs que le législatif a voté. Aménagement de la patinoire naturelle et place gazonnée pour le volleyball sont les seuls survivants d'un projet dans lequel le prix du parking gazonné représente la moitié du crédit. Les socialistes trouvaient cette dépense-là disproportionnée. Ils ont été battus de justesse: 17 voix contre 15. (ije)

Requérants d'asile: information et pétition à Couvet

L'Etat va acheter l'ancienne «Maison des célibataires» de Dubied pour y installer des requérants d'asile. Une cinquantaine d'entre eux pourraient s'installer à Couvet ces prochains mois.

Mercredi soir, la population sera informée. Pour l'instant, une pétition circule mais elle est loin d'avoir l'ampleur de celle

lancée «pour sauver le centre sportif des Cernets».

La soirée commencera à 20 h. à la Grande salle. Après une introduction du président de commune Pierre-Alain Rumley, le conseiller d'Etat Michel von Wyss fera un exposé sur le problème des requérants d'asile et de leur hébergement dans notre canton.

Une discussion sera ouverte

et il faut souhaiter que les Co-vassons sauront se montrer dignes malgré les craintes et autres réactions épidermiques que provoque l'arrivée de ces requérants.

Une commission de travail a été formée au sein des autorités. Elle tentera de jeter des ponts entre les habitants et les requérants.

(ije)

DENNER SUPERDISCOUNT

Dans toutes nos succursales avec produits frais!

Melons étrangers

700 g la pièce

2.70

Jambon délicate coupé

100 g ~~1.75~~ **1.49**

Beaux concombres de serre du pays

la pièce 400-500 g

1.-

Lard de campagne

cuit, à manger froid ou chaud
100 g ~~1.50~~ **1.35**

Mozzarella Pizza Mario

120 g ~~2.15~~ **1.90**

Tresse fraîche du boulanger

500 g ~~3.50~~ **2.95**

Valable dès le 27. 6. 89

FRIPRO/26/270689

Les satellites DENNER organisent de propres activités pour les produits frais.

Chaque jour, frais et avantageux

● immobilier

A vendre directement du propriétaire, en bloc ou séparément
grand chalet
de 4 appartements de 3½ pièces, garages sous-terrains et piscine extérieure. Situation exceptionnelle, à 1,5 km de station valaisanne reliée directement à Verbier et aux 4 Vallées. Station thermale renommée à 15 minutes. Prix à discuter.
Ecrire sous chiffres P 36-100 490 à Publicitas, 1870 Monthey.

A louer aux Ponts-de-Martel
● **surface commerciale ou bureau de 100 m²**
Convientrait comme atelier, petite mécanique ☎ 038/42 50 30

A vendre
un appartement de 97 m² à rafraîchir, Est CDF
un appartement de 183 m², 7 pièces, 2e centre
un appartement de 323 m², duplex, 3e centre
039/26 72 74

cb
A LOUER
deux très beaux appartements
de 4 et 5 pièces, cuisine complètement agencée et cheminée de salon, sont à louer tout de suite à la rue du Temple-Allemand.
Les futurs locataires disposeront également de garages dès l'automne.
SNGCI 119
Publicité intensive, publicité par annonces

cb
GÉRANCE
CHARLES BERSET
LA CHAUX-DE-FONDS
☎ 039/23 78 33
A remettre pour le 30 juin:
Service de conciergerie
d'un immeuble moderne de 7 étages avec ascenseur. Il est mis à disposition du concierge un appartement de 4 pièces, tout confort.
Très bel appartement
de 2 chambres, mezzanine avec poutres apparentes, salon avec baie vitrée, cuisine agencée de frigo, cuisinière, hotte et lave-vaisselle, chauffage individuel. 119
SNGCI

«Le paternalisme des médecins...»

Révision de la loi cantonale sur la protection des données

Le rapport à l'appui d'un projet de loi portant révision de la loi cantonale sur la protection de la personnalité, dans le cadre des données de police, a soulevé de nombreuses interventions. La délicatesse du sujet, brûlant, le justifiait, tant il est vrai que les banques de données informatiques font régulièrement l'objet de piratages, qui d'abus tentants. Le juridisme pointu des débats s'est notamment penché sur l'octroi d'informations de nature médicale, oscillant entre éthique et politique.

Si les groupes ont dans leur ensemble donné leur aval au projet de loi, ils ont émaillé de plusieurs amendements et interventions une discussion qui achoppait sur les écueils propres à un champ sujet à grandes précautions.

Compte rendu:
Pascal Brandt

Ainsi que le relevait Francis Matthey, le débat touche à la sphère privée, et les positions en la matière diffèrent au gré de critères culturels, ou encore techniques: «Il y a plusieurs niveaux de protection». Au libéral-ppn Claude Bugnon qui évoquait l'harmonisation de la loi au niveau fédéral, le conseiller d'Etat répondra que le canton n'attendra pas la législation en cours de gestation: plusieurs années vont encore couler sous les ponts avant que ne soit prise une décision par les Chambres fédérales.

DROIT PRIORITAIRE

Glissant sur le terrain spécifique des données médicales sous le coup des interventions de la radicale Anne-Marie Mouthon et du libéral-ppn Jean-Pierre Authier, le débat se focalisait sur le droit du patient à connaître la substance de son dossier. Jean-Pierre Ghelfi (soc) ouvrira les feux de la discussion, en remarquant que «le droit des patients est prioritaire par rapport à celui des médecins».

Un écho qui a trouvé résonance auprès de Roland Châtelain (rad): «Les patients en ont assez du paternalisme des méde-

cins. Pourquoi n'aurait-on pas le droit de consulter son dossier? Pourquoi le médecin refuserait-il de communiquer des informations qui ne lui appartiennent pas?»

e socialiste Didier Berberat remarquera quant à lui que «l'individu doit disposer de la liberté d'avoir un accès direct et complet au dossier médical le concernant. C'est un droit fondamental de l'être humain, et les conceptions doivent changer sur ce point: le patient doit être considéré comme un adulte libre et responsable».

De son côté, Serge Mamie (soc) notait qu'au delà d'un débat technico-juridique, le fait essentiel tient dans ce que les patients sont souvent en mains des décisions arbitraires des médecins.

ETHIQUE ET POLITIQUE

La convergence d'une réflexion éthique avec un enjeu politique est chose fragile. Francis Matthey proposait en l'occurrence que les députés avalisent l'entrée en matière sur le projet de loi, tout en laissant cependant le temps au Conseil d'Etat de s'appesurer les termes qui seront inscrits dans la législation. «C'est tout ou rien», lançait le radical R. Châtelain en remarquant qu'il s'agit là d'une question de principe.

L'amendement déposé par ce dernier sera finalement rejeté au profit de celui du groupe socialiste, de même que l'amendement Frédéric Blaser. Au vote d'ensemble, le Grand Conseil acceptera le projet de loi par 106 voix sans opposition.

Contenir les abus Crédit pour l'informatisation des autorités judiciaires

Informatique encore et toujours avec le projet de décret portant octroi d'un crédit de 2,27 millions de francs pour l'informatisation des autorités judiciaires. Des autorités dont les moyens, en l'état actuel, ne correspondent plus aux exigences d'un fonctionnement rationnel. Si le principe de leur modernisation ne rencontrait pas d'oppositions, le débat abordait là aussi les rivages ambigus de la perméabilité informatique.

Claude Borel (soc) apportait l'approbation de son groupe au crédit, tout en s'interrogeant sur les liens que pourraient entretenir les banques de données judiciaire et policière. Le député faisait état des précautions préventives à prendre dans ce domaine, à l'image récurrente d'ailleurs de la discussion portant sur la protection de la personnalité.

Le libéral-ppn Jean Brunner, reprenant la préoccupation émise par C. Borel, se faisait pour sa part le porte-parole de l'accord dont son groupe dotait le crédit, accord doublé d'une mise en garde: «Il faudra être attentif au bouleversement des habitudes de travail inhérent au passage du papier à l'écran».

Si l'informatisation des autorités judiciaires peut améliorer la qualité de la justice, il ne s'agit pas de nourrir trop d'illusions, ponctuait le radical R. Châtelain, qui distingue au premier chef la qualité prépondérante des hommes dans ce domaine. Il mettra lui aussi en garde contre les difficultés que

l'introduction de l'ordinateur ne manquera pas de susciter chez ceux qui ont passé le cap de la moitié de leur vie professionnelle, avant que faire part de l'accord de son groupe au crédit.

Son de cloche identique chez les petites formations.

Dans sa réponse, Pierre Dubois rétorquera à l'adresse des députés préoccupés par la protection des données que la grande question des abus restera présente chaque fois qu'est mise en oeuvre une électronique des informations. Toutes les mesures utiles seront prises pour empêcher que se produisent des abus, tous les verrous techniques adéquats seront installés. Et le conseiller d'Etat de préciser encore que l'accessibilité des informations aux autres services cantonaux ne sera que partielle.

Quant à la question des postes de travail, Pierre Dubois expliquera que le hiatus existant entre leur nombre - 103 - et les emplois prévus - 80 - réside dans le fait que ceux-ci incluent des temps partiels. La différence entre les deux nombres ne recèle pas d'anomalie suspecte. Il précisait encore que toutes les conditions permettant d'assurer un passage «en douceur» à l'informatique seraient assurées, alors qu'il confirmait la collaboration avec des cantons tiers sur le choix du matériel.

Le décret rencontrait l'unanimité des députés, qui sanctionnaient l'octroi du crédit par 101 voix sans opposition.

Les champions de la fête

Participation neuchâteloise au 700e de la Confédération: crédit de 1,7 million avalisé

Le sept-centième anniversaire de la Confédération, qui sera célébré en 1991, ne suscite pas un engouement et une adhésion populaire sans limites. Du moins pas tant la perspective de la commémoration elle-même que le programme offert aux appétits des Helvètes. Et des Neuchâtelois: la participation du canton, tant sur le plan financier que sur celui du programme agendé, n'a pas remporté l'adhésion unanime des députés. Ils ont finalement accepté le crédit-cadre de 1,7 million que leur soumettait le Conseil d'Etat.

Les diverses manifestations neuchâteloises qui fleuriront en cette auguste occasion s'articulent sur trois axes: une collaboration avec la Confédération, une collaboration intercantonale et une collaboration avec les cantons d'Argovie et de St-Gall. Le canton serait lui aussi le théâtre de la fête au travers de plusieurs manifestations (festival neuchâtelois, portrait photographique, réalisation d'une horloge monumentale).

RÉGULER LA FOLIE

Au nom du groupe socialiste, André Oppedal n'a pas contesté l'octroi du crédit sollicité. Il a cependant fait part de quelques réflexions sur la pompe dont les fêtes officialisées sont généralement parées. «Il est difficile de réguler la folie», devait-il remarquer en prenant à témoin le riant dépliant publié par la Confédération pour l'occasion, «qui ressemble à une circulaire sur les toxiques». Le député manifestait son désaccord sur deux points, à savoir la justification d'une exposition sur le canton dévisée à 500'000.-, ainsi que la modicité du montant (500'000.-) destiné au festival cantonal qui devrait se dérouler dans le Val-de-Ruz. A. Oppedal suggérait de reporter la somme assignée à l'exposition sur le festival neuchâtelois.

Willy Haag (rad) remarquera pour sa part qu'il est impossible de ne pas consacrer un peu plus de 10 francs par habitant à une commémoration montrant combien il est agréable de vivre dans ce canton. Un canton, se plaisait à relever W. Haag, dont le haut degré de compétence industrielle a fait le tour du monde, au même titre que l'image de la Suisse est répandue sous la bannière de l'armaillet. Le député regrettera cependant que



ce sept-centième anniversaire ne rencontre qu'un «bof» généralisé au sein de la population, raison pour laquelle il serait judicieux d'accentuer l'effort d'information y relative. Enfin, il proposera de modifier la distribution de la manne prévue: «Le groupe radical veut apporter une pierre à cet édifice. Il ne restera rien de Neuchâtel et des rapports entretenus avec la Confédération, sitôt la fête terminée. C'est pourquoi nous proposons de faire un don à La Nouvelle société helvétique, qui oeuvre pour le bien du fédéralisme».

PENSER À L'EUROPE

Le groupe libéral-ppn se ralliait lui aussi au projet de décret, tout en relevant que le montant sollicité n'était pas excessif. Un propos néanmoins nuancé par Jacques de

Montmollin, qui rejoindra la suggestion socialiste de lâcher l'exposition itinérante pour transférer les 500'000.- qui lui seraient dévolus au profit du festival neuchâtelois. Le député, s'il discerne dans cette commémoration l'opportunité de raffermir l'identité neuchâteloise, n'en exprime pas moins le vœu de ne pas en exclure une réflexion européenne. «Si il est bien d'associer à la fête les colonies étrangères installées dans le canton, cela est malgré tout insuffisant» concluait-il.

Les députés partis, par la voix de Fernand Cuche, ont quant à eux contesté le crédit-cadre. «D'accord à la célébration des 700 ans de la Confédération, mais en tenant compte aussi des défis que nous devons relever, dans les domaines de l'énergie ou de l'environnement», soulignait le député en évo-

quant la possibilité de consacrer un montant à une construction d'utilité publique qui traverserait les siècles comme un témoignage de la clairvoyance cantonale. F. Cuche émettra dans la foulée un certain nombre de suggestions à même de faire figure de symbole d'ouverture. Il demandera que le budget soit limité à 400'000.-, à moins que le Conseil d'Etat n'accepte les propositions des petits partis. Auquel cas ils seraient prêts à voter, le cas échéant, un crédit plus élevé.

Antoine Grandjean (lib-ppn) demandera enfin au Conseil d'Etat d'associer étroitement le projet (Valcom) qui fait du Val-de-Travers une région-modèle en matière de télécommunications - «le seul qui ait de l'ambition» - aux célébrations du 700e anniversaire.

Jean Cavadini:

«Il est temps d'avoir les idées claires»

«Nous n'en sommes pas exagérément étonnés»: les propos liminaires tenus par Jean Cavadini défilèrent d'entrée l'unanimité déficiente laborieusement cristallisée autour du programme commémoratif prévu. Le conseiller d'Etat répondait à F. Cuche que celui-ci mélangeait les genres. Le fait que compétences fédérales et cantonales soient en jeu dans l'organisation conjointe des célébrations exclut que Neuchâtel influe sur les premières nommées. Ces dernières portent sur les projets ayant trait aux beaux-arts. «Quant aux projets cantonaux,

c'est autre chose: nous pouvons effectivement réduire l'enveloppe à 400'000.-. La question est de savoir s'il faut une commémoration. La réponse est oui. Mais la culture est diverse, c'est pourquoi nous laissons la porte ouverte à toutes les suggestions».

Le conseiller d'Etat précisera encore au député que «nous ne pouvons pas faire de la commémoration un investissement allant dans deux directions». Il s'agit de rester fidèle à l'esprit de la commémoration: «On peut faire plaisir à beaucoup de gens dans ce canton», rétorquait-il au souhait

exprimé par F. Cuche de voir le canton marquer le coup sur le registre énergétique ou environnemental.

«MÉDIOCRATISATION»

Les préoccupations d'A. Oppedal rencontraient l'adhésion de J. Cavadini, qui rejoignait le député dans sa crainte de voir une manifestation «médiocratisée» par l'étroitesse du budget. L'idée de créer une seule fête, au Val-de-Ruz, retient l'attention du gouvernement. Qui se refuse pourtant à devenir le commanditaire d'un centre culturel - Espace Val-

de-Ruz - induit par cette suggestion, qu'avait lancé A. Oppedal.

Le conseiller d'Etat, exprimant le vœu de voir la somme demandée passer la rampe du législatif, se déclarera ouvert à l'idée d'un programme réaménagé. «Il ne reste que peu de temps, les semaines sont comptées».

Il est grand temps d'avoir les idées claires», devait-il conclure.

Au vote, l'amendement du groupe des petits partis était rejeté par 95 voix contre 10, alors que le crédit emportait l'adhésion de 100 députés contre 7.

Faciliter l'intervention du citoyen

Projet de loi sur la responsabilité des collectivités publiques et de leurs agents

Faciliter l'intervention du citoyen en lui montrant qu'il peut le faire: tel est l'objectif du projet de loi sur la responsabilité des collectivités publiques et de leurs agents, comme le soulignait en substance Francis Matthey. La conception de la responsabilité en la matière est dépassée, dans le cadre d'un fonctionnement étatique efficace et moderne, puisqu'elle s'appuie sur la loi sur

la responsabilité civile de l'Etat et des communes du 2 décembre 1903.

Christian Piguet (petits partis) manifestera l'appui de son groupe au projet de loi, de même que le libéral-ppn Gilles Attinger. Le premier s'interrogera sur la fréquence des interventions de lésés, alors que le second, constatant l'inadéquation de la loi actuelle, relèvera que le nom-

bre de fautes imputées aux agents de la collectivité augmentent. D. Berberat (soc) évoquera la solidité du rapport présenté par le gouvernement, alors que le radical Francis Jaquet parlera de l'importance de cette loi. L'amendement socialiste passera par ailleurs la rampe de l'assemblée. Francis Matthey adressera à Ch. Piguet le constat d'un nombre restreint d'interventions

de citoyens, une basse fréquence qui démontre la qualité des agents de l'Etat. S'ensuivait un débat nourri qui reprenait les sentiers parfois tortueux du juridisme, sous la houlette du radical René Walther qui établissait un dialogue avec le conseiller d'Etat en forme de chassé-croisé. Finalement, le projet recueillait au vote d'ensemble 108 voix sans opposition.

500 logements subventionnés

L'aide cantonale est devenue indispensable

Dans le cadre du décret sur l'encouragement à la construction de logements à prix raisonnables, l'Etat a désigné récemment le 500e appartement donnant droit à une subvention. C'est que les problèmes ne manquent pas, dans le canton de Berne, sur le marché du logement. Et les loyers des 4 pièces subventionnées eux-mêmes demeurent en-dessus de la moyenne nationale...

A l'occasion d'une conférence de presse, le directeur de l'économie publique, le conseiller d'Etat Bernhard Müller, et le chef de l'Office cantonal du logement, Ruedi Muheim, tiraient un bilan intermédiaire de la politique cantonale en matière de logement. Une politique basée notamment et surtout sur le décret sus-

mentionné. Chaque année, entre 5 et 7 millions de francs reviennent à l'encouragement de la construction de logements à des prix raisonnables.

Un encouragement qui se traduit par des contributions étatiques aux maîtres d'ouvrages - privés ou publics -, les banques leur octroyant parallèlement des hypothèques à taux préférentiels.

Résultat de ces deux aides conjuguées: les loyers de ces logements - plus de 500 actuellement - peuvent être abaissés de plus de 30 % les 4 premières années, de plus de 20 % les 4 années suivantes et de plus de 10 % les quatre dernières années. A l'heure actuelle, les 500 logements ainsi subventionnés

abritent quelque 1400 locataires, toutes familles ou personnes à revenu modeste.

A préciser que l'aide ainsi dispensée est avant tout destinée à la construction de logements familiaux. Dans une certaine mesure, elle concerne cependant également les appartements de plus petites dimensions, destinés à des personnes âgées ou à des handicapés, en visant à intégrer ces trois catégories de locataires dans un même habitat.

UNE GOUTTE D'EAU

Dans la région Bienne-Seeland, puis dans celles de Haute-Argovie, de la capitale, de Berthoud et de l'Est de l'Oberland, les logements subventionnés jusqu'ici représentent - terrain non compris - un volume d'investissement de près de 90 millions de

francs, relevait hier Bernhard Müller.

En ajoutant que l'abaissement des loyers de 500 appartements ne représente pourtant qu'une goutte d'eau dans la mer, en ne touchant qu'un millième de tous les logements bernois. Il convient cependant d'ajouter que d'autres aides s'ajoutent à cette action, dont les contributions cantonales pour l'amélioration de logements - 1800 jusqu'ici - dans les régions de montagne et l'aide fédérale à la construction et à l'accession à la propriété notamment.

Quoi qu'il en soit, les problèmes sont nombreux, sur le marché bernois du logement, à commencer par le nombre extrêmement bas d'appartements à louer, notamment dans la région de Berne, où il est devenu

habituel de compter 50 intéressés pour un logement vacant.

HAUSSES CONSIDÉRABLES

Et la hausse des loyers ne constitue pas le moindre des soucis, pour l'Office cantonal du logement, qui s'inquiète sérieusement de l'évolution des prix des terrains et des coûts de construction. Et de relever que même lorsque les prestations cantonales décrites plus haut permettent d'abaisser les loyers initiaux, ceux-ci demeurent pourtant encore en-dessus du prix national moyen calculé par l'Office fédéral de la statistique en automne dernier.

De novembre 87 à novembre 88 d'ailleurs, la hausse des loyers s'est d'ailleurs révélée supérieure à l'augmentation des

salaires nominaux, la proportion de ménages supportant des frais de logement élevés ayant considérablement augmenté.

Le canton est dès lors tout à fait conscient de la nécessité d'agir en la matière. A court terme, son action passe par le décret sur l'encouragement à la construction de logements à des prix raisonnables, ainsi que par le décret permettant aux communes d'acquiescer des terrains à bâtir - où la construction doit commencer dans un bref délai et la location ou la vente être faite sans bénéfice - en étant libéré des intérêts par l'Etat.

Et d'ici 1992, les instruments de l'aide cantonale seront remis à l'étude et d'autres moyens trouvés, si nécessaire.

(de-cp)

DISTRICT DE COURTELARY

Ambassadrice de charme Gabriela Sabatini signe avec Longines

Gabriela Sabatini et la Compagnie des montres Longines SA viennent de signer un accord de collaboration.

Ainsi, la championne de tennis argentine associera son nom, son talent et son charme à la publicité internationale de l'entreprise horlogère.

Le jeu et l'élégance de Gabriela Sabatini font d'elle une excellente ambassadrice de la marque suisse, réputée pour le style et la créativité dont ses modèles sont empreints.

(comm)



5000 personnes attendues à Saint-Imier

La Fête cantonale bernoise de lutte a lieu dimanche

Ce dimanche 2 juillet, plus de deux cents lutteurs se disputeront la couronne cantonale 1989, au stade de Châtillon. Les organisateurs - la FSG Saint-Imier, qui s'est assurée le concours actif du Hockey-Club et du Jodler-Club locaux - attendent pour l'occasion pas moins de 5000 personnes, que font vibrer les traditions ancestrales de la Suisse profonde.

Voilà une trentaine d'années que Saint-Imier n'avait plus abrité de Fête cantonale de lutte. Pour ce dimanche pas comme les autres, non moins de

400 personnes seront mobilisées dans les divers secteurs de l'organisation.

Rappelons que le comité d'organisation est présidé par le maire de Saint-Imier, John Buchs, qui s'est entouré d'un état-major de quelque trente collaborateurs.

SUR ET AUTOUR DE LA SCIURE

Plus de deux cents lutteurs se mesureront donc ce dimanche dans la sciure des ronds installés à Châtillon. Outre les nombreuses passes que comportera

donc le programme des joutes, dès 8 heures et jusqu'à 17 heures, les spectateurs pourront assister à diverses démonstrations, liées de près, elles aussi, aux traditions helvétiques. C'est ainsi que se produiront des lanceurs de drapeaux, des sonneurs de cloches, des joueurs de cor des Alpes et des jodleurs.

A relever que la proclamation des résultats a été fixée à 18 heures, où sera fêté le successeur de Johann Santschi, vainqueur l'an passé à Sumiswald, tout comme en 81 et en 86 d'ailleurs, Niklaus Gasser s'imposant lui

aussi par trois fois dans le même laps de temps.

En préambule de cette grande fête, soit samedi, les organisateurs ont prévu une soirée récréative qui se déroulera à la patinoire. Quatre vedettes internationales s'y produiront: la chanteuse Monika Kaelin, les Romanis, deux clowns acrobates, ainsi que Macao, que l'on dit roi de la manipulation de papier. De surcroît, l'orchestre Hans Hingerl présentera un spectacle de musique et de danse.

(comm-de)

Patrimoine en assemblée

Longue séance pour une association qui se porte bien

Le groupe régional de la Ligue suisse pour la sauvegarde du patrimoine ne connaît pas de problèmes, ou pas trop du moins. Certes, il aimerait bien voir le nombre de ses membres augmenter, actuellement 159, et que son activité trouve la reconnaissance de toutes les communes ainsi que de la majorité de la population de la région. C'est du moins ce qui ressort de son assemblée annuelle qui s'est tenue mercredi soir à Court.

L'ordre du jour de cette assemblée n'était pas très important. C'est dire que tout le monde pensait que celle-ci serait vite liquidée. Mais non. Il a fallu plus de deux heures pour épuiser l'ordre du jour, ce en raison principalement des nouveaux statuts, de quelques points de détail de ceux-ci du moins. Après discussion, les principales modifications ont constitué en l'obligation de réunir les deux tiers des membres pour dissoudre le groupe et en la suppression du quorum pour que l'assemblée puisse siéger valablement.

GROS TRAVAIL

Le groupe régional de la Ligue pour la sauvegarde du patrimoine ne connaît pas de problèmes. L'an passé en effet, les conseillers en construction ont traité 223 dossiers et, cette année, ils en sont déjà à 130. En ce qui concerne les subventions attribuées par la SEVA et dont le nom des bénéficiaires

est proposé par le groupe, la satisfaction peut être de mise. Le comité a en effet proposé sept bénéficiaires qui ont tous été acceptés et se sont partagé 39.500 francs.

Mis à part cela, le comité s'est également occupé de quelques bâtiments bien précis. Ainsi une fondation ayant pour but la rénovation et le maintien du martinet de Corcelles a été mise sur pied. En plus de la rénovation complète du bâtiment, celle-ci cherche à faire en sorte qu'un jeune forgeron travaille à l'aide de ce témoin du passé qui a été rénové. En passant, signalons qu'en fin d'assemblée les participants ont pu voir un film consacré à ce martinet et aux premiers travaux de rénovation.

Autre fondation qui a été créée, celle qui s'occupera de la restauration du banneret Wisard à Grandval. Le groupe de travail qui a été formé a fait appel à l'Institut de recherche sur l'environnement construit de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne pour établir une expertise. Celle-ci servira de fil conducteur pour les futurs travaux de rénovation.

Dernier bâtiment à avoir particulièrement occupé le comité l'an passé, la ferme Isaac Liegme de Cormoret. Là également, le comité aimerait bien créer une fondation, ce pour autant qu'un intérêt régional se fasse sentir et qu'une activité soit garantie. D.D.

Clôture de l'EISI

Invitation cordiale

Les Ecoles de métiers affiliées et l'Ecole d'ingénieurs de Saint-Imier s'approprient à prendre congé d'une nouvelle volée d'élèves. La cérémonie de clôture se déroulera ce jeudi 29 juin, à 18 h, à la Salle de spectacles.

A cette occasion, le président du Conseil général, Frédéric Donzé, s'adressera au public pour lui apporter le message des autorités locales.

Diplômes, Certificats fédéraux de capacité et prix récompenseront les lauréats qui se répartissent dans les professions de la mécanique, de la microtechnique et de l'électronique.

La direction de l'école se fait un plaisir d'inviter les parents, les amis et toutes les personnes qui s'intéressent à l'activité de l'école et à la formation professionnelle en général. (comm)

Pas de vague de fusions en perspective

Banques régionales bernoises

Il n'y aura pas de vague de fusions prochainement parmi les banques régionales bernoises, selon l'opinion de Willy Schneeberger, le président de l'Union des instituts régionaux du canton de Berne.

Lors d'une conférence de presse à Berne, M. Schneeberger a déclaré jeudi que la fusion intervenue au mois d'avril entre la Allgemeine Aargauische Ersparniskasse et la Aargauische Hypotheken- und Handelsbank, les deux plus grandes banques régionales suisses, était certes un «signal», mais qu'on n'avait pas encore observé des indices d'une telle évolution dans le canton de Berne.

Deux raisons à cela, selon M. Schneeberger: d'une part, les banques régionales bernoises sont très fortement enracinées dans leur région; d'autre part,

leur volonté d'indépendance est très marquée. Elles devraient préférer une collaboration plus étroite au plan bilatéral ou au plan de l'union à des fusions.

Des accords de collaboration sont possibles en particulier dans les investissements en installations et dans le management. Les banques doivent cependant être prêtes à abandonner une partie de leur autonomie afin de mener à bien des projets communs.

Fondée en 1912, l'Union des banques régionales bernoises compte 59 instituts actifs principalement dans le secteur hypothécaire. Le total de leurs bilans s'est monté en 1988 à 23,1 milliards de francs, en hausse de 8,2%. Les placements hypothécaires ont augmenté de 8,4% à 14,2 milliards de francs. (ats)

Mont-Soleil: rebelote!

La foule habituelle à la Fête de la bière



Une nouvelle fois, la Fête de la bière, organisée par le Ski-Club Mont-Soleil sur «sa» montagne, a connu en cette fin de semaine un succès considérable. Ainsi, samedi soir, la halle-cantine

était pleine, qui pouvait abriter non moins de mille personnes et l'ambiance y était des plus chaudes, à tous les sens - positifs! - du terme.

(Photo Impar - de)

ÉTAT CIVIL

SAINT-IMIER

Naissances

Hofstetter Christelle, fille de Jean-Paul et Lucie Gilbert, née Delémont. - Brouyez Michaël Louis Jacques, fils de Pierre Raymond Charles et Marie Ange, née Tornare. - Hapka Gregory, fils de Christian François et Catherine Josiane, née Zingre. - Schwab Anthony, fils de Johann Jakob et Josiane Nelly, née Amstutz. - Bonjour Sarah Marlène, fille de Pierre Henri et Marlène Yvonne, née Hugoniot. - Gogniat Laurent Nicolas, fils de Nicolas Joseph Alexis et Claudine Marie, née Wermeille. - Beuret Chantal Adriana, fille de Pierre Jean Albert et Daniela, née Theiler. -

Keller Nastasia Mélie, fille de Keller Noëlle Sophie et de Opplinger Ernst. - Veya Florence, fille de Thierry Roger Georges et Marguerite Nelly, née Tondin. - Siegenthaler Christiane, fille de Tony et Maria Elsa, née Blanco. - Gremaud Justine, fille de Hubert André Joseph et Thérèse Elisabeth, née Berger. - Willemin Elise Christine, fille de Jean Jacques et Anneline Marie, née Aubry. - Nussbaumer Bryan, fils de Pascal Rémy et Yolanda, née Schüpbach.

Mariages

Gerber Jean Paul et Eicher Monica. - Stauffer Claude Daniel Robert et Kotlar Luciana. - Gête Jean Paul et Briffod Nathalie Patricia. - Wecker Michael Karl Franz et Kämpf Doris.

Tournoi populaire de football à Tramelan

Grâce à la ténacité des responsables du football club, le tournoi interfabriques a pu être maintenu malgré la participation réduite d'équipes d'usines. Ouvert aussi bien aux sociétés qu'aux divers groupements, cette compétition populaire s'est déroulée le dernier week-end et réunissait 11 équipes réparties en deux groupes.

Seules les entreprises Schäublin SA et Sulzer présentaient des équipes d'entreprises alors que

plusieurs autres usines ou associations renonçaient cette année à participer.

L'absence de telles équipes enlève un peu de l'intérêt aux rencontres puisque l'ambiance apportée par les supporters des entreprises est quelque peu différente. Pourtant les équipes engagées ont toutes bien joué le jeu et tout s'est parfaitement déroulé grâce à une équipe de dirigeants qui a bien maîtrisé l'organisation.

Après de belles batailles où l'esprit sportif a prédominé cette manifestation, la boulangerie Albert et les Sagnards (tous des Vuilleumier) se retrouvaient en finale pour l'attribution des 3 et 4e places alors que la grande finale mettait aux prises Le Roselet à la Cordonnerie Vettori. Formée de plusieurs footballeurs chevronnés, la cordonnerie Vettori remportait haut la main cette finale en battant le Roselet par 4 à 0. Frank Jeanbourquin,

le meilleur gardien du tournoi se voyait attribuer un challenge récompensant sa régularité et sa sportivité.

Classement final: 1. Cordonnerie Vettori; 2. Le Roselet; 3. Boulangerie Albert; 4. Les Sagnards; 5. Les Pommeaux; 6. Boucherie Menoud; 7. Schäublin SA; 8. Deportivo Corona; 9. Association des commerçants; 10. Sulzer; 11. Le Pion Rouge.

(vu)



Les deux équipes finalistes de l'édition 1989 du tournoi interfabriques: cordonnerie Vettori et Le Roselet. (photos vu)

Baptême d'une rue

Dans sa dernière séance, le Conseil municipal de Tramelan a baptisé la nouvelle rue qui est actuellement en construction aux Deutes. Cette rue qui part précisément depuis la rue des Deutes sera dénommée «rue Chautenatte», conformément au nom du lieu-dit figurant au cadastre communal.

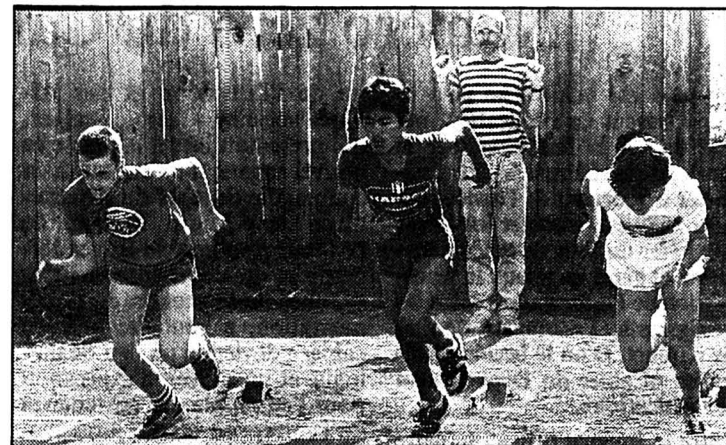
Place d'apprentissage au service forestier

Une place d'apprenti forestier-bûcheron sera mise au concours prochainement (début d'apprentissage en août 1990). Conscient que les jeunes ont toujours plus de peine à trouver des places d'apprentissage, la municipalité de Tramelan a toujours fait le maximum pour en offrir dans ses divers services tels que service forestier, de l'électricité et administration communale.

(comm-vu)

L'écolier suisse le plus rapide

Finale en point de mire



Une compétition prise au sérieux par les concurrents. (photo vu)

Ils étaient une cinquantaine, filles et garçons à se mesurer dans une course éliminatoire de «l'écolier suisse le plus rapide». Des joutes sportives qui permettront aux meilleurs de se rendre à la finale jurassienne à Moutier le 18 août prochain, afin de tenter une qualification à la grande finale suisse de Lucerne qui réunira le 16 septembre les 8 meilleures filles et garçons pour chaque classe d'âge.

Sous la responsabilité de M. Lucien Bühler, secondé par des collègues des écoles secondaire et primaire ainsi que par le gestionnaire communal M. Jean-Claude Vuilleumier-Stolz, ces éliminatoires ont été suivies par 48 écoliers de Tramelan, des Reussilles et de Mont-Tramelan.

Cette course était ouverte aux élèves des années 1976 et 1977 qui se mesuraient sur une longueur de 80 mètres alors que les classes d'âges 1974 et 1975 devaient franchir la ligne des 100 mètres.

Les classements: Filles 1977 (80m): 1. Aline Châtelain 12,1 (Ecole secondaire); 2. Céline Meyrat 12,7 (ES); 3. Nadia Monti 12,7 (ES).

Garçons 1977 (80m): 1. Patrick Kimera (EP) et Christophe Rosset (ES) 11,6. 3. Stéphane Chofafat 11,9 (ES)

Filles 1976 (80m): 1. Aude Lehmann 11,7 (ES); 2. Christine Giovannini 12,0 (EP); 3. Cindy Bourquin 12,5 (ES)

Garçons 1976 (80m): 1. Thierry Burkhard (ES) et Gilles Voirrol (ES) 11,2; 3. Sébastien Schafroth (EP) 11,5

Filles 1975 (100 m): 1. Daniëla Amstutz 15,3 (Mont-Tramelan) 2. Daniëla Gyger 15,7 (ES).

Garçons 1975 (100m): 1. Didier Affentranger 13,3 (ES); 2. Manuel Gerber 13,7 (ES) 3. Blaise Monnier 13,8 (ES)

Garçons 1974 (100m): 1. Mario Lehmann 13,2 (ES); 2. David Bürki 13,3 (ES); 3. Michael Schafroth (EP), Hervé Chaignat (EP) et Fabien Paratte (ES) 13,7.

(vu)

Le Musée rural et les enfants

Concours lancé pour la Fête du 27 août

Le concours est ouvert aux enfants du Jura nord et sud de l'école infantine à la fin de la scolarité obligatoire. Il s'agit de s'exprimer de manière libre par la peinture, le bricolage, le texte etc. sur le thème de «ma grand-maman, mon grand-papa ou mes grands-parents».

Il est possible de concourir individuellement ou en groupe.

Une seule oeuvre est admise par personne ou par groupe. Les oeuvres devront être adressées avec la mention «concours» jusqu'au 14 août 1989, au Musée rural jurassien, 2714 les Genevez.

Les travaux seront exposés lors de la Fête du musée et les prix seront également remis à cette occasion. (comm)

La Justice et l'enfant

Congrès des pédopsychiatres à Porrentruy

Le congrès de la Société suisse des psychiatres d'enfants et d'adolescents (SSPEA) s'est ouvert jeudi à l'aula du Lycée de Porrentruy, sous la présidence de Mme Heidi Ryf, directrice du Centre médico-psychologique de Porrentruy et en présence du ministre jurassien de la Santé M. Pierre Boillat. Il est placé sous le thème «La Justice et l'enfant».

Dans son allocution de bienvenue, le ministre a mis en évidence les nombreux domaines dans lesquels les autorités sont appelées, aussi bien sur le plan civil que sur le plan pénal, à prendre des décisions qui influent directement sur le devenir de l'enfant.

Pierre Boillat a relevé que la toute récente loi sur la famille insiste avec raison sur la protection et la prévention envers l'enfant, davantage que sur la répression. En tout domaine, il s'agit de considérer en premier lieu l'intérêt de l'enfant, ce qui n'est pas toujours aisé à déterminer avec précision.

Les rivalités des adultes qui entrent en jeu ne facilitent souvent pas la recherche de cet intérêt primordial.

Le congrès qui se terminera samedi par une visite touristique aux Grottes de Réclère et à

Saint-Ursanne, entendra encore plusieurs communications relatives notamment à l'expertise pédopsychiatrique dans le domaine judiciaire, aux relations entre la famille et la justice, à la neutralité des tuteurs, aux placements d'enfants, au droit de garde, à la médiation parentale et aux difficultés scolaires et à leurs conséquences sur le devenir de l'enfant.

ENTRE LA PAROLE ET LA LOI

Dans son exposé introductif, le Professeur Robert Christe, de Porrentruy, a mis en évidence le rôle du pédopsychiatre. Au-delà de considérations de nature psychologique, il lui importe de détecter où se trouve le mal de l'enfant et de rechercher les moyens d'y remédier.

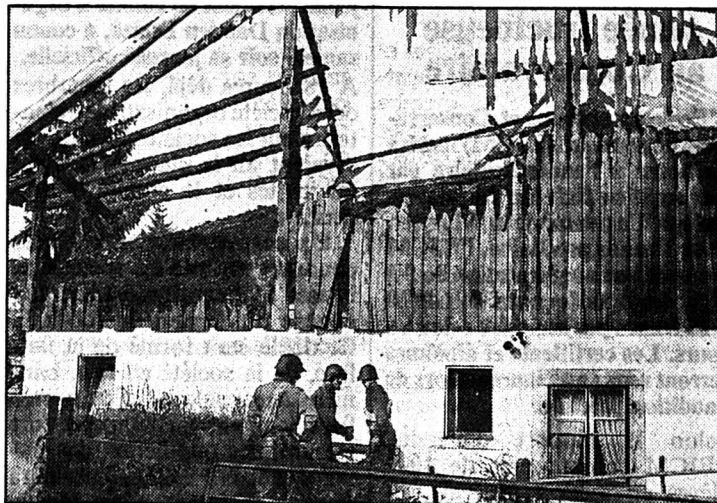
Il a relevé qu'éduquer veut dire «conduire». Il a souligné les multiples incidences du langage dans l'appréhension de la réalité vécue par l'enfant et dans la recherche de solutions à ses difficultés.

«Comprendre l'enfant dans la totalité de son existence, c'est danser avec lui le mouvement génétique de la parole» a-t-il aussi remarqué.

V. G.

La foudre détruit une ferme à Fornet-dessus

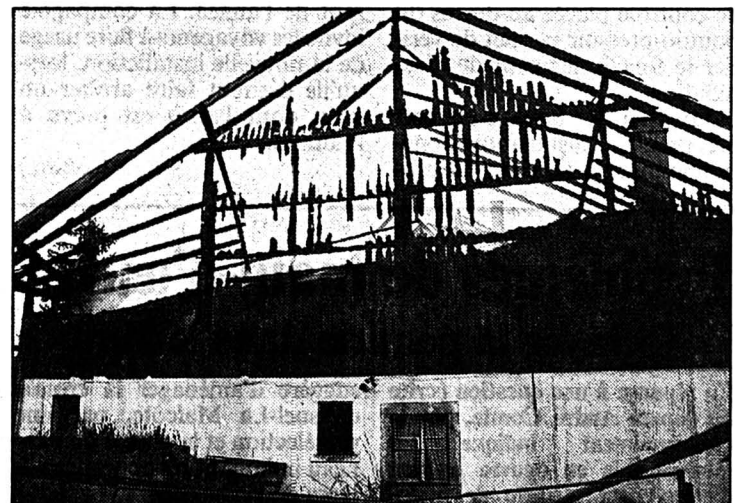
Récolte anéantie et paysans sans logement



Les pompiers ont tout entrepris, mais...

Hier vers 14 h 15, alors que l'orage faisait rage sur le haut de la Courtine et la commune de Tramelan, la foudre s'est abattue sur le bras télescopique d'un répartisseur de fourrage récemment installé dans la grange de Jean-Paul Gerber, agriculteur à Fornet-Dessus.

Le feu s'est répandu comme une traînée de poudre sur le fourrage fraîchement engrangé et a rapidement gagné la zone habitable, occupée par neuf personnes, dont deux pensionnaires de Bellelay. Le corps des pompiers de Lajoux est arrivé très rapidement sur place, faisant



Le rural totalement détruit. (Photos Impar-Bigler)

immédiatement appel aux premiers secours de Tramelan, qui sont intervenus avec deux motopompes. En tout une quarantaine d'hommes ont lutté contre le feu qui n'était pas encore complètement maîtrisé en début de soirée. On notait sur place la présence du major Jean-Marie Aubry, de Goumois, et du com-

mandant Damien Berberat, de Lajoux.

Les dégâts - qui sont importants - n'ont pas été encore évalués. La grange et la partie supérieure de l'habitation sont complètement détruites par le feu, tandis que la partie inférieure a subi des dégâts importants dus à l'eau. Gybi

50e anniversaire de la mob à Montfaucon

Le comité d'organisation du 50e anniversaire de la mobilisation de la cp fr 1/221 s'est réuni une nouvelle fois à Montfaucon, sous la présidence du capitaine Rodolphe Rebetez, des Genevez. Il a le souci d'organiser au mieux la rencontre du 24 septembre, qui marquera le 50e anniversaire de la mobilisation.

Rappelons que cette commémoration aura lieu à Montfaucon, point d'attache de cette unité, commandée par feu le capitaine Jean Nussbaumer.

Tous les anciens de la «une», dont les adresses sont connues, ont été personnellement contactés. Il se peut toutefois que des oublis involontaires se soient produits. Le présent message leur est adressé, comme à ceux dont le domicile a changé, sans qu'il y ait eu communication de leur part.

M. Maxime Rebetez, secrétaire-caissier de l'amicale, Les Genevez, recevra avec plaisir leur inscription.

(comm)

Sportif blessé lors d'une baignade

Olivier Chaignat, gardien remplaçant du FC La Chaux-de-Fonds, a été victime d'un accident malencontreux. Alors qu'il se baignait dans le lac de Neuchâtel avec ses camarades d'études, il s'est gravement blessé à un pied en touchant le fond de l'eau.

Le sportif franc-montagnard a eu deux orteils et leurs tendons coupés par un objet contondant ou un tesson de bouteille. Il a subi une délicate intervention

chirurgicale à l'hôpital de La Béroche.

Cet accident qui, espérons-le, ne compromettra pas la poursuite de sa carrière sportive, survient au plus mauvais moment alors qu'Olivier Chaignat est en pleine période d'examen de maturité et qu'il prépare les épreuves d'admission à l'Université de Bâle pour devenir professeur de sport.

(y)

Transparence et information

Numéro zéro du Cahier du Département de l'éducation

Du pain sur la planche pour le Département de l'éducation, qui doit tout à la fois peaufiner le dossier de la réforme scolaire, négocier le tournant de l'année scolaire 1989/90, associer les élèves aux Fêtes du 700e de la Confédération et gérer au mieux la transmission de l'information entre les enseignants, l'administration et les parents. D'où le besoin d'éditer un «Cahier du Département de l'éducation».

Entre le Journal officiel scolaire et l'Educateur qui est l'organe du Syndicat des enseignants, il manquait un maillon d'information qui regroupe à la fois le point de vue du département et celui des enseignants. Le minist-

tre de l'Education et des Affaires sociales, Gaston Brahier, qui présentait hier à la presse ce nouvel organe d'information en compagnie du chef du département Jean-Marie Boillat, de l'éditeur responsable Roger Jermann et de Louis-Joseph Fleury, chef de la section de documentation, a souhaité que «le cahier» devienne un lieu de dialogue et un moyen d'expression pour l'ensemble des partenaires de l'entreprise «école jurassienne».

DOSSIER RÉFORME

La consultation lancée au sujet du projet de réforme scolaire a permis à 200 personnes ou ins-

tances de donner leur avis. La majorité des répondants ont exprimé leur préférence pour le système scolaire 6/3, c'est-à-dire six ans de tronc commun et trois ans d'école secondaire. Le service de l'enseignement a été temporairement renforcé, c'est ainsi qu'un «état-major» a été constitué pour l'étude, la planification et la direction du projet. Selon toute vraisemblance, le Gouvernement devrait arrêter son message au Parlement cet automne et la commission d'étude du Parlement se mettre au travail dès la fin de cette année.

BIEN-ÊTRE DES JEUNES

Depuis août 1988 un groupe d'étude et de réflexion a été

chargé d'élaborer un concept de prévention et d'éducation pour les domaines de la drogue, de l'alcoolisme, de la santé, du comportement sur la route et des relations à autrui. Dans l'avenir, une petite structure sera mise en place dans chaque école afin de parer tant que faire se peut au mal-être des adolescents.

Dès le mois d'août prochain, deux nouvelles classes seront ouvertes à l'École de culture générale à Delémont, afin de permettre à un certain nombre d'élèves de se préparer durant un an à accéder aux écoles moyennes supérieures. Toujours dans le domaine des nouveau-

tes, une expérience de travaux dirigés a été mise en place pour trois ans au lycée cantonal afin de permettre aux nouveaux élèves d'être soutenus dans leur travail.

Enfin, Louis-Joseph Fleury a été chargé de mettre en place le projet «Panorama», qui propose la réalisation par des élèves de courts portraits audiovisuels des communes du canton dans le cadre du 700e de la Confédération.

Les responsables entendent faire de cette opération qui touchera tous les enfants de Suisse, une grande campagne d'éducation au langage audio-visuel.

Gybi

Stages d'été de l'UP

Autour de vous tout le monde en parle, vous n'avez pas forcément l'intention de la pratiquer, mais vous aimeriez savoir ce que c'est, comment cela fonctionne, à quoi cela sert... Pierre-Robert Girardin, l'animateur du stage d'informatique de l'été saura répondre à beaucoup de vos questions. Du 10 au 12 juillet à Bassecourt et à Porrentruy.

Autre stage d'été: La peinture en Suisse à la fin du Moyen Age et au début de la Renaissance, un stage animé par le peintre et professeur de dessin Yves Voirol qui proposera une lecture des tableaux les plus importants de cette époque prestigieuse.

(comm, imp)

● Inscription et renseignements pour ces deux stages: UP jurassienne, tél. 066 66.20.80.

Héroïnomanie repentie

Le Tribunal use de clémence à Porrentruy

Le Tribunal du district de Porrentruy présidé par Me Pierre Theurillat a jugé, lundi, un toxicomane ajoulot de 30 ans, prévenu de vol de médicaments, d'achat et d'usage d'héroïne et de cocaïne. Il l'a condamné à une peine de six mois de prison ferme, sous déduction de 91 jours de prison préventive et au paiement des frais de la cause, soit près de 8500 francs. Il s'est ainsi rallié à la demande de clémence présentée par l'avocat du jeune homme, Me Jean-Michel Conti.

Le prévenu a déjà été condamné il y a deux ans pour vols et usage de stupéfiants à deux ans d'emprisonnement, peine commuée par le Tribunal cantonal en un internement dans un établisse-

ment de soins pour drogués. La lenteur de l'exécution administrative de ce jugement a toutefois été telle que, dans l'interval, le prévenu refusait son internement dans un établissement de soins et désirait purger sa peine dans un pénitencier, ce qu'il fait depuis plus de six mois à Bellechasse.

Mais ensuite, la justice a découvert d'autres infractions commises par ce toxicomane avant le premier jugement: vol de médicaments au détriment d'un médecin ajoulot, achat et consommation d'héroïne et de cocaïne avec un copain à Amsterdam. Le prévenu reconnaît ces faits et les regrette. Il a expliqué aux juges le cheminement inexorable des drogues douces

aux drogues dures, la fréquence accélérée qu'entraîne le recours à ces dernières, les affres que le manque engendre. Il a dit aussi l'influence d'autres toxicomanes qui ne veulent pas s'en sortir, d'où le voyage à Amsterdam en vue d'y acheter des drogues dures.

Aujourd'hui, par sa volonté et à l'aide de médicaments, le prévenu tourne le dos à l'enfer de la drogue à Bellechasse où il travaille régulièrement. Lui et son amie ont l'espoir de former une famille et «de vivre enfin comme tout le monde». Le Tribunal, dans son jugement, a fait preuve de clémence et tendu la perche avec l'espoir que ce ne sera pas en vain. V. G.

Parents d'élèves

L'école obligatoire face à l'Europe

La Fédération des associations jurassiennes de parents d'élèves a tenu son assemblée générale annuelle à Porrentruy, sous la présidence de M. Marc de Gasparo. Après la partie administrative, à laquelle nous reviendrons demain, elle a entendu un exposé de M. Jacques-André Tschoumy, directeur de l'Institut romand de recherches et de documentation pédagogique (IRDP). Il s'est exprimé sur le thème «L'école obligatoire face à l'Europe».

L'orateur a dépassé les problèmes souvent évoqués de l'équivalence des diplômes, de la recherche et des relations universitaires.

Il a traité de l'effet de l'euro-péanisation sur l'école du degré

maternel au lycée ou à l'école professionnelle.

La nécessité d'apprendre deux langues en plus de la langue maternelle, une de type international et une «de proximité» s'imposera tôt ou tard au degré primaire déjà. Elle sera valable pour tous les travailleurs, pas seulement pour les intellectuels. Les échanges scolaires à tous niveaux et entre tous pays s'imposeront donc, avec la primauté mise sur la communication plutôt que sur l'apprentissage culturel des langues.

Au degré secondaire, on se dirige vers un savoir minimum déterminé à l'échelon européen. La Suisse ne pourra pas se main-

tenir en dehors. Il en ira de même du baccalauréat international.

Il ne faut pas négliger d'englober les écoles professionnelles dans cette mouvance. Elles touchent 70% des jeunes. Enfin, la formation des maîtres n'échappera pas à une définition européenne, selon M. Tschoumy qui s'exprimait à titre personnel.

Les autorités politiques suisses et les responsables de tous niveaux conviennent des changements qui s'imposeront. La nécessité de les décider rapidement constitue le plus gros obstacle. La Suisse court donc le risque de ne pouvoir s'adapter à temps en tous domaines. V. G.

CJ: arrêt sur demande

Plusieurs haltes des Chemins de fer du Jura ont été équipées d'une installation permettant aux voyageurs désirant monter dans le train, de signaler leur intention au mécanicien.

Les voyageurs disposent d'un bouton-poussoir mettant en action un signal lumineux, bien visible du mécanicien; une lampe de contrôle placée au-dessus du bouton-poussoir permet de vérifier le fonctionnement de l'installation.

Lorsque le bouton-poussoir est pressé, l'installation fonctionne jusqu'à l'arrivée du pro-

chain train. Une plaque-indicatrice renseigne sur la présence de l'installation; elle est en service dans les haltes de: Tramelan-Dessous, Tramelan-Chalet, Le Pied d'Or, La Chaux-des-Breuleux, Les Breuleux-Eglise, Les Emibois.

Les aures haltes seront équipées successivement dans le courant de l'année. La compagnie invite les voyageurs à faire usage de la nouvelle installation, lorsqu'ils désirent faire arrêter un train dont l'arrêt est prévu à l'horaire.

(comm.)

Problèmes de main-d'œuvre

Enrayer la pénurie dans le Jura

En réponse à une question écrite du député André Comte, plr, le Gouvernement indique les moyens mis en oeuvre en vue d'enrayer la pénurie de main-d'œuvre qualifiée dont souffre le Jura. L'aide du Conseil consultatif des Jurassiens de l'extérieur a été requise. L'appui des écoles professionnelles est aussi à prendre en compte. L'information des entreprises doit être améliorée. Au surplus, le Gouvernement est prêt à soutenir d'autres efforts tendant à favoriser le maintien dans le Jura des jeunes ayant acquis une solide formation professionnelle.

Au député radical Michel Probst, qui s'inquiétait du manque de permis pour saisonniers, le Gouvernement explique que la Confédération a accordé un contingent supplémentaire de 160 permis, sur les 350 sollicités. Le recours aux frontaliers et l'octroi de permis de courte durée ont aidé à faire face à une demande très forte des milieux économiques. L'économie jurassienne en mutation devrait désormais pouvoir accueillir un contingent supplémentaire de travailleurs étrangers.

Dans une autre question écrite, le député Pierre Kohler

suggère d'aménager la croisée d'Asuel-La Malcôte, par une présélection et la pose d'un panneau indiquant les noms des villages de la Baroche.

En outre, le Gouvernement indique au député radical René Crevoisier qu'il a répondu favorablement à la demande de la Confédération de créer un district franc dans le Clos du Doubs. Il se réserve toutefois de décider de la délimitation exacte de ce district franc et des mesures de gestion qui en découlent. Les communes et les milieux de la sylviculture, de l'agriculture, de la chasse et de la protection de la nature seront consultés en temps opportun.

Enfin, le Gouvernement, dans un message au Parlement, suggère d'adhérer à la Fondation suisse pour la santé créée par les directeurs cantonaux concernés. Elle entend coordonner les activités de prévention des maladies. Le Jura versera 1294 francs au titre de contribution au capital de 200.000 francs de la fondation, soit 2 centimes par habitant. La contribution ordinaire annuelle atteindra 16.200 francs, soit 25 centimes par habitant. V. G.

Belle prise à Saignelégier

Le jeune Stéphane Baume, fils de Bernard, boucher, âgé de 12 ans seulement a démontré d'étonnants talents de pêcheur en prenant un magnifique brochet mesurant 46 centimètres de longueur. C'est à l'Etang de la Gruère qu'il a réussi cette belle prise. (y)

Année fructueuse au Conservatoire

L'École jurassienne et Conservatoire de musique (EJCM) mettra un terme à l'année scolaire par une audition fixée au 28 juin, au collège Chantemerle à Moutier. Pour l'année prochaine, PEJCM annonce une augmentation de 5 à 10% des frais de cours, soit de 10 à 25 francs par semestre selon les cours. Les certificats et diplômes seront remis aux lauréats lors de l'audition précitée.

Selon le rapport d'activité, l'EJCM compte près de 1000 élèves en section générale, 17 dans la section du Conservatoire, 19 dans la section Edgar Willems et trois en virtuosité. Elle dispense ses cours dans vingt localités, à Moutier hors du canton du Jura, dans huit localités du district de Delémont, 6 de celui de Porrentruy et cinq aux Franches-Montagnes. Le rapport d'activité ne contient ni les comptes de la Société coopérative de l'École de musique ni ceux de la Fondation de l'EJCM. Ces comptes peuvent être consultés au secrétariat de l'école, note laconiquement le rapport.

Pour sa part, la directrice Catherine Piguat relève que de nombreux anciens élèves et enseignants de l'école enrichissent la vie musicale du canton par diverses contributions dans des fanfares, chorales ou comme solistes. Elle se réjouit d'une bonne collaboration entre les professeurs, le secrétariat et la direction de l'école, signe que le temps des difficultés et rivalités connu par l'institution est bel et bien révolu. V. G.

Une foule d'invités

Grand tir de district: soirée officielle aux Breuleux

Depuis le week-end dernier, le village des Breuleux accueille la foule des tireurs dans le cadre du Grand tir de district des Franches-Montagnes. Celui-ci, parfaitement organisé par la Société de tir de la localité et son jeune président du comité d'organisation Damien Donzé, a connu samedi soir sa journée officielle. A 18 heures déjà, les membres de la société organisatrice qu'entouraient les sociétés locales, recevaient sur la place de la Gare les invités et le comité d'honneur.

Un cortège haut en couleurs conduisit ensuite les sociétés et invités à la cantine dressée aux abords du terrain de football. Ce défilé était formé de la fanfare, de la société en fête, bannière cantonale en tête portée fièrement par un banneret fort élégant, des pupilles, des pupilles et de la Fémina, dans leurs seyants costumes, alors que le chœur-mixte fermait la marche.

Les invités eurent tout le loisir de visiter les nouvelles améliorations apportées au stand de tir des Breuleux. Commentée par Damien Donzé, cette visite des premières installations électroniques de tir faites dans le canton du Jura, intéressa particulièrement les autorités civiles et militaires qui portaient présence à la manifestation.

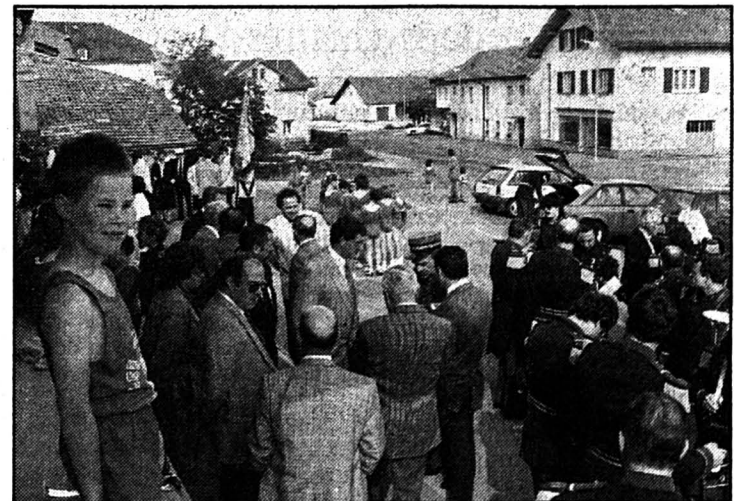
Au cours du banquet qui suivit, Damien Donzé salua ses invités parmi lesquels on notait la présence du ministre Jean-Pierre Beuret, du brigadier Saucy et de M. Ernest Grossniklaus, président cantonal des sociétés de tir.

Les sociétés des Breuleux donnèrent ensuite un aperçu de leur forme actuelle en interprétant les œuvres figurant à leur répertoire. Ainsi, les auditeurs et spectateurs eurent le plaisir d'entendre la fanfare du lieu, placée sous la direction de Charles Frison, et d'admirer les prestations des pupilles et pupil-

lestes comme de la Fémina, prestations alliant spontanéité, fraîcheur et élégance; enfin d'applaudir au bouquet de chansons présentées par le chœur-mixte sous la direction de Patrick Willemin.

Ce troisième Grand tir de district des Franches-Montagnes s'est terminé dimanche soir. Il aura reçu la visite d'environ 1000 tireurs venus de la Suisse entière. Tous s'accordent pour reconnaître la parfaite organisation de ces joutes sportives.

(Texte et photo ac)



Les invités au cours de la réception officielle devant la gare.

Rénovation du Château de Delémont

Le Conseil de ville de Delémont a accepté, hier, un crédit de 1,7 million de francs destiné à la rénovation de la halle du Château. Ce projet s'inscrit dans le cadre plus général d'une rénovation de l'ensemble du Château et de l'équipement socio-culturel de la capitale jurassienne.

Le 22 février 1987, les citoyens jurassiens ont refusé l'acquisition du Château de Delémont par l'Etat, qui comptait en faire le siège de l'administration cantonale. A la suite de ce scrutin,

les autorités delémontaines ont décidé de maintenir l'affectation scolaire du Château, ancienne résidence d'été des princes-évêques de Bâle.

La rénovation de la halle se traduira par une amélioration des équipements sportifs. Mais ce bâtiment continuera aussi à jouer le rôle de salle de fête complémentaire.

Pierre Girardin, conseiller municipal responsable des Affaires culturelles, a expliqué que cette rénovation est un complé-

ment à deux autres grands projets: réfection de la salle Saint-Georges, appelée à devenir une salle polyvalente à disposition des sociétés locales, et la construction d'une salle de spectacles et de congrès, à vocation communale et cantonale.

Ce dernier projet sera le fruit d'une collaboration entre canton du Jura et ville de Delémont, qui constitueront officiellement jeudi une fondation mixte, «Delémont - capitale». (ats)

LA CHAUX-DE-FONDS

Adolescente agressée dans le parc Gallet

Vers 18 h 15 dimanche, une adolescente qui traversait le parc Gallet, après avoir quitté la piscine des Mélézes, a été forcée par un individu, sous la menace d'un couteau probablement, de le suivre dans les toilettes toutes proches. Malgré la contrainte, la jeune fille est toutefois parvenue à s'enfuir. L'agresseur âgé d'environ 45 ans, répond au signalement suivant: 170 à 180 cm, corpulence

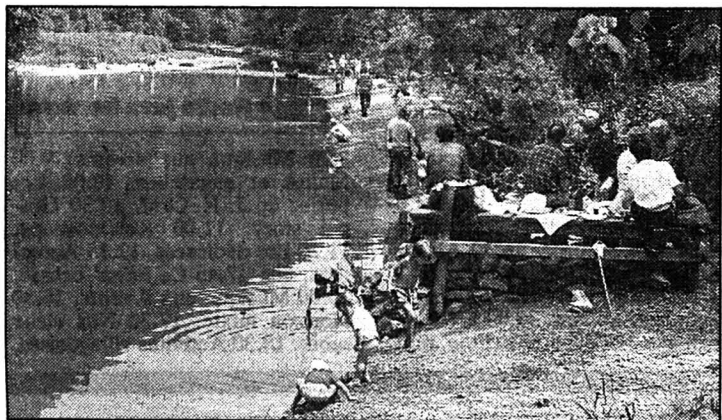
moyenne, cheveux châtain clair courts et plats, yeux bleus, barbu. Il portait une chemise bleu clair, un blue-jean et des baskets, et parlait le français sans accent particulier. La police cantonale de La Chaux-de-Fonds prie les personnes susceptibles de fournir des renseignements d'appeler le 039/28.71.01 ou de prendre contact avec le poste de police le plus proche.

Enfant renversé

Le petit Frédéric Brissat sortait hier de l'appartement de ses parents, rue Numa-Droz 111, lorsqu'il a été renversé par une voiture. Ne prenant pas garde au trafic, il a traversé la chaussée au moment où Mlle L. J., de la ville également, arrivait en voiture.

Blessé, le garçonnet a été transporté à l'hôpital par une ambulance.

La Fête des Graviers
300 personnes pour la traditionnelle soupe



Les Graviers, haut-lieu de la République du Doubs (Photo Malcotti)

Comme chaque année, la Fête des Graviers de la Société des Sentiers du Doubs a eu lieu dimanche dernier, en présence de trois cents personnes venues partager ensemble la soupe traditionnelle de Titi, qui compte aujourd'hui 28 ans de service. Parmi cette nombreuse assemblée, on reconnaissait diverses notabilités et, notamment, des membres de l'institut de droit public de l'Université de Neuchâtel.

Sous un soleil qui permettait aux plus courageux de se plonger dans la rivière, les participants ont eu le plaisir d'entendre la fanfare de la Percette et le célèbre accordéoniste Pieren.

Dans son discours, le président Claude Pelet a eu l'occasion de célébrer l'amitié franco-

suisse et de se réjouir de la vitalité de la «République du Doubs» dont les citoyens, les Dubisiennes et les Dubisiens, ont fort à faire pour maintenir leur territoire en bon état.

En effet, les journées de travail se succèdent et, cette année, le comité a mis l'accent sur le tronçon qui relie le barrage du Châtelot à l'usine électrique du Torret en procédant à la réfection d'un pont et en commençant à remettre en valeur les ruines du moulin Calame. Une meule a ainsi pu être dégagée et un sentier d'accès au moulin aménagé.

Seule ombre au tableau de cette fête très réussie: on doit déplorer le vol d'une côtelette sur le grill commun. La police enquête... (sp)

LE LOCLE

Profondément émus par les marques d'affection et de réconfortante sympathie qui nous ont été témoignées lors du décès de

MONSIEUR CHARLES KÜTTEL

nous remercions très sincèrement toutes les personnes qui ont partagé notre épreuve, par leur présence, leur message, leur envoi de fleurs ou leur don.

Nous les prions de trouver ici l'expression de notre vive reconnaissance.

Mme YVONNE KÜTTEL-GUYOT
SES ENFANTS ET FAMILLE

La famille et les connaissances de

Monsieur Louis KNEUSS

ont le chagrin de faire part de son décès survenu le 25 juin 1989, dans sa 91^e année.

L'incinération aura lieu à Lausanne, le jeudi 29 juin.

Culte au Centre funéraire de Montoie, chapelle A, à 10 h 30.

Honneurs à 11 heures.

Domicile mortuaire: Centre funéraire de Montoie, 1007 Lausanne.

Cet avis tient lieu de faire-part.

La famille et les amis de

Madame veuve Alcide OPPLIGER née Berthe ROTHEN

ont le chagrin de faire part de son décès survenu paisiblement dans sa 94^e année.

LE LANDERON, Home Bellevue, le 20 juin 1989.

L'incinération a eu lieu dans l'intimité.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Profondément touchés par les nombreux témoignages de sympathie, d'affection et d'amitié et par les hommages rendus à

MONSIEUR GERMAIN WERMEILLE

sa compagne, ses enfants et sa famille expriment leur gratitude et remercient toutes les personnes qui ont pris part à leur épreuve.

Les présences, les messages ou les envois de fleurs leur ont été un précieux réconfort.

Les présences
Les messages
Les fleurs
Les dons

Autant de témoignages qui nous ont aidés pendant ces jours de douloureuse séparation, lors du décès de notre cher époux, papa et grand-papa

MONSIEUR WILLIAM KOHLER

Merci de votre amitié.
Merci de nous avoir réconfortés.

MADAME HEDWIGE KOHLER-BOSS:
MONSIEUR ET MADAME WILLIAM KOHLER-VEUTHEY, ET LEUR FILLE, MADEMOISELLE HÉLÈNE KOHLER.

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son deuil, la famille de

MONSIEUR MAX BOSS

remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve, soit par leur présence, leurs messages, leurs envois de fleurs ou leurs dons.

Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

NEUCHÂTEL ET SAINT-IMIER, juin 1989.

LE LOCLE

Profondément touchés par les témoignages de sympathie et d'affection reçus lors du décès de

MADAME EDWIGE FAHRNI-ROBERT

nous remercions très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à notre douloureuse épreuve, par leur présence, leur message, leur don ou leur envoi de fleurs.

Nous les prions de trouver ici l'expression de notre profonde reconnaissance.

M. HENRI ROBERT ET FAMILLE
Mme ET M. PIERRE PEPIOT-ROBERT ET FAMILLE

Repose en paix cher époux, papa et grand-papa, tu as fait ton devoir ici-bas, mais hélas, tu nous fus trop tôt enlevé.

Madame Madeleine Lüthi-Beaumann:

Monsieur Claude-Alain Lüthi, à Saint-Imier;

Madame et Monsieur Claude Spaetti-Lüthi, leurs enfants, Alan et Maude, à Fontainemelon;

Madame Mariette Richard et ses enfants, à Areuse;

Madame et Monsieur Henri Bitz, leurs enfants et petits-enfants, à Saint-Imier;

Mademoiselle Denyse Beaumann, à Saint-Imier;

Monsieur et Madame Fernand Beaumann, Le Locle, leurs enfants et petits-enfants,

ainsi que les familles parentes et alliées, Le Locle, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Eric LÜTHI

leur très cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection, dimanche dans sa 61^e année, après une courte maladie, supportée avec courage.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 25 juin 1989.

LA CÉRÉMONIE AURA LIEU AU CENTRE FUNÉRAIRE, MERCREDI 28 JUIN À 11 HEURES.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: Stavay-Mollondin 19.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Je vais rejoindre ceux que j'ai aimés, et j'attends ceux que j'aime.

Madame Juliette Junod-Wermeille:

Les familles Junod-Tissot, Boichat-Junod, Wermeille-Berger, Roulet-Pont, Pont, Wermeille, les familles Roulier, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Francis JUNOD

leur très cher et regretté époux, parent et ami, enlevé à leur tendre affection jeudi, dans sa 83^e année, après une longue et pénible maladie, supportée avec patience.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 22 juin 1989.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Domicile: 12, rue du Locle.

Prière de ne pas faire de visite.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

LE CONSEIL SYNODAL, LES PASTEURS ET LES DIACRES DE L'ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE

ont la très grande tristesse de faire part du décès du pasteur

Claude SCHAERER

pasteur de la paroisse de Boudry, ancien président du Synode.

Toute l'Eglise exprime à la famille et à la paroisse de Boudry sa très vive sympathie. Elle remercie Dieu de le lui avoir donné et rappelle les espérances dans le Seigneur vivant de qui viennent toutes vraies consolations.

Culte, mardi 27 juin à l'église de Boudry, à 14 heures suivi de l'ensevelissement.

Culte d'action de grâce à l'église de Boudry le même soir à 20 heures.

Très sensible aux témoignages de sympathie et d'amitié dont elle a été l'objet dans le deuil qui vient de la frapper, la famille de

MADAME LOUISE JUVET

exprime sa gratitude et ses remerciements à tous ceux qui ont pris part à son épreuve.

BRUXELLES ET NEUCHÂTEL, juin 1989.

Très touchée par les témoignages d'amitié et de sympathie reçus lors du décès de

MONSIEUR MARCEL RACHETER

sa famille prie toutes les personnes qui l'ont entourée de croire à l'expression de sa profonde et sincère reconnaissance.

CERNIER, juin 1989.

IMPAR-SERVICE

Service du feu ☎ 118

Police secours ☎ 117

La Chaux-de-Fonds

Bibliothèque Ville: prêt, discothèque, salle de lecture, lu, 14-20 h, ma-ve, 10-20 h, sa, 10-16 h. Département audiovisuel, lu, 14-18 h, ma-ve 10-12 h, 14-18 h, ou sur rendez-vous.

Bibliothèque des Jeunes: Prés.-Wilson 32, Ronde 9, lu-ve, 13 h 30-18 h, sa 10-12 h, 13 h 30-16 h.

Piscine: ouv. tous les jours de 9-20 h.

Pharmacie d'office: des Forges, Charles-Naine 2a, jusqu'à 20 h. Ensuite, Police locale, ☎ 23 10 17, renseignera. Urgences médicale et dentaire: ☎ 23 10 17 renseignera.

Hôpital: 21 11 91.

Cinéma

Corso: 18 h 45, Midnight express (16 ans): 21 h, Monsieur Hire (16 ans). Eden: 18 h 45, 21 h, J'ai épousé une extraterrestre (12 ans). Plaza: 18 h 45, 21 h, Trop belle pour toi (16 ans). Scala: 21 h, Après la guerre (12 ans); 18 h 45, New York stories (12 ans).

Le Locle

Bibliothèque des jeunes: lu à ve, 13 h 30-18 h, sa, 10-12 h. Bibliothèque de la ville: lu à ve, 14 h 30-18 h 30, sa 10-12 h. Piscine: ouv. tous les jours de 9-19 h 30.

Pharmacie d'office: Casino, jusqu'à 20 h. En dehors de ces heures ☎ 31 10 17 renseignera. Permanence médicale: ☎ 31 10 17 ou service d'urgence de l'Hôpital, ☎ 34 11 44. Permanence dentaire: ☎ 31 10 17.

Neuchâtel

Plateau libre: 22 h, Inner Secrets (reggae). Pharmacie d'office: Kreis, rue du Seyon. Ensuite ☎ 25 10 17.

Cinéma

Apollo 1: 17 h 15, 20 h 30, Il était une fois dans l'Ouest (12 ans); 2: 15 h, 17 h 45, 20 h 15, Bagdad café (12 ans); 3: 15 h, 17 h 45, 20 h 45, Vices et caprices (18 ans). Arcades: 15 h, 20 h 30, Le grand bleu (12 ans). Bio: 20 h 45, 18 h 45 V.O., s/tr., Une autre femme (16 ans). Palace: 20 h 45, 18 h 30 V.O., s/tr., Un poisson nommé Wanda (12 ans). Rex: 18 h 30, 20 h 45, Splendor (12 ans). Studio: 18 h 30, 21 h, Jésus de Montréal (16 ans).

Val-de-Ruz

Service de garde pharmacie et médecin, en cas d'urgence, ☎ 111 ou gendarmerie ☎ 24 24 24. Hôpital et maternité, Landeyeux: ☎ 53 34 44. Ambulance: ☎ 117.

Val-de-Travers

Couvet, cinéma Colisée: relâche. Hôpital de Fleurier, ☎ 61 10 81. Hôpital de Couvet, maternité et urgences: ☎ 63 25 25. Ambulance: ☎ 117.

Jura bernois

Médecin de service (St-Imier et Haut-Vallon): ☎ 111, jour et nuit. Pharmacie de service: Voirol, ☎ 41 20 72. Ensuite, ☎ 111. Hôpital et ambulance: ☎ 42 11 22.

Médecins: (Bas-Vallon) Dr Chopov, ☎ 039/44 11 42, Dr Ruchonnet, ☎ 44 10 10, à Courtelary — Dr Ennio Salomoni, ☎ 032/97 17 66 à Corgémont — Dr Ivano Salomoni, ☎ 032/97 24 24 à Sonceboz et Dr de Watteville, ☎ 032/97 11 67 à Corgémont. Tramelan, Cinématographe: relâche.

Médecins: Dr Graden ☎ 032/97 51 51. Dr Meyer ☎ 032/97 40 28. Dr Geering ☎ 032/97 45 97. Pharmacies: H. Schneeberger ☎ 97 42 48; J. von der Weid, ☎ 032/97 40 30.

Bévilard, cinéma Palace: relâche.

Canton du Jura

Le Noirmont, cinéma: relâche.

Les Breuleux, cinéma Lux: relâche.

Saignelégier: Hôpital, maternité: ☎ 51 13 01. Service ambulance: ☎ 51 22 44. Médecins: Dr Boegli, ☎ 51 22 28; Dr Bloudanis, ☎ 51 12 84; Dr Meyrat, ☎ 51 22 33 à Saignelégier; Dr Baumeler, ☎ 53 11 65; Dr Bosson, ☎ 53 15 15, Le Noirmont; Dr Tettamanti, Les Breuleux, ☎ 54 17 54. Pharmacie des Franches-Montagnes: ☎ 039/51 12 03.

SPORT hebdo Avec vous dans l'action

PROGRAMMES DE MARDI

RTN-2001

Radio neuchâteloise

Littoral: FM 98.2: La Chaux-de-Fonds, Le Locle: FM 97.5; Val-de-Ruz: FM 93.9; Vidéo 2000: 103.0; Coditel: 100.6; Basse-Areuse: 91.7; Le Landeron: 105.9; Saint-Imier: 103.7

6.00 Journal SSR
6.10 Couleur Café
6.45 Journal RTN
8.00 Journal SSR
7.45 Journal RTN
8.00 Journal SSR
8.15 Revue de presse
9.00 Claire à tout faire
11.00 Envoyez potage!
12.15 Journal RTN
12.30 Journal SSR
14.00 Secteur privé
16.30 Hit-parade
18.00 Journal SSR
18.30 Journal RTN
20.00 Clapotis ou restos sportifs
24.00 Infos SSR
0.05 Couleur 3



La Première

9.05 Petit déjeuner avec Gérard Héritier. 10.05 5 sur 5. 12.30 Midi première. 13.00 Interactif; reflets. 15.30 Jeu. 16.10 Les histoires de l'Histoire. 16.40 Lyrique à la une. 17.05 Première édition avec Remo Forlani. 17.30 Soir première. 18.15 Journal des sports. 19.05 L'espadrille vernie. 20.05 Atmosphères, par M. Galland. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Noctuelle.



Espace 2

9.30 Les mémoires de la musique. 11.05 Question d'aujourd'hui. 11.30 Le livre de Madeleine. 12.05 Entrée public; billet de faveur. 13.00 Musimag. 14.05 Cadenza. 16.05 A suivre...: les chroniques de Mudfog. 16.30 Appogiature. 18.05 Magazine. 18.50 JazzZ. 19.20 Novitads. 19.30 Per i laboratori italiani. 20.00 L'été des festivals. 22.30 Journal de nuit.



Suisse alémanique

7.15 Revue de presse. 9.00 Palette. 11.30 Club des enfants. 12.00 Magazine. 12.30 Journal de midi. 14.00 Mosaïque. 17.00 Welle eins. 17.45 Actualités sportives. 18.00 Journal régional. 18.30 Journal du soir. 19.15 Sport-télégramme et musique. 20.00 Pays et gens. 21.00 Résonances populaires. 22.00 Musique médiative de la RFA. 23.00 Tonspur: musique de films.



France musique

9.08 Le matin des musiciens. 12.07 Jazz d'aujourd'hui. 12.30 Les musés en dialogue. 13.30 Magazine du chant choral. 14.00 Acousmathèque. 14.30 Bruits de paroles. 15.00 Portrait en concert. 17.30 Le temps du jazz. 18.00 Aide-mémoire. 18.50 Le billet de... 19.07 De vous à moi. 20.15 concert. 22.30 La galaxie des traditions. 23.07 Club d'archives.



Fréquence Jura

6.30, 7.00 et 7.30 FJ-infos. 7.45 et 9.30 Feuilleton. 8.00 FJ-infos. 8.10 D'une heure à l'autre. 8.30 Revue de presse. 9.00 L'info en bref. 9.10 D'une heure à l'autre. 9.15 Sélection TV. 11.00 Info en bref. 11.05 L'apéro. 12.15 Info JU. 12.30 RSR 1. 17.05 Capitaine hard-rock. 18.00 Info RSR 1. 18.30 Info JU. 18.45 Magazine.



Radio Jura bernois

8.20 Musique aux 4 vents. 9.00 Malice et bagatelles. 10.00 Les potins de J.-R. Graf. 10.30 Gospel story. 11.00 Kaléidoscope. 11.30 Les dédicaces. 12.15 Actualités, etc. 12.45 La bonn' occase. 15.00 Musique aux 4 vents. 16.30 Horizon mixte. 17.30 Nos vieux tubes. 18.30 Activités villageoises.

F2 FUN & FUNCTION

A la plage de Boudry du 26 juin au 16 juillet

3 semaines de TEST À NE PAS MANQUER

Tous les modèles à votre disposition.

Renseignements au magasin.

PRO SHOP ☎ 039 26 52 61 Commerce 79 Sports Branchés La Chaux-de-Fonds

DES PROBLÈMES CONJUGAUX ?

CSP Centre social protestant ☎ 039/28 37 31

CHROMACRON La montre couleur-temps Fr. 280.-

von gunten En exclusivité Av. Léopold-Robert 23 ☎ 039/23 50 44

Je vends mon téléphone mobile

Natel B avec valise et bip entièrement révisé au plus offrant. Vuignier tél. voiture 077/24 55 80 ou 022/94 80 02.

Aux Rochettes

Cuisine selon l'inspiration et le marché

Route du Valanvron - ☎ 039/28 33 12

Magnifique Lancia Delta GT 1.6 1986, 46 000 km, blanche, Fr. 9 300.-

Expertisée, garantie

Garage de La Ronde ☎ 039/28 33 33

ÉQUIPE DYNAMIQUE concrétise tous vos projets de transformations et rénovations générales selon vos désirs. Devis sans engagement. ☎ 038/24 21 52 - ☎ 039/28 32 00

Utilatous Transports, débarras, déménagements 012405 Ph. Schnaebeli ☎ 039/28 37 86

Alpage de La Sauge, 2203 La Tourne, ☎ 038/45 11 54, Yvette Amey

Juillet - août ouvert tous les jours

Jambon à l'os, röstis, 5 sortes de fondue, croûtes au fromage, assiette du jour à midi Fr. 9.50

SPLENDIDE voiture de direction

Citroën BX TRI 1988, 9000 km, garantie d'usine

Garage de La Ronde ☎ 039/28 33 33

Hotelpian

Nous connaissons les îles comme notre poche. Des hôtels soignés, des villages de vacances et des appartements en Corse, en Sardaigne, à Ischia et à l'île d'Elbe. Demandez notre prospectus «Vacances au bord de la mer individuellement». Tél. 039/23 26 44.

Atelier d'horlogerie complètement équipé cherche à entreprendre service après-vente, montage de bracelets, emboîtages et contrôles. Ecrire sous chiffres T 18-044478 à Publicitas, 1211 Genève 3.

spectacles-loisirs

A donner contre très bons soins:

un lapin nain et un cochon d'Inde... inséparables. Avec cage, etc... ☎ 039/23 03 63.

Bar - Restaurant La Cheminée Charrière 91

Ce soir dès 21 heures: JAZZ avec Les Jumpin Seven

Surfaces industrielles polyvalentes

à louer ou à vendre à Saignelégier.

Ces surfaces se composent de trois unités de 288 m².

Tous renseignements au ☎ 032/91 92 62 ou au ☎ 039/51 24 31

Sous garantie d'usine

Fiat Uno Turbo I E Red «Antiskid» Modèle 1989, rouge, 3900 km. Toit ouvrant. Fr. 386.- par mois sans acompte. Reprise éventuelle.

Très grand choix en Citroën ainsi que d'autres marques aux mêmes conditions ou au comptant.

M. Garau Rue des Artisans 4 2503 Bienne ☎ commerce: 032/23 51 23 Privé: 032/51 63 60

Nouveau Déchirures, accrocs et trous sur vêtements en cuir Réparation par soudage et presque invisible. Sur rendez-vous. Swiss Vinyl, ☎ 039/23 59 57

Demande à acheter

horlogerie ancienne montres, pendules, régulateurs, fournitures, layettes et livres sur l'horlogerie. Jean-Fred Niklaus - Neuchâtel. ☎ 038/36 17 95 - 25 32 94

INTERLANGUES L'INSTINCT DE LA LANGUE

COURS D'ÉTÉ français - allemand anglais

Rue de la Paix 33 La Chaux-de-Fonds **Tél. 231 132**

Britannia Pub Avenue Léopold-Robert 11

Ce soir

Flamenco avec Juan

Suisse romande

- 11.20 Demandez le programme!
- 11.25 Hôtel
- 12.00 La petite maison dans la prairie (série)
- 12.45 TJ-midi
- 13.15 Virginia (série)
- 13.40 Dynasty (série) Le secret.
- 14.30 L'escadron noir Film de R. Walsch (1940), avec J. Wayne, C. Trevor, W. Pidgeon, R. Rogers. Dans la ville de Lawrence, au Kansas, un instituteur rêve de pouvoir. Le drame se déclenche quand un simple cow-boy le bat aux élections.
- 16.00 Les défis de l'océan La conquête des grands fonds.
- 17.00 La cuisine du soleil (série) La France.
- 17.30 Cadichon (série) Pour les enfants.
- 17.40 La petite merveille (série) Les voisins.
- 18.05 K 2000 (série) Pilote.

TCR Téléciné

- 13.00 Starsky et Hutch (en clair) Série policière américaine
- 13.50 La veuve noire Film policier américain de Bob Rafelson, avec Debra Winger, Theresa Russel, Sami Frey et Dennis Hopper (1987, 97')
- 15.30 Arthur Comédie américaine de Steve Gordon, avec Dudley Moore, Liza Minnelli et John Gielgud (1982, 97')
- 17.05 Colargol
- 18.10 Chez Frank (Frank's place) (nouvelle série en clair) Série américaine créée par Hugh Wilson, avec Tim Reid, Robert Harper et Daphnée Maxwell Reid
- 18.35 Cliptonic (en clair)
- 19.00 Superman (en clair) Série fantastique américaine
- 19.30 Starsky et Hutch (en clair) Série policière américaine
- 20.24 Ciné-journal suisse (en clair)

France 1

- 6.30 Une première
- 7.40 Club Dorothée matin
- 8.25 Télé shopping
- 8.55 Club Dorothée vacances
- 10.40 Les animaux du monde Mathieu, l'Africain.
- 11.10 Intrigues (série)
- 11.35 Jeopardy
- 12.00 Tournez... manège
- 12.30 Le juste prix
- 13.00 Journal, météo, la Bourse
- 13.35 La ligne de chance (série)
- 14.30 Au plaisir de Dieu (feuilleton) Le vent du soir.
- 15.55 En cas de bonheur (feuilleton)
- 16.25 La chance aux chansons Bals à la Bastille.
- 16.50 Club Dorothée Dessins animés.
- 18.05 Les rues de San Francisco (série) La cachette impossible.
- 18.50 Avis de recherche Avec Evelyne Leclercq.
- 19.00 Santa Barbara (feuilleton) Capwell exige de Lionel qu'il lui fasse don de tous ses biens...
- 19.25 La roue de la fortune
- 20.00 Journal, météo, tapis vert

a2 France 2

- 6.30 Télématin
- 8.35 Amoureuement votre (feuilleton)
- 8.55 Eric et compagnie
- 11.35 La fête à la maison (série)
- 12.00 Météo - Flash info
- 12.05 Les mariés de l'A2
- 12.30 Dessinez : c'est gagné!
- 13.00 Journal - Météo
- 13.45 Falcon Crest (feuilleton) Sur le fil.
- 14.30 Projet Atlantide (feuilleton)
- 15.30 Du côté de chez Fred Les mariners.
- 16.30 Quoi de neuf, docteur? (série)
- 16.55 Flash info - Météo
- 17.00 Graffiti 5-15
- 17.55 Trivial poursuit
- 18.20 Top models (série)
- 18.45 Des chiffres et des lettres
- 19.10 Actualités régionales
- 19.35 L'homme à tout faire (série) Trois mômes et un couffin.
- 20.00 Journal

France 3

- 10.40 Le chemin des écoliers
- 11.50 Espace 3
- 12.00 12/13
- 13.05 Quand la liberté venait du ciel (série) Deux Espagnols.
- 13.30 Regards de femme
- 14.00 La vie à cœur
- 14.30 C'est pas juste
- 15.30 Télé-Caroline Avec H. Léonard, F. Jourdan, J.-M. Thibaud.
- 17.05 Amuse 3 Petit ours brun - Ulysse 31 - Tom Sawyer - Signé Cat's Eyes.
- 18.02 Drevet vend la mère
- 18.30 Questions pour un champion
- 19.00 Le 19-20 de l'information
- 19.10 Actualités régionales
- 19.58 Denver, le dernier dinosaure Radio Denver.
- 20.05 La classe Avec Gérard Blanc.

Suisse alémanique

- 16.15 Schulferschen
- 17.00 Das Spielhaus
- 17.30 Schulferschen
- 17.45 Gutenacht-Geschichte
- 17.55 Der Weg ist das Ziel
- 18.55 Tagesschau-Schlagzeilen DRS aktuell
- 19.30 Tagesschau - Sport
- 19.55 Leichtathletik (TSR)
- 20.05 Derrick
- 21.10 Rundschau
- 22.15 Tips
- 22.25 Tagesschau
- 22.45 Zischtiigs-Club,

ARD Allemagne 1

- 15.50 Sinha Moça, die Tochter des Sklavenhalters
- 16.15 Spass am Dienstag
- 17.15 Tagesschau
- 17.25 Regionalprogramm
- 20.00 Tagesschau
- 20.15 Dingsda
- 21.00 Report
- 21.45 Dallas
- 22.30 Tagesthemen
- 23.00 Kulturwelt

Allemagne 2

- 16.15 Logomobil
- 16.30 Alice im Wunderland
- 16.55 Heute
- 17.10 Tele-Illustrierte
- 17.45 Ein Heim für Tiere
- 19.00 Heute
- 19.25 Die Reportage
- 20.00 Sommerfestival im ZDF
- 21.20 Ratschlag für Kinogänger
- 21.30 Heute-Journal
- 22.00 Doppelpunkt vor Ort
- 23.00 Das kleine Fernsehspiel

Allemagne 3

- 16.35 Situations de la vie courante
- 16.50 Eine Chemielaborantin in Ludwigshafen
- 17.10 Nachbar Frankreich
- 17.30 Telekolleg II
- 18.00 Sesamstrasse
- 18.30 Tiere in Spanien
- 18.55 Das Sandmännchen
- 19.00 Abendschau
- 19.30 Vis-à-vis
- 20.15 Chronisten mit der Kamera
- 21.00 Südwest aktuell
- 21.15 Der letzte Rebell Film von B. Boettcher.
- 22.35 Die Kreuzzüge

Suisse italienne

- 18.00 TG flash
- 18.05 Per i ragazzi
- 18.30 Uno di troppo?
- 19.00 Una coppia impossibile
- 19.30 Attualità sera
- 19.45 Telegiornale
- 19.55 Atletica (TSR)
- 20.20 Il TTT degli altri
- 21.25 La stangata (film)
- 22.15 TG sera
- 23.45 Teletext notte

RAI Italie 1

- 14.20 Totò, Eva e il pennello proibito (film)
- 16.15 Big estate
- 17.05 Spaziolibero
- 17.30 Oggi al Parlamento
- 17.40 Venere e il professore
- 19.10 Santa Barbara
- 19.40 Almanacco del giorno dopo
- 19.50 Che tempo fa
- 20.00 Telegiornale
- 20.30 TG 1-Sette
- 21.40 Telegiornale
- 21.50 I giganti del West (film)

5 La Cinq

- 7.30 Matinée sur la Cinq
- 12.35 Duel sur la Cinq
- 13.35 L'inspecteur Derrick
- 15.00 Tennis
- 19.00 Supercopier
- 19.57 Le journal
- 20.30 La planète des singes (film)
- 22.40 Deux flics à Miami
- 23.40 Tennis
- 24.00 Le minuit pile
- 0.05 Tennis
- 0.30 L'inspecteur Derrick
- 1.35 Les brigades du Tigre
- 2.30 La demoiselle d'Avignon
- 3.00 Bouvard et C^e
- 3.15 Tendresse et passion
- 3.45 L'âme sœur
- 4.29 Voisin, voisine
- 5.30 Tendresse et passion
- 5.55 Clip musical



A 19 h La clinique de la Forêt-Noire

Retour au pays (2^e partie). Les destins des médecins et des patients vont se croiser, avec leur lot quotidien d'espoirs et de peines, de souffrances et de joies. Nous évoluerons ainsi, jour après jour, entre la détresse et l'amour, entre la mort et la vie.
Photo: les héros de ce feuilleton. (tsr)



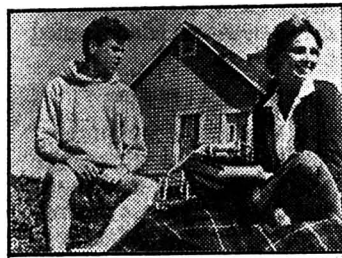
20 h 30 Ce plaisir qu'on dit charnel

Comédie dramatique américaine de Mike Nichols, avec Jack Nicholson, Candice Bergen et Arthur Garfunkel (1971, 97')
Des années 50 aux années 70, la vie amoureuse et conjugale de deux amis. Excellent!



A 20 h 40 Angélique, marquise des anges

Film de Bernard Borderie (1964), avec Michèle Mercier, Robert Hossein, Jean Rochefort, etc.
En France, pendant le règne de Louis XIV. Une jeune fille de la noblesse provinciale est contrainte d'épouser un homme étrange qu'elle n'aime pas. Peu à peu, celui-ci gagne sa confiance et son amour.
Durée: 115 minutes.
Photo: Michèle Mercier. (tsr)



A 20 h 35 Un été quarante-deux

Film de Robert Mulligan (1971), avec Jennifer O'Neill, Gary Grimes, Jerry Houser. Aux Etats-Unis pendant la Seconde Guerre mondiale. Un adolescent découvre l'amour dans les bras d'une jeune femme qui vient d'apprendre la mort de son mari.
Durée: 100 minutes.
Photo: Gary Grimes et Jennifer O'Neill. (a2)



A 20 h 35 Raphaël ou le débauché

Film de Michel Deville (1970), avec Jean Vilar, Brigitte Fossey, Maurice Ronet, Françoise Fabian.
En 1830, en province. Une jeune veuve, vertueuse, s'attend d'un garçon cynique et jouisseur.
Durée: 100 minutes.
Photo: Françoise Fabian et Maurice Ronet. (fr3)

- 19.30 TJ-soir
- 20.00 Athletissima Meeting international, en direct de Lausanne.
- 22.35 TJ-nuit
- 22.45 Mémoires d'un objectif Sauvons la mer.
- 23.35 Cadences Concerto pour piano et orchestre N° 2, de Frank Martin, interprété par l'Orchestre symphonique de Radio-Bâle.
- 0.05 Bulletin du télétexte

- 22.05 L'ascenseur Film fantastique hollandais de Dick Maas, avec Huub Stapel et Josine Van Dalsum (1983, 100) Le Grand Prix du Festival d'Avoriaz. Quand la terreur survient du quotidien le plus banal...
- 23.45 Maîtresse de maison Comédie dramatique américaine de James Behrers, avec Joan Collins, Shell Keper et Betty Thomas (1982, 90') Lorsqu'une enseignante va trop loin dans l'éducation d'un adolescent

- 22.35 Ciel, mon mardi!
- 0.05 Une dernière - Météo
- 0.25 Livres en tête
- 0.35 Intrigues (série) Jour de sortie.
- 1.00 C'est déjà demain (série)

- 22.20 La nuit des entreprises En direct du CNIT à la Défense. Pour la première fois, La nuit des entreprises met à l'honneur les hommes et les entreprises qui ont le plus manifestement contribué au progrès économique de la France.
- 23.50 Journal - Météo
- 0.15 Soixante secondes Avec Frédéric Dard, écrivain.
- 0.20 Du côté de chez Fred

- 22.25 Soir 3
- 22.50 Louis Bréhard, vigneron Beaujolais Documentaire.
- Demain à la TVR
- 11.55 Demandez le programme!
- 12.00 La petite maison dans la prairie
- 12.45 TJ-midi
- 13.15 Virginia
- 13.40 Dynasty
- 14.30 On a marché sur la Lune
- 15.20 Julio Iglesias
- 16.20 Mon œil
- 17.00 La cuisine du soleil

À PROPOS

Le massacre d'Oradour sur Glane (1)

Beaucoup de Français, même parmi ceux qui ont le plus souffert des actions allemandes, ont pardonné au peuple voisin. Mais ils n'ont pas oublié l'inoubliable. Quatre jours après le débarquement des Alliés, la division SS Das Reich incendie le village d'Oradour sur Glane, à 25 km de Limoges, anéantisant simultanément la quasi totalité de sa population, par le feu, l'asphyxie et les mitrailleurs. La veille, les mêmes bourreaux avaient sévi à Tulle, pendant 99 suspects de résistance aux candélabres et aux balcons.
Dans le chef-lieu de la Cor-

reze, le général Lammerding avait prétexté les représailles en déclarant vouloir venger la mort de 40 soldats allemands assassinés. Dans la Haute-Vienne, les criminels ne se justifieront pas du tout. C'est un pur acte de terreur, pour inspirer une terrible crainte à tous ceux que la retraite des forces hitlériennes fait sortir des maquis. Il s'est trouvé que la rage des vaincus a été à son paroxysme à Oradour. Elle aurait tout aussi bien pu s'extérioriser une localité avant, ou dans n'importe quelle bourgade après. Rappelez-vous la destruction de Lidice, à 20 km de

Prague, le 10 juin 1942. Reinhard Heydrich, vice-protecteur du Reich pour la Bohême et la Moravie, victime d'un attentat le 27 mai, était mort le 4 juin. Il y eut 1300 exécutions pour faire payer la disparition d'un protégé du Führer. Sur FR3, 45 ans après le martyre, Michel Follin et Marc Wilmart, entourés d'informateurs, scientifiques ou pas, font revivre les heures tragiques de l'été 1944. Il ne s'agit nullement d'un réquisitoire. Comme il n'y eut qu'une vingtaine d'habitants survivants, il ne s'en trouve plus que de rares pour témoigner valablement en 1988, année du

tournage. Le temps a estompé la haine, le Français et l'Allemand de l'Europe nouvelle parlent d'Oradour.
De telles émissions sont-elles opportunes? Oui, assurément. Elles ont un intérêt éducatif pour la génération montante. Rien n'est acquis définitivement. La sauvagerie n'est pas morte.
La seconde moitié de ce film documentaire passera jeudi soir, 29 juin, sur FR3, à 22 h 20. L'on verra l'Oradour nouveau, bâti à coûté des 15 hectares de ruines. Ajoutons-nous aux 500.000 visiteurs annuels!
André Richon

À VOIR

Angélique a fait rêver tous les Français

Angélique, c'est comme Sissi: de l'inusable. Mais quand même cela fera la sixième fois depuis 1972 que cette héroïne va occuper le petit écran.
Il est vrai que cette saga érotico-historique a fait rêver des millions de Français (mâles) au cours des trente dernières années. Mais on peut se demander si elle n'a pas porté un grand préjudice à sa ravissante interprète, Michèle Mercier.
On oublie en effet que la

comédienne a tourné une quarantaine de films dont certains étaient signés Melville, Truffaut, Litvak, Risi, Monicelli et même Audiard. On a trop tendance à voir dans son jeu le côté guimauve alors que la belle Michèle est une actrice à part entière.
Une chose en tous cas est certaine, c'est qu'elle n'a tourné que deux films au cours de ces onze dernières années. Pour redorer ses finances elle a publié l'an pas-

sé chez Carrère «Angélique à cœur perdu», un livre de mémoires qui nous rappelle ce que fut son étonnant destin.
Cette Niçoise, fille de pharmacien, qui a commencé par danser dans les ballets de la Tour Eiffel, était revenue d'âge au domicile paternel, lorsqu'à seize ans, Denys de la Patellière l'engagea sur sa seule beauté, au studio de la Victorine, dans «Retour de manivelle».
Dans les années 60, elle tourne une bonne dizaine de

films en vedette à Cinecitta. C'est alors qu'elle se marie une première fois avec André Snagghe, responsable des scènes d'action dans les films à gros budgets. En 64, Borderie la choisit, de préférence à Catherine Deneuve pour incarner cette Angélique qui sera projetée dans quarante pays et fera la fortune du producteur alors que Michèle aujourd'hui ne touche pas un sou sur les rediffusions. (ap)

● TF1, ce soir à 20 h 40

FILM DU SOIR

Ce plaisir qu'on dit charnel

Année 50. Sandy (Arthur Garfunkel) et Jonathan (Jack Nicholson) sont étudiants et amis. Ils se racontent tout, en particulier leurs espoirs amoureux.
Au cours d'une soirée, le timide et sentimental Sandy fait la connaissance de Susan (Candice Bergen), une jeune fille sage et réservée.
De son côté, Jonathan lui annonce bientôt qu'il fréquente une certaine Mélanie. En fait, Susan et Mélanie ne sont qu'une seule et même personne, ce que Jonathan se garde bien de révéler à son compagnon!
Année 60, Sandy, devenu médecin, a épousé Susan. La vie conjugale est un peu plate, jusqu'au jour où le couple retrouve Jonathan, conseiller fiscale et célibataire endurci...
● Télécinéromandie, ce soir à 20 h 30

Au présent, les signes du futur



Sénégal – Mauritanie: la déchirure

Des relations doublement compromises par les événements d'avril

Le déchaînement de haine raciale qui a fait l'actualité du mois d'avril au Sénégal et en Mauritanie, aura durablement compromis les relations entre les deux pays. La méfiance s'est installée, de part et d'autre. Maty Ndiaye, une Sénégalaise de 38 ans, rapatriée de Mauritanie avec ses 11 enfants, est pessimiste: «pendant au moins quatre générations, il ne sera pas possible d'abattre le climat de défiance qui s'est installé entre les deux nations voisines.» L'unité africaine et la solidarité islamique, défendues par les deux Etats, ont du plomb dans l'aile désormais.

Tout est parti d'un banal incident survenu à la frontière, sur l'îlot de Ndonge Khoré, au nord-est du Sénégal, au début du mois d'avril. Des bagarres avaient opposé des cultivateurs sénégalais à des éleveurs mauritaniens, accusés d'avoir fait pâturer leurs troupeaux dans les cultures. L'affrontement fut sanglant: 2 morts et 3 blessés. Le lendemain, le 10 avril, le retour des dépouilles mortelles sénégalaises provoque de violentes attaques contre des boutiques tenues par des Mauritaniens à Ba-

kol, chef-lieu du département.

Le 19 avril, dans un communiqué conjoint publié à Dakar, les deux gouvernements s'engagent à «rétablir rapidement le climat de concorde et les relations de confiance qui ont toujours existé entre les deux populations.»

Ce même jour, le ministre mauritanien de l'Intérieur, le colonel Djibril Ould Abdallahi minimise les affrontements frontaliers. Il affirme notamment: «On a voulu donner à ces incidents des dimensions qui ne sont par

réelles». Cette tentative de dramatisation choque profondément les Sénégalais, qui l'assimilent à une expression de mépris désinvolte.

Alors, dès le 22 avril, Dakar flambe. Les boutiques des commerçants mauritaniens, qui assurent plus de 90% du commerce de détail des denrées de base, sont systématiquement attaquées et pillées. Aucun quartier de la ville n'est épargné. Le 23 avril, les actes de vandalisme gagnent les régions intérieures, Thiès, Saint-Louis, Ziguinchor, Diourbel, Louga. Le Conseil national du patronat sénégalais évalue les dégâts à 20 milliards de francs CFA, 500 millions de francs. Mais aucun Mauritanien n'est tué.

REPRÉSAILLES

Une fois informés notamment par les radios étrangères, des actes de vandalisme, les Mauritaniens, à leur tour, se déchaînent contre les Sénégalais rési-

dant chez eux. Le 24 avril, ils se limitent à les molester et à piller systématiquement leurs biens. Cependant, dès le lendemain, c'est le carnage. A Nouakchott, la capitale, et dans les principales villes de l'intérieur, les Sénégalais sont massacrés. Certains se font égorger, tandis que d'autres sont affreusement mutilés (seins et penis coupés, yeux crevés, oreilles arrachées), rapporte un journaliste sénégalais.

APPARTHEID

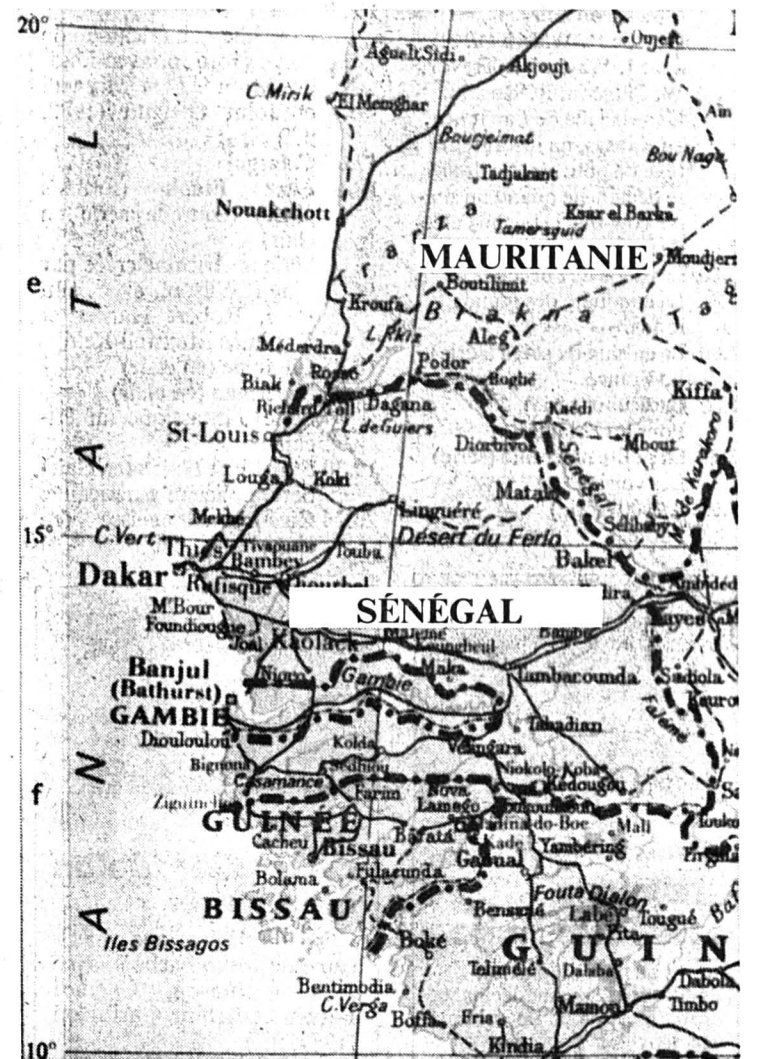
Selon plusieurs sources concordantes, plus de 200 personnes ont ainsi péri dans l'enfer mauritanien, tandis qu'on enregistre un millier de blessés. Certains informateurs parlent de 1000 morts au moins. Selon les Forces africaines de libération de la Mauritanie (FLAM, opposition négro-africaine au gouvernement mauritanien accusé

par Ibrahima FALL
journaliste Infosud

d'avoir érigé un système d'apartheid au profit des arabo-berbères), «ce sont des éléments armés appuyés par les forces de l'ordre qui ont violé les domiciles les lundi 24 et mardi 25 avril, pour égorger sans discernement des négro-mauritaniens et des ressortissants sénégalais». Le FLAM met ces actes sur le compte de «civils chauvins (la Mauritanie est dirigée depuis 1977 par un régime militaire) qui bénéficient du soutien des forces de l'ordre et qui voient, à travers le Noir, une ordure.»

FURIE VENGERESSE

Limitée jusque-là à des actes de pillage, la réaction sénégalaise sera meurtrière. Le 28 avril, une soixantaine de Mauritaniens, (alors que toute la communauté vivant à Dakar avait été regroupée à la grande mosquée, puis à la Foire internationale) sont massacrés dans la capitale. C'est une véritable furie vengeresse, qui n'épargne même pas les Sénégalais d'origine maurita-



nienne, qui ont le malheur d'avoir la peau claire ou basanée.

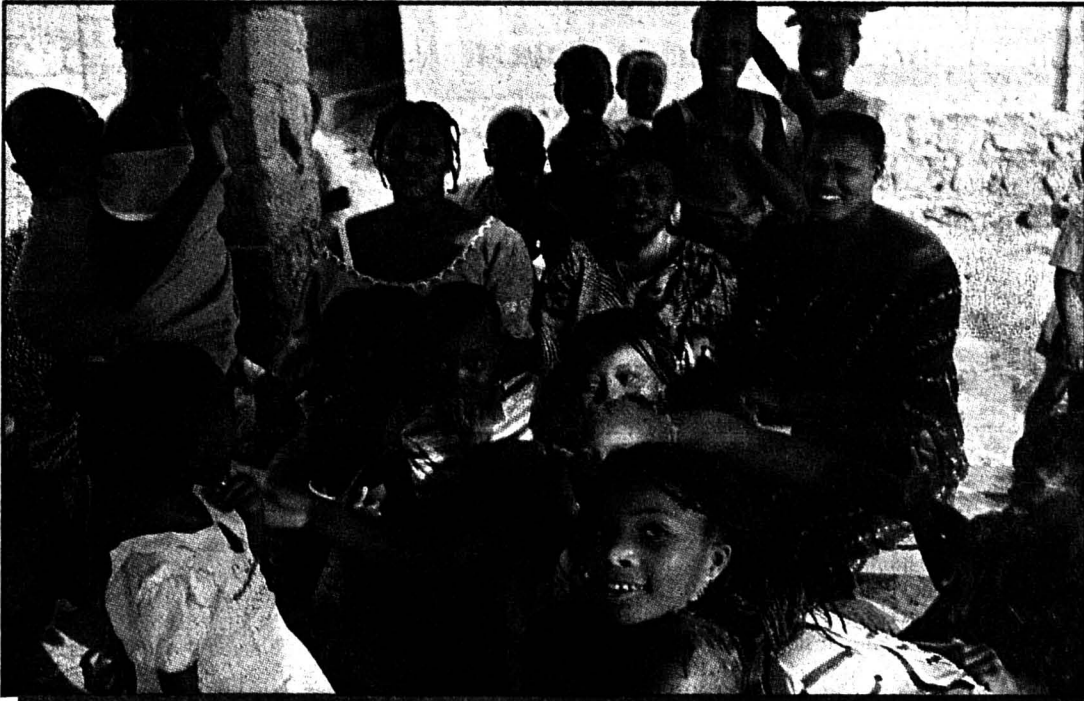
Face à cette situation, le gouvernement sénégalais proclame l'état d'urgence sur toute la région de Dakar, avec un couvre-feu de 22 heures à 5 heures du matin.

RAPATRIEMENT

Ce même jour débutent les opérations de rapatriement des citoyens sénégalais de Mauritanie et des ressortissants mauritaniens vivant au Sénégal. Ces opérations ont été conduites avec le soutien logistique de la France, de l'Espagne, du Ma-

roc, de l'Algérie qui ont mis à la disposition des deux pays un parc d'une vingtaine d'avions-cargos qui ont effectué des allées-retours incessantes entre Dakar et Nouakchott.

Les opérations se sont terminées le 7 mai et ont intéressé au total plus de 60 000 personnes. Dans les deux pays, où le calme est momentanément revenu, ont été créés des comités de crise qui s'occupent de l'accueil et de la réinsertion des rapatriés, rendue difficile par l'extrême dénuement des deux Etats qui ne peuvent déjà pas assurer aux résidents permanents des conditions élémentaires de vie.



Dans la campagne sénégalaise, comme dans les villes, les communautés négro-africaines et arabo-berbères ne se mélangent pas.

Ces sanglants événements sont à mettre sur le compte d'incidents raciaux vécus à l'état latent pendant très longtemps par les communautés négro-africaines réparties des deux côtés du fleuve Sénégal. Le cours d'eau fait office de frontière entre les deux pays. La caractéristique principale de la Mauritanie est le mélange de sa population composée d'Arabo-berbères et de Négro-africains. Malgré les recensements, les statistiques demeurent secrètes. Les Arabo-berbères ont toujours occupé les principaux leviers de commande de l'appareil d'Etat et du système de production, la pêche industrielle et le commerce notamment.

Les Négro-africains, séparés du Sénégal par une frontière imposée par la France au mépris des convergences ethniques, se sentent persécutés et redoutent que la bourgeoisie arabe ne vienne les spolier de leurs terres. De nombreuses familles sénégalaises exploitent encore aujourd'hui des terres ancestrales en Mauritanie, et des Mauritaniens en font de même au Sénégal. Cet état de fait est source de tension permanente, voire de conflits tels ceux qui se produisirent en 1977 et ces dernières semaines.

Les conflits sont encore accentués depuis la mise en valeur de fleuve Sénégal, par deux barrages érigés à Diama et Manan-

tali, par l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal (OMVS), qui regroupe le Mali, la Mauritanie et le Sénégal.

Avec la construction de ces barrages, ce sont 375 000 hectares de terres irrigables qui seront disponibles dans la vallée fluviale. Ce qui suscite de nombreuses convoitises, notamment de la part de la bourgeoisie arabo-berbère.

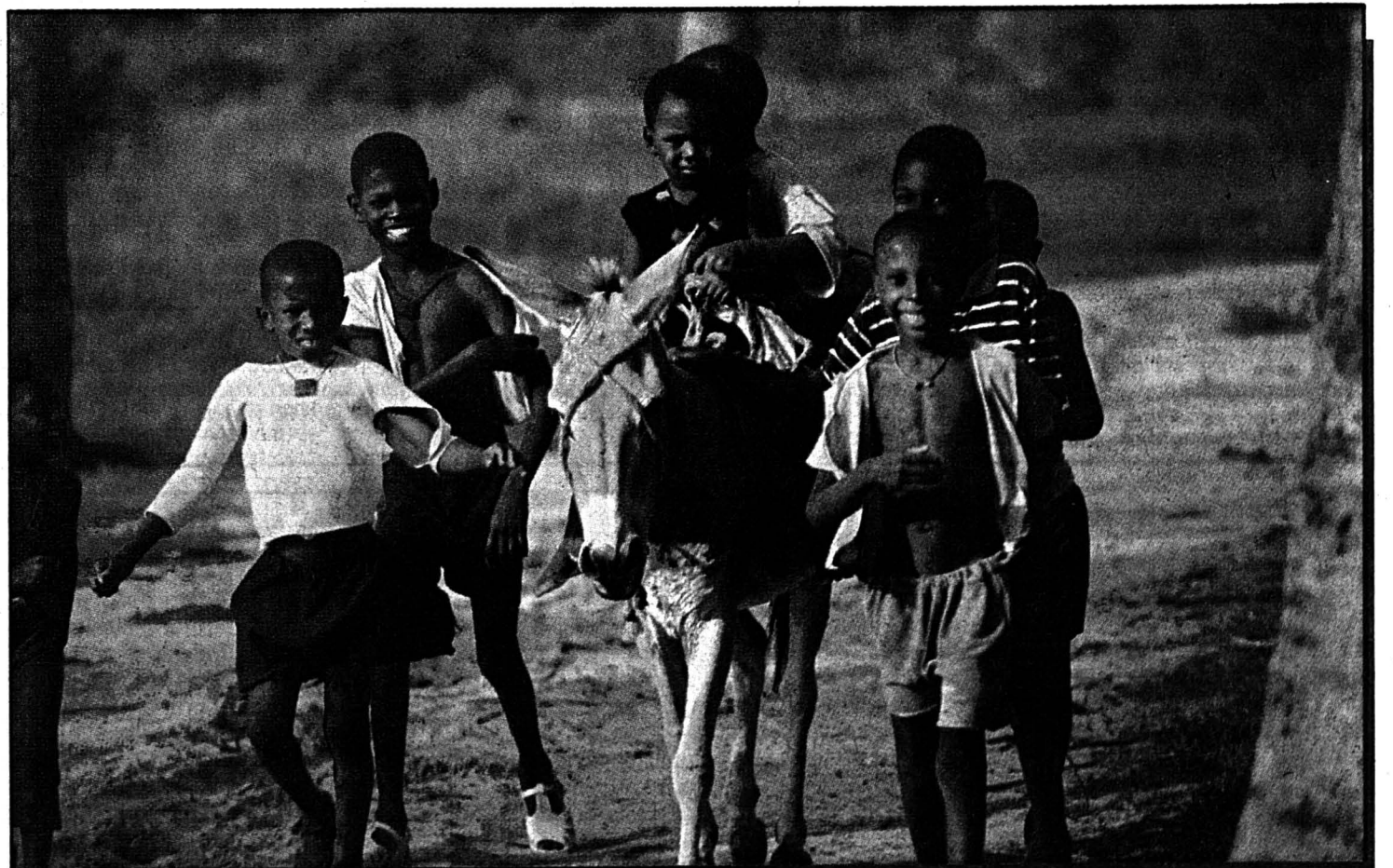
Au Sénégal, traversé par une grave crise économique accentuée par l'application d'un programme d'ajustement structurel très peu ouvert aux aspirations des couches sociales défavorisées, les commerçants mauritaniens ont toujours été considérés comme des catégories nanties, régentant tout le secteur de la distribution, mais également de la boucherie et du gardiennage. Ils sont par ailleurs assimilés au pouvoir arabo-berbère, suspect d'opprimer dans son pays les Négro-africains.

L'islam, religion commune aux deux pays, parvenue au Sénégal il y a 1000 ans par le biais de la Mauritanie, n'a pu jouer son rôle d'apaisement des tensions et de trait d'union.

La déchirure qui s'est opérée dans les relations sénégal-mauritaniennes risque de compromettre durablement toute possibilité de cohésion entre les deux pays, qui ont appris maintenant à se méfier l'un de l'autre, puis à se haïr.

Symptômes d'une longue maladie

Des incidents provoqués par une haine raciale latente



La pauvreté, la crise économique, ne sont pas étrangères à la haine raciale qui a éclaté entre les deux communautés de part et d'autre de la frontière. (Photos Christiane Ory)

Demain: ouvert sur... les USA